

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h38 Dohr: 12h59
Asr: 16h16 Maghreb: 18h48 Isha: 21h10

MÉTÉO

Alger : 18° 07°
Oran : 22° 10°
Annaba : 21° 06°
Béjaïa : 17° 07°
Tamanrasset: 31° 16°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 6 mars 2024 / 25 chaabane 1445 - N° 3500 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - MAURITANIE

Entretien téléphonique entre Tebboune et son homologue mauritanien

P.24

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie réaffirme son engagement à consacrer la qualité de membre à part entière de la Palestine à l'ONU

P.24

ALGÉRIE - QATAR

Le Général d'Armée Chanegriha prend part à Doha à la 8^e édition de "DIMDEX-2024"

P.24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Adoption du projet de loi sur l'industrie cinématographique

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté à l'unanimité, lundi, le projet de loi sur l'industrie cinématographique qui se veut un acquis juridique et réglementaire pour le 7^e art en Algérie. Le vote s'est déroulé en séance plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée, Ahcene Hani, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. P.4



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie abrite la 12^e réunion du Comité exécutif de l'AAACA

P.3

UNIVERSITÉ

Incubateurs universitaires : plus de 6.000 projets inscrits dans le cadre du mécanisme "un diplôme, une Stratup"

P.3

PATRIMOINE

La "Tchaâbina", une coutume solidement ancrée durant le mois précédant le Ramadhan à Jijel

P.16

SANTÉ

ACCIDENTS DOMESTIQUES
Astuces pour un domicile sans danger

Pp12-13

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE
Petkovic : repartir "d'une manière positive"

P.21



OPÉRA D'ALGER

Projection en avant-première du long métrage "Larbi Ben M'hidi"

P.16

COUR D'ALGER

Journée d'étude sur "la cybercriminalité et les preuves électroniques"

P.17

UNIVERSITÉ D'ALGER 1

Visite de l'ambassadeur de la République de Corée



Le recteur de l'Université d'Alger 1, Faris Mokhtari a reçu, lundi au siège de l'université, l'ambassadeur de la République de Corée à Alger, You Ki-Jun, qui y a effectué une visite, indique un communiqué du Rectorat de l'université. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué les moyens de renforcer la coopération et la recherche dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et promouvoir les échanges académiques entre l'Université d'Alger 1 et les établissements universitaires coréens, précise le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

Deux morts et 93 blessés le week-end dernier



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 93 autres ont été blessées dans 85 accidents de la route survenus le week-end dernier en zones urbaines, selon un bilan rendu public lundi par les services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, a précisé la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle à nouveau les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

TLEMCEM

Campagne de vulgarisation du commerce électronique



La direction de la Poste et des Télécommunications de la wilaya de Tlemcen a lancé, lundi, une campagne de sensibilisation sur le commerce électronique (e-commerce) et les modes de paiement électronique.

Les initiateurs de cette action ont choisi la place «Emir Abdelkader», au centre-ville de la capitale des Zianides, pour promouvoir et vulgariser auprès du grand public ces moyens modernes de transactions commerciales, a-t-on indiqué. Organisée conjointement avec les directions d'Algérie Poste, Algérie Télécom, du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que la Sûreté de wilaya, la Gendarmerie nationale, la Chambre de commerce et des établissements financiers, la campagne est marquée par une exposition mettant en relief les diverses prestations et avantages offerts par ces institutions à leurs clients, à l'instar de la carte de paiement «Eddhabia» et l'application numérique «Bardi-mob», outre d'autres services destinés à faciliter au citoyen les transactions commerciales «faciles et sécurisées», a déclaré à l'APS la cheffe du service Poste à la direction de wilaya de la Poste et des Télécommunications, Asma Aoubakr.

SAIDA

Campagne de sensibilisation à destination des motocyclistes



La direction de la Sûreté de wilaya a lancé en collaboration avec le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Saïda, une campagne de sensibilisation en direction des motocyclistes pour les sensibiliser sur la nécessité de respecter les règles de sécurité routière. Lancée dimanche et s'étalera jusqu'à jeudi prochain, cette campagne vise à sensibiliser les utilisateurs de motocycles sur le respect du code de la route pour éviter les accidents. Le programme de cette campagne porte sur la sensibilisation des motocyclistes, à travers différentes axes et carrefours de la wilaya de Saïda, qui enregistrent un trafic dense, ainsi que sur l'importance du respect du code de la route, a-t-on ajouté.

MASCARA

Perturbations dans l'approvisionnement en eau potable



L'approvisionnement en eau potable (AEP) de 7 communes de la wilaya de Mascara est, depuis lundi, marqué par des perturbations, en raison de l'arrêt des activités de la station de pompage N 1 du système MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), a indiqué un communiqué de l'Algérienne des eaux (ADE). Les communes affectées par cet aléa technique sont celles de Mascara-ville, Ghriiss, El Keurt, Froha, Ain Fares, El Bordj et Khalouia, a précisé la même source.

L'arrêt a été provoqué par une panne électrique survenue au niveau de la station de pompage des eaux du système MAO implantée dans la commune de Mamounia, relevant du système MAO la traversant, a précisé la même source, ajoutant que les citoyens des communes concernées «seront alimentés en eau potable de manière progressive dès la réparation de la panne».

OUARGLA

Haro sur le gaspillage alimentaire



Une caravane de sensibilisation des citoyens contre le gaspillage alimentaire a été lancée lundi dans la wilaya d'Ouargla, à l'initiative de la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE), ont indiqué les organisateurs. Initiée en coordination avec la chambre de commerce et de l'industrie CCI-El-Wahat et l'association de protection des consommateurs, cette caravane, dont le coup d'envoi a été donné depuis le siège de la maison d'artisanat par le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, devrait sillonner, une semaine durant, les grandes surfaces et espaces de commerce, locaux et marchés de la wilaya pour exhorter le consommateur à éviter le gaspillage alimentaire aux conséquences néfastes et incompatible avec les valeurs sociales, a indiqué le directeur du commerce, Laid Rouabeh. Encadrée par des agents de la direction du commerce et des membres de l'association de la protection du consommateur, cette caravane devrait, animer tout au long de son périple, et selon un programme établi, des émissions, via les réseaux sociaux et sur les ondes de la radio locale, pour éveiller la conscience collective sur les retombées négatives du gaspillage alimentaire, comportement néfaste aux finalités religieuses et sociales.

EL BAYADH

Opération contre les contrebandiers

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune d'El Bnouh de la wilaya d'El Bayadh ont procédé à l'arrestation de deux individus et la saisie de 17 moteurs de véhicules d'occasion provenant de la contrebande, ainsi que 36 moteurs de recyclage d'huile de pneus, provenant d'un pays étranger, a-t-on appris, lundi, du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Bayadh. L'opération est intervenue alors que la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El Bnouh effectuait une patrouille au niveau de la route nationale RN 6B, reliant les wilayas d'El Bayadh et Béchar, qui a abouti à l'interpellation d'un véhicule utilitaire.

BATNA

Décès d'une personne par asphyxie au monoxyde de carbone à Arris



Une personne est décédée par asphyxie au monoxyde de carbone à Arris dans la wilaya de Batna, a indiqué mardi un communiqué de la cellule de communication et d'information de la direction de wilaya de la protection civile.

Les éléments de la protection civile sont intervenus dans la nuit de lundi à mardi pour évacuer le corps sans vie d'un individu, la cinquantaine, trouvé mort suite à une asphyxie au monoxyde de carbone émanant du poêle à feu (appareil de chauffage) dans la commune Arris, selon la même source.

Sensibilisation à la rationalisation de l'utilisation de l'eau L'agence du bassin hydrographique algérois-Hodna-Soummam a organisé lundi au profit des imams de Batna une journée de sensibilisation des imams sur la rationalisation de la consommation de l'eau et la préservation de cette ressource vitale.

Tenue à l'école coranique de la mosquée ter novembre 1954 sous le slogan «la préservation de l'eau, un devoir religieux et moral», la rencontre a regroupé les cadres du secteur des affaires religieuses, des imams et des mourchidate.

L'initiative menée sous l'égide de l'agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) vise à sensibiliser les imams à la nécessité de consacrer une partie de leurs prêches, notamment durant le mois de Ramadhan pour sensibiliser les fidèles à la préservation des ressources en eau, à modérer leur consommation et à éviter la dilapidation de cette ressource vitale, a indiqué à l'APS El Mahdi Akab, directeur de l'agence du bassin hydrographique algérois-Hodna-Soummam.

ORAN

Arrestation de deux individus avec saisie de cocaïne

Les services de police d'Oran ont arrêté deux individus et saisi 65,5 grammes de cocaïne, ainsi que 3.476 comprimés de psychotropes, a-t-on appris, lundi, de ce corps de sécurité. Cette opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de la 6ème Sûreté urbaine, selon lesquelles des individus faisant partie d'un réseau commercialisaient des stupéfiants en milieu urbain, au niveau de la ville d'Oran, a indiqué la cellule d'information et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après la surveillance de leur activité suspecte, l'un des deux suspects a été arrêté en flagrant délit en possession de 245 comprimés de psychotropes, de même qu'une somme d'argent provenant des revenus du trafic, estimée à 6.000 DA, et a été transféré au service pour l'ouverture d'une enquête sur cette affaire. Les premières investigations ont permis d'identifier et d'arrêter son complice, avec la saisie de 3.231 comprimés hallucinogènes au sein de son domicile, ainsi que plus de 65 grammes de cocaïne, une balance électronique et une somme d'argent provenant de la vente de ces produits prohibés, de plus de plus 200.000 DA, a-t-on indiqué de même source.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Célébration de la 68^{ème} anniversaire de l'incendie du marché de la ville de Tébessa

La famille révolutionnaire de la wilaya de Tébessa a célébré lundi le 68^{ème} anniversaire de l'incendie du marché de cette ville le 4 mars 1956 devant la fresque commémorative de cet événement, en présence des autorités locales à leur tête le wali, Saïd Khelil et une foule de citoyens.

Dans son allocution à l'occasion, le moudjahid Ali Bouguera, président de l'association locale "4 mars 1956" pour les études historiques, a évoqué les circonstances de ce massacre perpétré par l'occupant français contre des citoyens innocents.

Mené en représailles à l'opération du défunt moudjahid Bouziane Smaili dit

Bouzid qui avait tiré sur des soldats français, l'incendie avait causé le massacre de huit algériens et fait plusieurs dizaines de blessés brûlés outre la destruction totale du marché, a ajouté, M. Bouguera.

L'opération de Bouziane Smaili avait causé la mort de plusieurs soldats français, a ajouté l'intervenant estimant que l'incendie visait aussi à interrompre l'ap-

provisionnement en denrées des algériens qu'ils soient de simples citoyens ou des moudjahidine. Le regroupement devant la fresque dédiée à cet événement a donné lieu au recueillement à la mémoire des chouchada de la révolution de libération, la lecture de la Fatiha et le dépôt d'une gerbe de fleurs.

Bouira commémore le 66^e anniversaire de la mort en martyr du commandant Si Lakhdar

Une cérémonie commémorant le 66^e anniversaire de la mort en martyr du commandant de l'Armée de libération nationale (ALN) "Si Lakhdar", tombé au champ d'honneur le 5 mars 1958, a eu lieu lundi dans son village natal Guergour à Lakhdaria (Bouira) en présence des autorités locales de la wilaya.

La cérémonie commémorative s'est déroulée dans la salle des fêtes du village Guergour (Lakhdaria), où les autorités locales de la wilaya ont rendu un vibrant hommage au commandant martyr Si Lakhdar, de son vrai nom Rabah Mokrani, tombé au champ d'honneur dans un accrochage avec les soldats de l'armée coloniale à Djebel Belgronne à Médéa.

Une grande exposition dédiée aux photographies et portraits des moudjahidine et des martyrs de la guerre de libération nationale, a été organisée à cette occasion.

Au cours de la rencontre, Ahcen Meddour, un des mem-

bres de l'association "Si Lakhdar", a retracé le parcours héroïque et exemplaire du commandant Si Lakhdar.

"Le commandant Si Lakhdar, de son vrai nom Rabah Mokrani, est connu pour son parcours héroïque qui est plein d'actes de courage et d'héroïsme menés avec ses compagnons d'armes pour libérer le pays du joug colonial", a indiqué M. Meddour. Si Lakhdar est né au sein d'une famille modeste le 6 novembre 1936 au village Guergour, relevant de l'ex-Palestre (au nord-ouest de Bouira), baptisé depuis Lakhdaria, en hommage au martyr. Il entama son cursus scolaire dans sa ville natale, avant de se voir confier, dès son jeune âge, la mise en place des premiers groupes de moudjahidine dans la région de Lakhdaria et Ain Bessam, et à partir de 1955, il fut nommé chef des unités de combat de choc, opérationnelles à travers les différentes zones de la wilaya IV historique, puis

chargé, en compagnie du chahid Ali Khodja, de la formation des commandos d'élite de l'Armée de libération nationale (ALN). Le commandant Si Lakhdar s'employa avec ardeur à doter les maquis de la Révolution d'unités combattantes aguerries, outre l'organisation des structures militaires locales et la planification des opérations militaires. Ses succès militaires sur le terrain lui valent le surnom de "faucou du Mont Zbarbar". Dans la nuit du 4 au 5 mars 1958, il se trouvait avec le commandant Ali Khodja au djebel Belgronne, lorsque les gendarmes l'avertissent de l'arrivée imminente d'immenses colonnes de véhicules militaires ennemis qui convergent vers eux à partir de Tablat, Bouskène, Sour El-Ghozlane (Aumale) et Bir Ghabalou et, avant même le lever du jour, l'encercllement était complet. Des milliers de soldats français escaladèrent le djebel et l'accrochage était inévitable. Ce choix a été terri-

ble pour les soldats français des premières lignes dont plusieurs dizaines ont été éliminés par les moudjahidine. L'armée française fit alors intervenir son aviation et ses chars. Alors que le soleil était haut dans le ciel, le commandant Si Lakhdar fut touché d'une balle de mitrailleuse tirée d'un avion. Le commandant Ali Khodja et la Katiba Zoubiria tentèrent une percée et réussirent à briser l'encercllement, après un repli de quelques kilomètres vers Ouled Zenine avec leur commandant blessé. Transporté par deux djounoud, Si Lakhdar succomba à ses blessures et fut enterré sur les lieux du combat. Au douar Zenine, une stèle en marbre fut érigée en hommage aux sacrifices de tous ceux qui, comme le commandant Si Lakhdar, sont tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie libre et indépendante, selon les témoignages recueillis et lus par le membre de l'association El Chahid.

ALGÉRIE - ROUMANIE

M. Attaf et son homologue roumaine se félicitent des progrès réalisés dans la concrétisation des activités de la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique de son homologue roumaine, Mme Luminita Odobescu, dans lequel les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès réalisés dans la concrétisation des activités de la coopération bilatérale, indique mardi un communiqué du ministère.

"L'entretien a porté sur l'état des relations entre l'Algérie et la Roumanie", précise le même source ajoutant que les deux parties ont exprimé "leur satisfaction quant au progrès réalisé dans la concrétisation des activités de la coopération bilatérale et l'ouverture de nouvelles perspectives, notamment en matière de renforcement des capacités et de la formation des ressources humaines".

Les deux ministres ont également échangé les vues sur la conjoncture politique et sécuritaire dans la région du Sahel", conclut le communiqué.

JUSTICE

Les cadres de la justice appelés à travailler avec abnégation et professionnalisme afin de redonner de l'espoir au justiciable (ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a exhorté, lundi à Ghardaïa, les cadres de la justice à travailler avec abnégation et professionnalisme afin de redonner de l'espoir au justiciable.

S'exprimant lors de l'inauguration du nouveau siège du tribunal de Ghardaïa, sis à Bouhraoua sur une superficie de plus de 12000 m2 dont 6000 m2 bâtis surplombant la vallée du M'Zab, le ministre a appelé les fonctionnaires de la justice à être à l'écoute des citoyens.

"Il est inconcevable de trouver des subterfuges pour retarder les affaires des citoyens notamment en ce qui concerne la délivrance, de casier judiciaire, la nationalité ou autres qui sont informatisés sous couvert de réseau en panne", a-t-il dit.

Le membre du gouvernement, qui était accompagné de cadres du ministère, des autorités locales et d'élus locaux, a visité les différentes structures et dépendances de ce tribunal ainsi que le coté réservé aux personnes aux besoins spécifiques.

A cette occasion, les membres de la délégation ministérielle ont aussi pris connaissance des conditions d'accueil des justiciables et des usagers, du déroulement des audiences et la conservation des archives judiciaires.

Ce tribunal réalisé dans le cadre des actions menées par le ministère de la Justice en vue de la mise à niveau des infrastructures au niveau des différentes circonscriptions judiciaires et de l'amélioration des édifices des tribunaux, constitue un édifice approprié pour accomplir la mission de justice, souligne M. Tabi.

Et d'ajouter que cet édifice offrira des conditions optimales de travail aux magistrats et à l'ensemble des fonctionnaires et des composantes du système de la Justice sur le plan local, l'objectif principal étant d'atteindre un niveau très élevé d'efficacité, d'efficience et de facilité d'accès des usagers.

Le ministre de la Justice a également exhorté les responsables de la justice, à l'utilisation optimale des moyens existant avant d'appeler à la généralisation de l'énergie solaire dans les tribunaux et autres institutions de la justice. M. Tabi s'est entretenu chaque fois avec des responsables du corps de la magistrature, les représentants des fonctionnaires des auxiliaires de la justice de la circonscription judiciaire de Ghardaïa qui regroupe quatre communes.

Il a cet effet souligné que son département ministériel vise la mise en place d'une indépendance de la justice et sa moralisation dans le sens de la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation matérielle des fonctionnaires. Le ministre a poursuivi sa visite par l'inspection d'un nouveau établissement de rééducation et de réhabilitation des pensionnaires où il a écouté l'exposé des responsable de cet établissement, M. Tabi a appelé à l'humanisation de ces institutions et offrir les conditions normales pour une réinsertion des pensionnaires dans la vie sociale à leur sortie. M. Tabi a, à cette occasion, proposé de dégager une superficie dédiée à l'exploitation agricole par les pensionnaires, signalant. Le ministre poursuivra mardi sa visite de travail à Ghardaïa et dans la région de Guerrara.

APS

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie abrite la 12^e réunion du Comité exécutif de l'AAACA

L'Algérie abritera à partir de mardi la 12^e réunion du Comité exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), a indiqué lundi un communiqué de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption.

Organisée par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption à l'hôtel El-Aurassi (Alger) durant deux jours, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des "activités internationales de la Haute Autorité visant à renforcer la coordination et à intensifier la coopération entre les pays africains en matière de lutte contre la corruption,

dans le cadre de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et de la Convention des Nations Unies contre la corruption".

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des "efforts consentis par l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre la corruption aux niveaux national et international, et intervient suite à l'adhésion de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption à l'AAACA, en tant que membre du Comité exécutif de l'association, représentant la région d'Afrique du Nord".

La réunion, dont l'ouverture des travaux sera présidée par la présidente de la

Haute Autorité, Mme Salima Mesrati, verra la participation de "membres du Conseil de la Haute Autorité, ainsi que des membres du Comité national de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, et des inspecteurs généraux des secteurs ministériels et des représentants des organes de contrôle et consultatifs".

Présidé par la République arabe d'Egypte, ce Comité exécutif est composé de l'Algérie en tant que membre et des représentants des Républiques du Mali, du Cameroun, de la Tanzanie, du Congo, de la Sierra Leone et du Zimbabwe.

UNIVERSITÉ

Incubateurs universitaires : plus de 6.000 projets inscrits dans le cadre du mécanisme "un diplôme, une Stratup"

Au total, 6.075 projets ont été inscrits au niveau des incubateurs universitaires à travers le territoire national durant la première année de mise en application de l'arrêté ministériel n 1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme "un diplôme, une Startup", a indiqué, lundi à Tizi-Ouzou, l'universitaire Sabrina Chikh Annache, membre de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires (CNCSIU).

Intervenant au colloque national sur "Les Startups du numérique: contours théoriques et éclairages empiriques", abrité par l'université Mouloud Mammeri, Mme Annache a noté que sur ces 6.075 projets, 5.933 ont été inscrits en master, 134 en licence et 8 en doctorat, relevant que pas moins de 638 projets ont été soutenus.

Selon le même bilan, le nombre de demandes de brevets formulé à travers l'ensemble des incubateurs du pays est de 1.408, alors qu'un total de 405 labels de projets innovants ont été obtenus, parmi lesquels 12 ont eu le label startup.

1.700 projets ne rentrant pas dans le cadre de l'arrêté 1275 ont été réorientés Petite et moyenne entreprise (PME), a

observé la communicante.

Mme Annache a relevé que depuis la création de la CNCSIU, et la mise en œuvre de l'arrêté 1275, "une dynamique exceptionnelle s'est enclenchée se traduisant par la naissance, au sein des universités algériennes, d'un nouvel état d'esprit orienté vers la créativité". Ce colloque de deux jours est organisé par le laboratoire de recherche "Développement, économie, finance et institutions" et l'équipe de recherche "Economie numérique et Technologies de l'Information et de la Communication: émergence, usage et effets", de

la faculté des sciences économiques, sciences et des sciences de gestion.

Il s'articule autour de sept axes qui sont "Les Start-up numériques: émergence et fondements théoriques", "Le processus de création et de croissance des start-up du numérique", "Le financement des start-up numériques", "Le Management des start-up numériques", "L'écosystème des start-up du numérique: incubateurs, milieu et territoire", "Les Start-up, universités et recherche scientifique, et "Les politiques publiques en faveur des start-up du numérique".

AGRICULTURE M. Cherfa préside la 4^e réunion d'évaluation du RGA

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Youcef Cherfa, a présidé, lundi à Alger, la 4^e réunion d'évaluation de la Commission nationale de Recensement Général de l'Agriculture (RGA), avec la présentation de l'évaluation préliminaire de l'opération du dernier recensement au niveau de 6 wilayas pilotes, indique le communiqué. La 4^e réunion du RGA présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, président de la commission a vu la présentation de l'évaluation préliminaire de l'opération du dernier recensement pilote effectué du 18 février au 3 mars 2024 au niveau de six wilayas pilotes, précise la même source.

La Commission a examiné plusieurs points liés notamment à la campagne médiatique qui accompagnera le RGA, à la formation des agents de recensement et au renforcement des moyens logistiques mobilisés pour cette opération, conclut le communiqué.

Cherfa prend part au travaux de la 37^e session ministérielle de la conférence régionale de la «FAO» pour la région MENA

Le ministre de l'Agriculture et de Développement rural, Youcef Cherfa, a pris part, lundi par visioconférence, aux travaux de la 37^e session ministérielle de la Conférence régionale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la région MENA, organisée cette année au Royaume hachémite de Jordanie, indique un communiqué du ministre.

Les travaux de cette session, qui a vu la présence des ministres des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, du Directeur général de la FAO et de représentants d'organisations régionales, ont porté sur plusieurs questions liées au développement durable et à la sécurité alimentaire, ainsi qu'aux politiques adoptées par les pays de la région pour faire face aux différents défis et crises, ajoute le même source.

A cette occasion, le ministre a entamé son intervention par l'expression de «la condamnation par l'Algérie de la situation humanitaire désastreuse à Gaza et la dénonciation de la persistance de la politique d'oppression et de tyrannie de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, qui souffre de l'absence des moindres conditions de vie, notamment de l'eau, de la nourriture et la dégradation de l'environnement, face au mutisme assourdissant de la communauté internationale», selon le communiqué. M. Cherfa a rappelé «l'appel d'Alger pour lever le blocus inique et faciliter l'acheminement des aides humanitaires dans la bande de Gaza pour sauver les Palestiniens d'une faim imminente». Le ministre a passé en revue «les principaux axes de la stratégie de développement tracée par l'Etat qui a placé les questions de modernisation de l'agriculture et de sécurité alimentaire au cœur des priorités nationales».

«La réalisation des programmes de développement a amélioré les conditions de vie des citoyens des régions rurales», a-t-il mis en avant. Evoquant les projets du Gouvernement pour la réalisation des programmes de développement à l'image de la relance du projet de réhabilitation du barrage vert, du projet de développement de la culture des arbres fruitiers résistants, de l'expansion des surfaces irriguées, de l'appui aux équipements et aux systèmes d'irrigation pour rationaliser l'utilisation des ressources en eau, du raccordement des exploitations agricoles en électricité et l'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans le domaine agricole et de la recherche scientifique.

APS

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Adoption du projet de loi sur l'industrie cinématographique

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté à l'unanimité, lundi, le projet de loi sur l'industrie cinématographique qui se veut un acquis juridique et réglementaire pour le 7^e art en Algérie.

Le vote s'est déroulé en séance plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée, Ahcene Hani, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

A cette occasion, Mme Mouloudji s'est félicitée pour ce «grand acquis juridique et réglementaire, relatif à la révision du cadre juridique et structurel du secteur du cinéma» et qui vise à «relancer une véritable industrie cinématographique, en encourageant l'investissement, en sus de l'aménagement d'un climat incitatif pour les professionnels, à travers la facilitation de l'obtention du foncier et des crédits bancaires, tout en les encourageant à construire des complexes et des cités cinématographiques». Selon la ministre, cette nouvelle loi «intervient en concrétisation de l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui souligne la nécessité, de développer l'industrie cinématographique à travers des mesures incitatives au profit des producteurs, et d'œuvrer à assurer les conditions idoines pour le lancement d'une véritable industrie cinématographique basée sur l'encouragement de



l'investissement et la libération des initiatives en vue de faire de l'Algérie un pôle régional et international de production et de tournage cinématographique».

Cette loi tend également, ajoute la ministre, à «créer un environnement favorable à l'émergence et au développement des talents, ce qui explique la grande attention accordée par le Président de la République à ce secteur qui allie promotion du produit culturel et artistique et création d'opportunités d'investissement, à même de contribuer à la prospérité de l'économie nationale et au développement durable», estimant que c'est «un nouveau jalon ajouté par l'APN à la consolida-

tion et au renforcement de l'arsenal juridique de notre Algérie nouvelle, Etat de Droit». La ministre a adressé ses vifs remerciements et sa gratitude au président de la République, pour son orientation à même d'associer les artistes, les réalisateurs, les professionnels et tous ceux intéressés par le cinéma à l'enrichissement et la cristallisation de cette loi, les félicitant pour cette réalisation, «une ambition, désormais un acquis, à même de répondre à leurs ambitions et leur permettre d'innover et de travailler dans des conditions plus professionnelles, en sus d'explorer et d'accompagner les nouveaux talents qui fondent l'avenir du ci-

néma algérien et l'honneur dans les fora internationaux». Pour la ministre, cette loi permettra, à travers ses dispositions, «à l'Algérie de franchir (...) de grands pas, à travers la relance de cette activité vitale et en assurant la qualité et la promotion de ce domaine aux niveaux professionnels escomptés, en sus du développement du système de formation et de formation continue dans tous les métiers inhérents au 7^e art». Dans ce contexte, Mme Mouloudji a indiqué que cette loi «apportait une nouvelle vision et une réforme, à travers laquelle, on attend un nouveau départ en vue de renforcer le secteur cinématographique dans le cadre de la gouvernance et de la transparence, en vue de son apport à la relance nationale et dans le suivi des enjeux majeurs que connaît notre pays, au regard de son rôle stratégique dans la consolidation de l'identité culturelle algérienne. La loi tend également à «créer une approche, en vue d'ériger le cinéma algérien en levier central dans le développement national, en tant qu'art qui répond aux normes internationales et en tant que véritable industrie qui permet d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationales».

COMMUNICATION

Le ministre de la Communication reçoit le DG de l'ASBU

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a reçu, lundi à Alger, le Directeur général (DG) de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), Souleiman Abderrahim, actuellement en Algérie dans le cadre d'une visite de travail, accompagné du Directeur général du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes, Mohsen Karim Slimani, a indiqué un communiqué du ministre.

«Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer le renforcement de la coopération et de la coordination entre l'Algérie et l'ASBU», a précisé la même source soulignant que «l'Algérie et l'ASBU entretiennent des relations de coopération solides à travers les institutions de radiodiffusion,

de télévision et de diffusion, ainsi que le Centre arabe d'échange d'informations et de programmes, dont le siège se trouve à Alger, des institutions actives dans les différentes commissions techniques, d'ingénierie et exécutives relevant de l'ASBU». «L'Algérie veille à apporter le soutien suffisant au Centre arabe d'échange d'informations et de programmes et à travers lui à l'ASBU, en reconnaissance des efforts consentis pour coordonner et renforcer la coopération médiatique arabe commune», selon la même source.

Les établissements médiatiques bénéficieront des droits de diffusion des différents championnats et manifestations sportives internationales ainsi que les

sommets arabes et de la couverture des rites du Hadj, acquis par l'ASBU au nom de ses membres. «L'ASBU contribuera à faire la promotion de l'image de l'Algérie à l'étranger» via la couverture des grands événements organisés en Algérie tels que le Sommet arabe tenu les 1 et 2 novembre 2022 et le 7^e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays exportateurs de gaz (GECF) qui a eu lieu à Alger du 29 février au 2 mars 2024, en plus d'autres manifestations sportives, selon le ministre.

L'Algérie participe activement à toutes les activités annuelles organisées par l'ASBU, notamment le Festival arabe de la radio et de la télévision arabes et le Congrès des médias arabes.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La stratégie de numérisation du secteur de la formation vise la modernisation des techniques de gestion (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, lundi à Bechar, que la stratégie de numérisation adoptée par son secteur vise essentiellement la modernisation des techniques de gestion administrative et financière ainsi que le suivi pédagogique. S'exprimant lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya de Bechar sur le thème «Journée ouverte sur la numérisation du secteur», dans le cadre de sa visite de travail d'une journée, en présence des autorités locales et représentants de la société civile, M. Merabi a indiqué que «le lancement de la plateforme numérique Tassyr (Gestion), spécialisée dans la gestion administrative, financière et pédagogique des établissements de formation professionnelle à travers le pays, est l'une des plus importantes démarches de cette numérisation qui a pour objectif d'assurer une bonne gouver-

ance, à ce titre, évoqué l'existence dans son secteur de 900 enseignements spécialisés dans les domaines liés aux technologies de l'information et de la communication et de la numérisation, qui disposent des capacités scientifiques et savoir-faire pour l'actualisation de cette plateforme et d'autres plateformes en voie de lancement et qui seront toutes un outil efficace en matière de prestations de services et de bonne gouvernance du secteur. En marge de cette rencontre M. Merabi, a présidé une cérémonie de signature de quatre (4) conventions de coopération et de partenariat dans le domaine de la formation et de l'apprentissage entre la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celles de l'Énergie et du Commerce, en sus de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) et l'Hôtel «Bladi» de Taghit, et ce, dans la perspective de la formation des jeunes de la région aux métiers des énergies

renouvelables du contrôle des produits agro-alimentaires, des transports publics et du tourisme et d'hôtellerie. Le membre du gouvernement s'est rendu par la suite à l'Institut national supérieur de formation professionnelle (INSFP-Mebkhouti Lahcen), au chef-lieu de wilaya, spécialisé dans la formation de techniciens supérieurs dans le bâtiment et des travaux publics, où il a visité les différentes structures de cet institut où sont inscrits 386 stagiaires. Poursuivant sa visite de travail, M. Merabi, en compagnie des autorités locales s'est rendu à la gare de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), où il a présidé une cérémonie de signature d'une convention de coopération et d'accompagnement entre son secteur et la SNTF en matière de formation des jeunes aux métiers de chemin de fer, dans le but de former une main d'œuvre qualifiée susceptible de répondre aux besoins de

projets de réalisation de nouvelles voies ferrées dont celle Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. Sur place, le membre du gouvernement a suivi une démonstration d'entretien et de maintenance de la voie ferrée effectuée par une vingtaine de stagiaires de la première promotion de stagiaires spécialisés dans ce domaine en formation actuellement au niveau de l'INSFP «Mebkhouti Lahcen». Le ministre a achevé sa visite de travail dans la wilaya en se rendant au chef-lieu de la commune frontalière de Béni-Ounif (100 km au nord de Bécher), où il a pris connaissance de la situation d'un INSFP spécialisé dans des formations liées aux différents domaines dont l'eau et l'environnement, avant de mettre l'accent, suite aux doléances des responsables locaux du secteur, sur l'impératif de renforcer cet établissement qui totalise 353 stagiaires des deux sexes en équipements pédagogiques nécessaires.

OUM-EL-BOUAGHI

Portes ouvertes sur le centre 555 d'instruction spécialisé dans le transport de la 5^{ème} Région militaire

Le centre 555 d'instruction spécialisé dans le transport «chahid Mahmoud Ben Akcha» d'Oum-El-Bouaghi, relevant de la 5^{ème} région militaire, a organisé lundi des portes ouvertes au profit du public et des représentants des médias nationaux.

Dans son allocution à l'occasion, le commandant régional de logistique qui a présidé l'ouverture au nom du Général-Major commandant de la 5^{ème} RM en présence du wali, Aïssa Aïssat, a inscrit la manifestation dans le cadre de la politique de communication du commandement supérieur de l'Armée nationale populaire visant la consolidation du rapport armée-nation par le rapprochement de l'institution militaire du citoyen en lui faisant découvrir les missions et les activités de ses diverses unités et structures.

Selon le communiqué de ce centre, l'organisation de



ces portes rentre dans le cadre de la mise en œuvre du plan sectoriel de communication du commandement des forces terrestres 2023-2024 et de la concrétisation de la communication de proximité avec la société. Un exposé a été présenté à l'occasion sur les différents ateliers et structures pédagogiques du centre 555 et ses

moyens modernes de formation incluant des simulateurs et des outils d'enseignement assistés par informatique. Le matériel mobile d'instruction des chauffeurs a été exposé, ainsi qu'une manœuvre de mise en marche des moteurs et de déplacement des engins par des ordres donnés par signes et sifflet a été présenté lors de cette manifestation. La manifestation a été clôturée par une exhibition d'arts martiaux du style kuk sool donnée par les étudiants du centre révélant le haut niveau d'aptitude physique acquise au cours de leur formation.

GUELMA

De nouvelles installations pour renforcer la base pédagogique de l'Ecole des sous-officiers de l'intendance de la 5^{ème} Région militaire

L'Ecole des sous-officiers de l'intendance «chahid Seddik-Bouridah», de Guelma, relevant de la 5^{ème} région militaire, vient de renforcer sa base pédagogique et sociale au moyen de plusieurs structures et installations importantes destinées à assurer la formation de cadres professionnels dans l'administration militaire, a-t-on appris, lundi, lors de portes ouvertes sur l'Ecole.

Le commandant de l'Ecole a précisé, dans une déclaration à l'APS, en marge de ces portes ouvertes qui ont attiré de nombreux jeunes universitaires, de lycéens et de louveteaux des Scouts musulmans algériens (SMA), ainsi que des acteurs de la société civile et des représentants des médias, que deux (2) foyers de 192 lits chacun, destinés à l'hébergement des sous-officiers, ont récemment été réceptionnés.

«Ces deux importantes structures, qui fourniront des conditions appropriées pour l'hébergement des stagiaires, accroîtront la capacité d'accueil de l'Ecole qui sera ainsi à même de recevoir un nombre important de jeunes algériens en quête d'une formation de qualité», a déclaré le commandant de cet établissement militaire.

Ajoutant que l'Ecole «se prépare à réceptionner dès le mois prochain, une piscine semi-olympique», il a souligné que cette importante structure sportive «améliorera les capacités physiques des élèves, en plus de renforcer les struc-

tures sportives existantes au sein de l'Ecole qui dispose déjà d'une salle multisport et d'un stade doté d'un terrain en gazon synthétique et d'une piste d'athlétisme». Selon le même interlocuteur, 14 salles de cours ont été réhabilitées, et 14 autres sont en cours de remise en état et de modernisation afin, a-t-il dit, «de mettre les stagiaires dans des conditions favorables leur permettant de suivre leurs études dans cette école».

Le même officier a souligné, lors de l'inauguration de ces portes ouvertes, à l'auditorium de l'établissement, que ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication du ministère de la Défense nationale pour l'année académique 2023-2024.

Ces journées concrétisent également la politique d'ouverture au public adoptée par l'institution militaire «dans le but de valoriser et d'approfondir la communication avec les citoyens et de les initier aux différentes formations militaires et à leurs débouchés».

Les visiteurs de l'Ecole ont pu découvrir toutes les sections de l'Ecole, dont celle de la planification et de la programmation qui «joue un rôle majeur dans la détermination de l'ensemble des moyens et des méthodes pédagogiques adoptés» (préparation du programme annuel d'enseignement, suivi des enseignants militaires et civils, préparation des diplômés et la gestion du matériel

pédagogique), selon les explications fournies sur place.

Le public s'est également intéressé aux structures pédagogiques disponibles en matière d'enseignement général, tels que les laboratoires de langues et d'informatique.

Les jeunes, qui ont apprécié les performances réalisées, pour l'occasion, dans le domaine des sports de combat, dans la salle omnisports et le terrain de football, se sont également longuement intéressés aux différents types d'équipements exposés au département de l'éducation militaire qui dispensent aux stagiaires des études de tronc commun et une formation militaire continue dans les domaines de la topographie, du tir, et de la reconnaissance, de la signalisation et de la lutte contre les actes de destruction.

L'Ecole des sous-officiers de l'intendance de Guelma, ouverte en 1982 pour être baptisée, en 2014, du nom du Chahid Seddik Bouridah, est une structure dispensant une formation militaire de base ainsi qu'une formation en administration militaire spécialisée au profit des élèves sous-officiers contractuels, recrutés dans la vie civile, ainsi que des cours de perfectionnement destinés aux sous-officiers activant au sein des différentes directions et services centraux du ministère de la Défense nationale, en plus d'assurer une formation à des sous-officiers de pays frères et amis.

SÉTIF

48 exposants à la 1^{ère} édition du salon national de l'aviculture et des aliments de bétail

La première édition du salon national de l'aviculture et aliment de bétail s'est ouverte lundi à Sétif avec la participation de 48 exposants venus de plusieurs wilayas. Ouverte par le wali, Mustapha El Hidab, cette manifestation rassemble jusqu'au 7 mars courant 48 exposants venus de 15 wilayas du pays, a indiqué à l'APS Hamza Benmekhlouf, secrétaire général de la chambre de l'agriculture de la wilaya coorganisatrice du salon avec la chambre nationale de l'agriculture, la fédération nationale des aviculteurs et une entreprise privée.

Selon la même source, le choix de Sétif pour la tenue du salon s'explique par le fait qu'elle constitue un pôle important de la filière occupant la deuxième place à l'échelle nationale en termes de production de poulets de chair et de poules pondeuses. La manifestation offre un espace d'échange entre les opérateurs de la filière et leurs partenaires et de découverte des nouvelles techniques afin de développer la production et consolider les connaissances des éleveurs, a ajouté Benmekhlouf. Le salon s'inscrit également dans le contexte des mesures anticipées prises par l'Etat pour assurer la disponibilité des viandes blanches et la stabilité de leurs prix durant le mois du Ramadhan.

CHLEF

L'équilibre financier est nécessaire dans l'amélioration du service public de l'eau souligné à Chlef (Rencontre)

Les participants à une rencontre nationale organisée, lundi à l'université Hassiba Benbouali de Chlef, ont souligné le rôle de l'équilibre financier au sein de l'Algérienne des eaux (ADE) pour assurer et améliorer le service public de l'eau et préserver cette ressource vitale.

«L'équilibre financier et la bonne gestion des créances et des indicateurs de la gouvernance de l'eau sont essentiels à la consécration du développement durable et à l'amélioration du service public de l'eau», ont assuré les intervenants à cette rencontre abrégée par la bibliothèque centrale de l'université Hassiba Benbouali, en présence du wali Brahim Ghemired et du directeur général de l'ADE, Mustapha Rekiq. Dans son allocution à l'ouverture de cette manifestation, M. Rekiq a notamment mis l'accent sur le rôle primordial de l'équilibre financier dans l'amélioration et le développement des services d'alimentation en eau, notant que cette rencontre vise la «recherche des moyens de consacrer l'équilibre financier, en raison de son rôle dans la garantie du service public de l'eau». Ce forum constitue «un engagement de la part de l'ADE à rechercher, développer et améliorer ses services, notamment en matière d'alimentation en eau potable et de garantie de l'équilibre financier de l'entreprise», a ajouté le directeur général, saluant, à l'occasion, «le niveau de coopération et de coordination entre l'université et le secteur des ressources en eau». Il est rejoint par Besbaa Abdelkader, enseignant à la Faculté des sciences économiques de l'université de Chlef, qui a souligné «l'extrême importance» de l'équilibre financier dans l'amélioration du service public d'eau potable. Après avoir exposé les méthodes de gestion des créances attendues auprès des abonnés et leur impact sur la structure du capital de l'entreprise, il a appelé à la sensibilisation des citoyens sur l'importance du paiement régulier de leurs factures de consommation d'eau et son rôle dans la garantie de la stabilité financière de l'entreprise. De nombreux autres participants ont abordé les indicateurs de la gouvernance de l'eau en tant que stratégie de consécration du développement durable, au même titre que le rôle de l'assurance dans la préservation de l'équilibre financier de l'entreprise, les mécanismes de lutte contre les branchements illicites, la maintenance et la gestion des réseaux et les défis auxquels est confronté l'ADE pour assurer le service d'alimentation en eau. Une exposition des activités et services fournis par l'ADE de Chlef a été organisée en marge de cette rencontre, outre la signature d'une convention de coopération et de partenariat entre cette dernière et l'université Hassiba Benbouali.

MOSTAGANEM

14 milliards DA pour le financement du programme de développement local 2024 (wilaya)

La wilaya de Mostaganem a alloué un montant de 14 milliards DA pour assurer le financement de programmes de développement, au titre de l'année en cours, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a tenu, dimanche, une réunion avec les députés des deux chambres, représentant la wilaya de Mostaganem, au cours de laquelle il a été examiné divers programmes de développement dont a bénéficié la wilaya cette année. Les dotations financières des programmes sectoriels centralisés, au titre de l'année 2024, s'élèvent à près de 5,9 milliards DA, 1,2 milliards DA

pour la réalisation de silos de stockage des céréales, 650 millions DA pour l'achèvement de l'installation des équipements de la première unité hospitalière du centre Hospitalo-universitaire «Che Guevara», ainsi que des crédits de 1 milliard DA pour la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable, sachant qu'une grande partie de ces budgets est destinée à la commune de Mostaganem, a ajouté la même source. Les communes ont bénéficié d'une dotation de 5,7 milliards DA, dans le cadre du programme de soutien des collectivités locales, pour la réalisation de 418 opérations au niveau de 32 communes pour un montant

global de l'ensemble des programmes de développement alimentés par diverses sources de financement, s'élevant à 14 milliards DA. Au cours de cette rencontre, M. Boudouh a souligné la nécessité d'une coordination et d'une collaboration entre les autorités locales et les représentants des deux chambres du parlement, notamment en ce qui concerne les propositions et plans stratégiques de développement au niveau de la wilaya, selon la même source. Les députés ont mis en avant un nombre de leurs préoccupations, qui ont été prises en compte par les autorités locales, de même que certaines décisions prises immédiatement par le wali,

qui s'est félicité du rôle joué par les représentants du peuple au niveau local et central, notamment en ce qui concerne le règlement des problèmes, l'exécution des plans de développement, le renforcement de la démocratie participative et la transparence dans la gestion des affaires publiques, a-t-on expliqué.

Les parlementaires, quant à eux, ont valorisé cette initiative, qualifiant cette rencontre de «fructueuse et utile», tout en exprimant leur disponibilité à accompagner les pouvoirs publics dans leurs missions pour atteindre les objectifs de développement fixés, a ajouté la même source.

COMMERCE

Zitouni affirme la nécessité d'intensifier les efforts de formation pour promouvoir le rôle du CRMA

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé lundi à Alger la nécessité de redoubler d'efforts en matière de formation pour promouvoir le rôle du Centre de Réconciliation, de Médiation et d'Arbitrage (CRMA) relevant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), dans le règlement des contentieux entre les sociétés.

S'exprimant lors d'une rencontre sur "le rôle du Centre de Réconciliation, de Médiation et d'Arbitrage de la CACI dans le règlement des contentieux commerciaux", M. Zitouni a précisé que ce centre "est appelé à solliciter des experts en vue de l'échange d'expertises internationales pour les exploiter dans les programmes de formation de courte et longue durées, dans le but de préparer une nouvelle génération de juristes compétents en matière d'arbitrage".

"Afin de contribuer sérieusement au règlement des contentieux commerciaux entre les opérateurs économiques, l'enjeu d'aujourd'hui consiste à faire du CRMA l'espace idoine pour le règlement de ces questions, au vu de la confidentialité, de la rapidité, de la facilité et de la réduction des dépenses de l'arbitrage sans partialité aucune", a-t-il estimé.

Dans ce cadre, le ministre a souligné l'importance de promouvoir le rôle du centre, "au regard des mutations politiques et économiques aux plans national et international, et de la dynamique que connaît l'économie nationale grâce aux réformes profondes visant à instaurer une infrastructure similaire à celles se trouvant au niveau international".

Après avoir rappelé le rôle de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), "en tant que centre et point de rencontre pour tous les opérateurs économiques et comme devanture nationale pour tout ce qui a trait au climat des affaires en Algérie", M. Zitouni a estimé que la chambre algérienne "est engagée à accompagner les opérateurs dans toutes les questions relatives aux affaires commerciales internationales et à œuvrer à diffuser la culture d'arbitrage et de médiation entre les sociétés économiques en Algérie".

Ceci se fait par la programmation de manifestations, à même de débattre et d'examiner les évolutions que connaît l'arbitrage commercial sur les plans local, régional et international et en vulgarisant les moyens alternatifs en vue de régler les conflits, ainsi que son importance pour les activités de commerce, d'investissement et de conclusion de contrats".

Pour M. Zitouni, la non-maîtrise par certaines sociétés algériennes des techniques d'élaboration de contrats "mène souvent à l'échec lors de contentieux commerciaux". Le ministre a également souligné la contribution de ce centre dans "la consolidation des efforts et des initiatives onusiennes dans le domaine du droit commercial international, en vue d'accroître la coordination des activités juridiques accomplies par les organisations internationales et régionales activant dans le domaine du droit commercial international, collaborer à son sujet et consolider la primauté de la loi au double plan national et international en la matière".

Par ailleurs, le ministre s'est félicité du succès du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays exportateurs de gaz (GECF), présidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Un Sommet qui "a reflété le rôle important de l'Algérie au Forum et son leadership régional qui hisse cet espace de la tribune de dialogue et de concertation en une organisation internationale influente et active dans l'économie et la stabilité internationales".

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du vice-premier président de la Chambre, Lakhdar Madjene et du Directeur général, Hocine Zaoui, plusieurs exposés ont été présentés sur les activités du Centre de conciliation, de médiation et d'arbitrage relevant de la CACI et les procédures à suivre par les opérateurs en matière de règlement de litiges.

Le membre du comité d'arbitrage au niveau du Centre, l'avocat Nafaa Slimani a indiqué que le Centre a réceptionné 34 dossiers concernant huit domaines dont les équipements industriels, l'énergie, la communication, la promotion immobilière, le BTP, l'industrie alimentaire, la fabrication des matériaux de construction et l'industrie du fer.

Parmi ces dossiers, 19 affaires nationales et 11 internationales ont été réceptionnées depuis 2009 à 2023, auxquelles s'ajoutent 4 affaires reçues en 2024, dont une affaire nationale et trois internationales.

Sur l'ensemble de ces dossiers, dix affaires ont été résolues, tandis que quatre sont en cours de traitement (les affaires reçues en 2024), les dossiers restants (au nombre de 20) étant exclus pour plusieurs raisons, notamment le règlement amiable des conflits par les parties et l'absence de clause d'arbitrage dans le contrat commercial. En marge de cette réunion, l'avocat Ali Haroun a été distingué pour avoir présidé le comité d'arbitrage au niveau du Centre de conciliation, de médiation et d'arbitrage de la CACI.

FINANCES - ENERGIE

Une réunion de concertation consacrée aux programmes d'investissement du secteur de l'énergie et des mines

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd et le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, ont présidé conjointement, lundi, une réunion de concertation en vue de résoudre les difficultés liées à la réalisation du portefeuille de programmes d'investissement du secteur de l'énergie et des mines, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui rentre dans le cadre des réunions bilatérales visant à renforcer la concertation avec les secteurs stratégiques et les principaux allocataires budgétaires, a regroupé des hauts responsables des deux départements, a précisé la même source.

"Cette réunion s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre de la Loi organique relative aux lois de Finances (LOLF) et marquant le début de la deuxième année de la réforme budgétaire", a ajouté le communiqué.

Tout en soulignant que "l'objectif principal est d'approfondir la concertation, d'identifier les contraintes et de résoudre les difficultés liées à la réalisation du portefeuille de programmes d'investissement du secteur de l'énergie et des mines", le ministère a noté que "cette initiative s'inscrit également dans une perspective de recherche de performance accrue dans l'exécution des programmes d'investissements".

A cette occasion, M. Faïd a exprimé sa

reconnaissance envers la réactivité et le répondeur exemplaire du secteur de l'Énergie, notamment dans le domaine de la mise en œuvre de la réforme budgétaire.

De son côté, M. Arkab a tenu à saluer les efforts des structures du ministère des Finances pour leur accompagnement déterminant dans le développement de son secteur.

Soulignant le rôle central du secteur de l'énergie dans l'économie nationale, les deux ministres ont mis en lumière "ses enjeux cruciaux, notamment en tant que pilier de la croissance économique, de la sécurité énergétique et de la transition vers des sources durables, ainsi que son rôle stratégique dans le développement socio-économique du pays".

A ce sujet, le ministre des Finances a précisé que cette réunion permettra ainsi de renforcer l'engagement à surmonter les défis spécifiques du secteur de l'énergie et à promouvoir des initia-

tives ciblées favorisant son expansion et sa durabilité. "Les discussions approfondies ont permis d'identifier des axes concrets pour améliorer la performance dans l'exécution des programmes d'investissements du secteur de l'Énergie et des Mines", a fait savoir le communiqué faisant état que "des engagements clairs ont été pris pour surmonter les contraintes, avec une emphase particulière sur la nécessité de soutenir le secteur énergétique en tant que levier essentiel de l'économie nationale".

"Les résultats de cette réunion soulignent la volonté commune de maximiser l'efficacité budgétaire, d'encourager l'innovation et de favoriser un développement équilibré et durable", a-t-on encore souligné de même source, assurant que "à l'issue de cette réunion, les deux ministres ont exprimé leur disponibilité à travailler de concert pour surmonter les défis actuels et contribuer activement à la prospérité économique et énergétique du pays".

PÊCHE

Badani évoque avec les responsables du groupe COSIDER les moyens de développer l'aquaculture

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a reçu, lundi à Alger, le PDG du groupe COSIDER, Hamid Khemliche, accompagné du Directeur général (DG) de COSIDER Agrico, Noureddine Bacha, avec lesquels il a évoqué les moyens de développer l'aquaculture dans le cadre des facilités juridiques en vigueur, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de cadres du secteur, a été l'occasion de présenter les opportunités de développement de la filière aquacole, précise le commu-

niqué, ajoutant que le ministre a passé en revue les mesures incitatives prévues dans la loi de finances (LF-2024) au profit des producteurs et éleveurs du tilapia rouge, et a souligné le suivi constant des différents investissements réussis en la matière.

A ce propos, M. Badani a salué l'expérience pionnière de COSIDER dans ses bassins d'irrigation agricole dans les wilayas de Khenchla et Biskra, d'une capacité de production qui devrait atteindre 200 tonnes en 2024, soulignant que le secteur misait sur la contribution active de COSIDER à la réalisation des objectifs straté-

giques tracés pour développer la filière aquacole en eau douce.

Il a, en outre, affirmé que l'accompagnement permanent et la mise en place de nombreuses mesures incitatives au profit des investisseurs vise à créer une chaîne de production intégrée, à commencer par le développement de l'activité de production d'alevins et de fabrication d'aliments piscicoles et le soutien à la recherche scientifique, jusqu'à l'instauration d'une industrie de transformation des produits aquacoles à travers la création d'un tissu institutionnel privé capable de satisfaire les besoins du marché national

et de s'orienter ensuite vers l'exportation, ajoute la même source. De son côté, le PDG du groupe COSIDER a souligné la disponibilité de sa société, qui contrôle l'ensemble du processus de production du tilapia rouge, à augmenter ses investissements en matière d'élevage de ce type de poisson d'eau douce dans ses bassins d'irrigation agricole, et à développer l'activité de production d'alevins. Au terme de cette rencontre, M. Khemliche a réaffirmé la pleine disposition de COSIDER Agrico à contribuer à l'approvisionnement du marché national en tilapia rouge durant le mois de Ramadhan.

HYDROCARBURES

Protocole d'accord dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures entre Sonatrach et la société chinoise "Sinopec"

Le groupe Sonatrach et son partenaire chinois "Sinopec" ont signé lundi un protocole d'accord, traduisant la volonté des parties à consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers de nouvelles opportunités de partenariat dans le domaine de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, indique un communiqué de Sonatrach.

Le protocole d'accord a pour objet de "définir le cadre de coopération entre les parties dans la perspective de conclure un

contrat d'hydrocarbures sur le périmètre en exploration Hassi Berkane Nord, sous l'égide de la Loi n 19-13 régissant les activités hydrocarbures", explique le groupe.

Le communiqué a, par ailleurs, rappelé que la société "Sinopec" est présente en Algérie depuis 2002 et exploite avec Sonatrach le gisement de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'association ayant pour objet, la récupération et la valorisation des hydrocarbures de ce gisement.

ALNAFT: attribution d'une attestation de pré-qualification d'opérateur-investisseur à la compagnie saoudienne "Midad Energy"

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a attribué, lundi, une attestation de pré-qualification au profit de la compagnie "Midad Energy", pour l'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie.

"L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a procédé, le lundi 4 mars 2024, à la remise d'une attestation de pré-qualification, établie au profit de la compagnie Midad Energy", a-t-elle précisé dans un communiqué.

La cérémonie de remise de cette attestation, présidée par le président du Comité de direction d'ALNAFT, Mourad Beljehem, s'est déroulée en présence de membres du Comité de direction de l'Agence et du Président directeur général (PDG) de la compagnie "Midad Energy", Sheikh Abdulleh Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban, accompagnée d'une délégation, a ajouté la même source. L'approbation de la demande de pré-qualification de la compagnie "Midad Energy" est pour une durée de cinq (5) années en qualité d'opérateur-

investisseur onshore, a fait savoir ALNAFT, tout en soulignant que cette approbation "vient renforcer la liste des compagnies et partenaires pré-qualifiés pour l'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie".

"Les efforts de promotion déployés par l'Agence ALNAFT, dans le cadre de la Loi 19-13 sur les hydrocarbures, demeurent permanents pour la promotion du domaine minier Algérien encore largement sous exploré", a-t-on souligné par ailleurs de même source.

PÉTROLE

Le Brent clôture à 82,80 dollars

Les cours du pétrole ont terminé en légère baisse, lundi, malgré les nouveaux engagements de l'Opep+, la demande inquiète.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a cédé 0,89%, pour clôturer à 82,80 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en avril a perdu 1,53%, à 78,74 dollars. Plusieurs membres de l'Opep+ ont confirmé dimanche la prolongation de leurs coupes volontaires de production jusqu'à mi-2024. "Ces réductions volontaires seront progressivement restituées en fonction des conditions du marché", a précisé l'Opep dans un communiqué publié dimanche. L'Opep+ qui doit se réunir à Vienne début juin, devrait alors décider des niveaux de production du groupe pour la seconde moitié de l'année, voire pour 2025.



MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street termine en baisse et fait une pause, Nvidia 3^e capitalisation mondiale

La Bourse de New York a terminé en baisse, lundi, et observé une pause après de nouveaux records, vendredi, même si de nombreuses valeurs ont fini dans le vert, notamment l'ogre

Nvidia, désormais troisième capitalisation mondiale.

Le Dow Jones a lâché 0,25%, l'indice Nasdaq a perdu 0,41% et l'indice élargi S&P 500 a reflué de 0,12%.

La Bourse de Tokyo en baisse après un nouveau record du Nikkei

La Bourse de Tokyo reprenait son souffle mardi, lestée par des prises de bénéfices après le nouveau record battu la veille par l'indice Nikkei et dans la foulée d'un recul de Wall Street, qui a également marqué une pause après des records.

L'indice vedette de la place japonaise, qui a franchi lundi pour la première fois de son histoire la barre symbolique des 40.000 points, lâchait 0,54% à 39.892,17

points vers 00H55 GMT. L'indice élargi Topix perdait 0,22% à 2.700,31 points.

"Aujourd'hui, le marché japonais devrait commencer sur une note plus basse en raison de la faiblesse des actions américaines" lundi, a commenté Toshiyuki Kanayama dans une note de Monex.

Le yen remontait face au dollar, à 150,38 yens pour un dollar, contre 150,53

yens lundi à 21H00 GMT. La monnaie européenne reflétait aussi par rapport à la devise japonaise, à raison d'un euro pour 163,22 yens contre 163,41 yens la veille.

L'euro s'échangeait par ailleurs pour 1,0853 dollar, contre 1,0856 dollar lundi à 21H00 GMT.

Le marché du pétrole était orienté à la baisse: le baril de WTI américain perdait 0,28% à 78,52 dollars vers 00H50 GMT.

CACAO

La production mondiale devrait diminuer de 11% durant la campagne 2023-2024

La production mondiale de cacao devrait diminuer à 4,45 millions de tonnes durant la campagne 2023 - 2024, soit une baisse de 11 % par rapport à la campagne précédente, selon les prévisions de l'Organisation internationale du cacao (Icoco) publiées récemment dans son dernier rapport.

Ce recul prévu est le fait des baisses attendues des volumes de production en Côte d'Ivoire et au Ghana,

principaux producteurs mondiaux de cacao, dont les filières sont confrontées à des problèmes climatiques ainsi qu'à des problèmes liés au vieillissement des vergers et aux maladies comme le Swollen Shoot, explique la même source.

Ainsi, la production en Côte d'Ivoire ne devrait pas dépasser 1,8 million de tonnes cette année alors qu'un an plutôt le pays contribuait à hauteur de 2,24

millions de tonnes de cacao à l'offre mondiale. Le Ghana, quant à lui, devrait produire 580?000 tonnes environ contre 654?000 tonnes durant la campagne précédente.

Au total, l'Icoco estime que la baisse de production des deux principaux fournisseurs mondiaux de fèves de cacao devrait conduire à un déficit de 375?000 tonnes d'ici septembre prochain contre seulement 74?000 tonnes enre-

gistrées durant la campagne 2022-2023.

Du côté des broyages, l'organisation prévoit notamment une chute de 4,8 % des volumes à 4,77 millions de tonnes en raison de la hausse des prix du cacao en tant que matière première (-61 % à New York depuis le début 2024).

Par ailleurs, les stocks de fin de campagne 2023-2024 devraient reculer à 1,39 million de tonnes.

ETATS UNIS

Des "problèmes de non-conformité" repérés chez Boeing et Spirit

Des "problèmes de non-conformité" ont été repérés dans le contrôle de production du constructeur aéronautique américain Boeing et de son sous-traitant Spirit Aerosystems, a indiqué lundi l'Agence américaine de l'aviation (FAA).

"La FAA a identifié des problèmes de non-conformité dans le processus de contrôle de fabrication, la manipulation et le stockage des pièces détachées et le contrôle de la production", a-t-elle expliqué dans un communiqué.

L'audit de six semaines mené chez Boeing et chez Spirit Aerosystems, qui le fournit notamment en fuselages, a mis en évidence de "multiples exemples dans lesquels les entreprises ne se sont apparemment pas conformées aux requis en matière de qualité de contrôle de production", a précisé la FAA, dans un point d'étape sur l'audit lancé après un incident survenu le 5 janvier.

Ce jour-là, une porte-bouchon d'un Boeing 737 MAX 9 de la compagnie Alaska Airlines s'est détachée de la carlingue quelques minutes après le décollage. Dans la foulée, tous les appareils de cette configuration ont été cloués au sol et le régulateur aérien a lancé, entre autres mesures, un audit sur le processus de production du géant américain. Ce der-

nier a signalé plusieurs problèmes de production en 2023.

Interrogé sur le point d'étape publié lundi par la FAA, Boeing a simplement renvoyé aux déclarations de son patron Dave Calhoun après sa rencontre le 27 février avec Mike Whitaker, patron du régulateur. "Grâce aux journées de sensibilisation à la sécurité, aux découvertes de l'audit de la FAA et au récent rapport d'experts, nous avons une vision claire de ce qui doit être fait", avait réagi M. Calhoun.

Il avait confirmé l'élaboration prochaine d'un plan d'action "avec des critères d'évaluation illustrant le profond changement réclamé par la FAA".

La direction est "totalement mobilisée pour réussir ce défi", avait-il ajouté. Lors de cette rencontre, M. Whitaker a prévenu les dirigeants du groupe que Boeing devait s'engager à réaliser des "améliorations réelles et conséquentes", avait indiqué la FAA.

Le constructeur doit notamment remettre au régulateur, d'ici 90 jours, un "plan d'action complet pour remédier à ses problèmes systémiques de contrôle qualité afin d'atteindre les standards de sécurité non négociables de la FAA", avait précisé M. Whitaker. Ce plan, avait-il ajouté, devra incorporer les conclusions

de l'audit de la FAA ainsi que les recommandations d'une commission d'experts indépendants dont le rapport a été publié le 26 février. Ces derniers ont conclu que le dispositif de Boeing en matière de sécurité présentait des lacunes, relevant notamment des procédures "complexes" semant parfois la "confusion" chez les salariés. Ils ont édicté 53 recommandations pour remédier à leurs 27 constatations insatisfaisantes.

BRÉSIL

Lula appelle à une réforme du FMI afin qu'il reflète "le monde d'aujourd'hui"

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a appelé lundi à réformer le Fonds monétaire international (FMI) afin de le rendre "plus représentatif du monde d'aujourd'hui".

Lors de sa rencontre avec la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, M. Lula a évoqué la nécessité de réformer l'organisme de prêt multilatéral afin d'améliorer sa capacité à "aider les pays qui ont besoin de recourir au FMI dans de meilleures conditions". La réunion a également abordé le développement de l'inclusion sociale et la lutte mondiale contre la pauvreté, a

ECONOMIE MONDIALE

La hausse des prix des services risque de ralentir la désinflation (étude BRI)

L'inflation des biens est en train de décélérer avec la normalisation des chaînes d'approvisionnement mais l'augmentation des prix des services pourrait ralentir le processus de désinflation, selon une étude de la Banque des règlements internationaux (BRI) publiée lundi. Pour calculer l'inflation, l'indice des prix à la consommation de chaque pays s'appuie sur des relevés concernant un nombre important de biens mais aussi de services.

Et si "l'augmentation en flèche des prix des véhicules d'occasion" avait fait les gros titres lorsque l'inflation avait commencé à s'emballer au sortir des confinements, l'attention se porte désormais davantage sur "l'augmentation des coûts du logement et des repas au restaurant", notent les auteurs de l'étude.

Considérée comme la banque centrale des banques centrales, la BRI publie chaque trimestre un rapport qui inclut des études de fond sur des questions de politique monétaire.

Dans cette étude, ses économistes ont cherché à savoir si l'augmentation des prix des services ne risque pas de prolonger la lutte contre l'inflation que mènent actuellement les banques centrales.

En 2023, l'inflation des prix alimentaires, de l'énergie et "dans une moindre mesure" des biens de base ont graduellement reculé. La hausse des prix des services s'est en revanche avérée "plus têtue", soulignent-ils.

Or l'inflation venant des services tend à être plus persistante car elle dépend davantage de l'évolution des salaires et elle est moins sensible aux fluctuations de l'énergie que la production de biens.

Les prix des biens réagissent plus rapidement en cas choc sur les prix de l'énergie mais peuvent aussi redescendre plus vite lorsque le reflux des cours s'amorce.

Selon eux, cette inflation des services importe, en particulier dans les économies avancées où les services pèsent plus lourd dans l'économie, car elle pourrait "maintenir les pressions inflationnistes sous-jacentes à court terme" et signifier que les politiques monétaires vont devoir rester "restrictives".

Dans la décennie précédant la pandémie de Covid-19, l'inflation des services était supérieure de 1% en moyenne à celle des biens.

Les économistes de la BRI apportent toutefois quelques nuances, soulignant que la donne a changé dans ce cycle d'inflation, au moins temporairement, en raison des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, qui ont surtout fait décoller les prix des biens. De plus, "la politique monétaire a peut-être davantage d'impact à ce stade", selon eux, les prix des services réagissant rapidement au ralentissement de la conjoncture économique.

D'après les économistes de la BRI, la désinflation est en cours en 2024, mais le travail n'est pas terminé", jugent-ils.

CHINE

Pékin se fixe un objectif de 5% de croissance pour 2024

La Chine a fixé mardi un objectif de 5% de croissance économique en 2024, selon une copie d'un rapport d'activité du gouvernement.

Ce rythme de croissance a été rendu public dans le rapport d'activité du gouvernement, publié en marge de la session annuelle du Parlement. Ce chiffre doit être officialisé plus tard dans la journée par le Premier ministre chinois Li Qiang. Cet objectif est similaire à celui fixé en 2023, qui était "autour de 5%".

La Chine a fixé mardi un objectif de 5% de croissance économique en 2024, selon une copie d'un rapport d'activité du gouvernement.

Ce rythme de croissance a été rendu public dans le rapport d'activité du gouvernement, publié en marge de la session annuelle du Parlement. Ce chiffre doit être officialisé plus tard dans la journée par le Premier ministre chinois Li Qiang. Cet objectif est similaire à celui fixé en 2023, qui était "autour de 5%".

COMMERCE

Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation contre le gaspillage

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a lancé, lundi, une campagne nationale de sensibilisation contre le gaspillage, à travers un spot publicitaire intitulé: «Mobilisons-nous tous pour lutter contre le gaspillage et rationaliser la consommation».

La campagne dont le coup d'envoi a été donné par le ministre du secteur, Tayeb Zitouni au niveau du Centre commercial «Carrefour» à Alger, vise principalement à sensibiliser à l'importance de lutter contre toute forme de gaspillage et à la consommation rationnelle notamment à l'approche du mois de ramadan.

Le ministre a mis en exergue l'importance de la solidarité avec les personnes nécessiteuses pour lutter contre le gaspillage, citant à titre d'exemple les quantités du pain gaspillées durant le mois sacré (plus de 100 millions de baguettes), et dont le coût est estimé à 320 millions de dollars par an (près de 900 millions de baguettes).

A cet effet, il a été décidé cette année de lancer une action de solidarité avec la participation de la société civile, des autres secteurs ministériels et de tous les acteurs pour lutter contre le phénomène du gaspillage qui impacte divers domaines, dans le but d'inculquer la culture de la consommation rationnelle. M. Zitouni a également souligné l'importance du rôle du conditionnement dans la lutte contre le gaspillage afin de permettre au citoyen d'acheter la quantité qui correspond à ses besoins.

Par ailleurs, le ministre a souligné l'importance de généraliser le paiement, notamment au niveau des centres commerciaux, relevant que 70 % des citoyens payent toujours leurs factures d'achats en espèces.

Répondant à une question sur la disponibilité des produits de large consommation lors du mois sacré, M. Zitouni a assuré que la garantie de la disponibilité des produits en



quantités suffisantes est une des principales instructions données par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et sur laquelle il a toujours insisté.

Après avoir affirmé que tous les produits de large consommation et autres produits étaient disponibles sur le marché, le ministre a fait savoir que le travail se poursuit pour assurer la distribution de ces produits, le maintien de la stabilité des prix et le respect des marges bénéficiaires par les importateurs et les producteurs.

Plusieurs produits ont été exportés tels que l'oignon, la pomme de terre, les agrumes et les dattes, a précisé M. Zitouni, ajoutant que d'autres produits ayant connu des perturbations en matière d'approvisionnement ont été interdits à l'exportation à l'image de la tomate.

Concernant la lutte contre la flambée des prix durant le mois du Ramadhan, le ministre a insisté sur la mobilisation des agents de contrôle à cet effet en vue de réguler le marché, relevant que le travail se

poursuivait pour contrôler la chaîne de distribution et assurer la traçabilité des produits et la régulation des prix.

Dans ce sillage, il a appelé les citoyens à signaler les dépassements des commerçants qui augmentent les prix des produits sans motif, saluant les efforts des associations de protection du consommateur. S'agissant des concours d'évaluation des meilleurs produits de consommation, M. Zitouni a souligné qu'il est interdit à toute personne de dire que tel ou tel produit est le meilleur en Algérie sans passer par les circuits officiels de l'Etat et les services de santé habilités pour évaluer les produits.

«Toutes les initiatives sont les bienvenues qu'elles soient pour la sélection du meilleur produit de l'année ou l'orientation des consommateurs», a-t-il fait savoir, mais cela doit se faire «conformément aux conditions, règles juridiques et normes en vigueur et ce dans le cadre de la transparence et de la participation de l'ensemble des secteurs».

SKIKDA

Gestion des déchets : lancement de l'application électronique «Balligh» dédiée aux doléances des citoyens

Une application électronique «Balligh» dédiée à la réception des doléances des citoyens en matière de gestion des déchets par l'Entreprse communale de nettoyage et de gestion (ECONEG) de Skikda a été lancée lundi. La création de cette application qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat algérien avec l'agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ) permettra aux cadres de l'Econeg chargée de la collecte des déchets dans la commune de Skikda, de traiter de manière instantanée et positive, les doléances des citoyens s'agissant d'éventuelle perturbation dans l'opération de collecte des déchets, d'assainissement des bacs à déchets, ou de balayage, a précisé le directeur général de l'environnement et du développement durable auprès du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Messaoud Tebani dans une allocution prononcée au lancement de cette application au palais de la culture et des arts Malek Chebel, en présence des autorités locales. De son côté, le directeur du projet à GIZ, Ahmed Fekayri a considéré que l'application est différente de ce qui avait été lancé dans d'autres régions du pays, car concernant uniquement la commune de Skikda ce qui va permettre une aisance dans le tri des doléances des citoyens et des réponses des le traitement de leurs préoccupations. Selon M. AbdAllah Bouchelil, directeur de l'Econeg, l'application électronique disponible sur Play store et téléchargeable gratuitement sur n'importe quel smart phone permet la formulation des doléances des citoyens s'agissant de l'hygiène du milieu de la commune de Skikda, ajoutant que pour accéder à l'application, l'utilisateur doit créer un compte, ou accéder directement via le compte Google, précisant que l'application «Balligh», permet de présenter des doléances à distance et la numérisation et la gestion des déchets en plus du traitement des doléances des citoyens dans un délai réduit.

JJJEL

Présentation du rapport sur «le soutien technique à la gestion durable des forêts pour lutter contre les feux de forêts en Algérie»

Le rapport sur «le soutien technique à la gestion durable des forêts pour lutter contre les feux de forêts en Algérie», élaboré par des experts de la Banque mondiale, a été présenté lundi à Jijel. «Les recommandations du rapport insistent sur l'association des différents intervenants dont les associations, les médias et les riverains à la protection de cette ressource naturelle plus que jamais menacée», a affirmé le secrétaire général de la wilaya de Jijel, Kamel Berkane, dans son allocution d'ouverture de l'atelier de formation, organisé au centre de formation des agents techniques de Kessir, en présence de membres de la Direction générale des forêts (DGF), de la Banque mondiale et des conservateurs des forêts de 20 wilayas. Il a ajouté que l'action anticipée est de nature à réduire l'impact des incidents et cela ne peut se faire qu'avec une bonne préparation incluant des travaux sylvicoles, l'ouverture de pistes forestières, la réalisation de tranchées anti-feux, l'élaboration de plans de prévention et la sensibilisation du citoyen en tant qu'agent fondamental et efficace». De son côté, Abdelbasset Touati, directeur des études à la Délégation nationale aux risques majeurs, a indiqué à l'APS que la présentation de ce rapport réalisé en partenariat par des experts de la Banque mondiale présente aux partenaires locaux les conclusions de l'analyse de l'état de la forêt en Algérie, ses problèmes et ses menaces dont les incendies dont l'ampleur s'est accentuée ces dernières années menaçant même les vies humaines. La rencontre, a-t-il noté, s'inscrit aussi dans le cadre des préparatifs de la campagne de prévention des feux de forêts de l'année 2024 et traduit la détermination des autorités supérieures de l'Etat à protéger la ressource forestière par la mobilisation des moyens humains et matériels pour éviter les incendies enregistrés en Algérie durant les trois dernières années.

TISSEMSILT

Réception de plus de 8.000 doses de vaccins contre la rage

Plus de 8.000 doses de vaccin contre la rage ont été réceptionnées pour effectuer la campagne de vaccination contre cette zoonose, a-t-on appris, lundi, de la direction des Services agricoles. L'inspecteur vétérinaire Brahim Bourane a fait état de la mobilisation d'équipes mobiles composées de 22 vétérinaires parmi les cadres de la direction des services agricoles, appuyées par tous les moyens nécessaires pour vacciner les chiens domestiques et errants au niveau des exploitations agricoles et dans les zones rurales, précisant que l'opération a débuté, dimanche, et se poursuivra jusqu'à la fin mai prochain.

La même source a affirmé que cette vaccination, gratuite, vise à protéger les citoyens contre la rage, faisant observer que la direction des services agricoles de la wilaya a mis à contribution l'ensemble des acteurs, notamment les agriculteurs, la chambre de l'agriculture et les communes pour réussir cette opération. Par ailleurs, dans le cadre de la protection du cheptel animal contre les zoonoses et les épizooties, le service vétérinaire de la direction des services agricoles a vacciné près de 9.000 têtes de bovins (vaches) contre la fièvre aphteuse et des ovins, tandis qu'une opération de vaccination est en cours du cheptel ovin contre la clavelée, et ce dans toute la wilaya, après avoir réceptionné du ministère 170.000 doses de vaccin, a ajouté la même source, soulignant que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'avril prochain.

SIDI BEL ABBÈS

Arrestation d'un réseau criminel et saisie de 20 kg de drogues

Les services de la Gendarmerie Nationale de Sidi Bel Abbès ont procédé à l'arrestation de 5 individus activant dans le cadre d'un réseau criminel international organisé spécialisé dans la vente de drogues, avec saisie de 20 kg de ce poison, a indiqué lundi un communiqué de corps. La même source précise que «sur la base d'informations reçus par la brigade de recherche de la Gendarmerie na-

tionale de Sidi Bel Abbès, faisant état de l'existence d'un réseau criminel s'adonnant à des activités de trafic et de transport de stupéfiants à bord d'un véhicule touristique, et suite à la fouille des documents administratifs et à une fouille par une équipe cynotechnique, un compartiment sous les sièges arrière du véhicule a été découvert comportant une caisse prévue pour dissimuler l'ar-

TRANSPORT URBAIN À ALGER

L'Etusa prévoit un programme spécial pour le Ramadhan

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a prévu un programme spécial pour le mois de Ramadhan pour assurer le service sur le réseau de transport collectif par bus de la capitale jusqu'à 2h du matin, a indiqué lundi un communiqué de l'entreprise. «A l'occasion du mois sacré de ramadan, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a mis en place un programme spécial pour faciliter les déplacements des citoyens à travers les quartiers et les communes de la capitale», a-t-elle précisé dans son communiqué. Ainsi, le programme comprend pendant les jours ouvrables de la semaine 186 lignes assurées par 381 bus la journée et 74 lignes avec 82 bus après «el Iftar» (rupture du jeûne), détaille la même source, précisant que les horaires d'exploitation sont fixés de 06h00 à 18h00 la journée et de 20h00 à 02h00 du matin après «el Iftar». Concernant les week-ends, le programme de l'Etusa couvre vendredi avec 183 lignes desservies par 183 bus, tandis que le programme de samedi concernera 186 lignes assurées par 247 bus durant des horaires d'exploitation allant de 06h00 à 18h00 pour la journée et de 20h00 à 02h00 du matin après «el Iftar», selon le communiqué. Dans le cadre de l'animation des soirées ramadanesques et afin de permettre aux citoyens de profiter de l'ambiance du mois sacré, l'Etusa sera également présente avec ses bus «City-Tour», à partir de 23 mars pour des visites guidées vers les monuments historiques et les sites religieux, a-t-on ajouté de même source.

gent récolté du trafic de drogue (500 millions de centimes) ainsi qu'un mouton de kif traité». Suite à une enquête plus approfondie et à l'extension du domaine de compétences à plusieurs wilayas du pays, l'opération a permis «l'arrestation de 5 individus dont une femme avec la saisie de 20 kg de kif traité, 110g de cocaïne, 500 millions de centimes, deux véhicules touristiques et de

faux papiers, 11 téléphones portables en sus d'une balance électronique». Dès le parachèvement de toutes les formalités légales, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes pour délit de «possession, stockage, et transport de stupéfiants à l'aide d'un véhicule prévu à cet effet et trafic de drogue dans le cadre d'une bande criminelle internationale organisée».

MÉTÉO

L'OMM prédit des températures supérieures à la normale entre mars et mai

Le phénomène météorologique El Nino a atteint son pic en décembre et il est l'un des cinq plus puissants jamais enregistrés, a indiqué mardi l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui prédit des températures au-dessus de la normale entre mars et mai sur la terre ferme.

«Des températures supérieures à la normale sont prévues sur presque toutes les zones terrestres entre mars et mai», souligne l'OMM. El Nino «s'affaiblit progressivement mais continuera d'avoir un impact sur le climat mondial dans les mois à venir, alimentant la chaleur emprisonnée par les gaz à effet de serre (GES), issus des activités humaines», précise l'organisation dans un communiqué, relayé par des médias.



«Le phénomène météorologique naturel, qui correspond à un réchauffement d'une grande partie du Pacifique tropical, se produit tous les deux à sept ans pour durer entre neuf et 12 mois. Il modifie la circulation de l'atmosphère à l'échelle de la planète et réchauffe des zones lointaines, dans le contexte d'un climat modifié par les activités humaines.

«Il y a environ 60% de chances qu'El Nino persiste entre mars et mai, et 80% de chances que des conditions neutres (ni El Nino ou La

Nina) soient observées d'avril à juin», a indiqué l'OMM.

«(..) 2023 a été de loin l'année la plus chaude jamais enregistrée», a rappelé la nouvelle Secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, affirmant qu'El Nino a contribué à ces températures records, mais les GES, qui emprison-

nent la chaleur en sont sans équivoque le principal responsable. La météorologue argentine, qui est à la tête de l'organisation depuis janvier, a également rappelé que les températures à la surface des océans dans le Pacifique équatorial «reflètent clairement El Nino». Mais, a-t-elle poursuivi, «les températures à la surface de la mer dans d'autres parties du globe ont été persistantes et inhabituellement élevées au cours des 10 derniers mois.

«La température de la surface de la mer en janvier 2024 était de loin la plus élevée jamais enregistrée pour janvier. C'est inquiétant et ne peut pas être expliqué uniquement par El Nino», met-elle en garde.

TANZANIE

Dix-neuf personnes tuées par des crocodiles en cinq ans sur les rives du lac Victoria

Au moins 19 personnes ont été tuées et 20 autres mutilées par des crocodiles au cours des cinq dernières années sur les rives méridionales du lac Victoria en Tanzanie (district de Sengerema, région de Mwanza), a déclaré dimanche un responsable.

Paul Poncian, responsable de la faune du district de Sengerema, a déclaré que

20 personnes avaient été mutilées après avoir été attaquées par des crocodiles entre janvier 2019 et décembre 2023.

«Les victimes des attaques de crocodiles dans le lac ont été des pêcheurs pour la plupart», a précisé M. Poncian. Il a fait état d'autres victimes tels que des nageurs ou des personnes collectant de l'eau du lac Victoria, le plus grand lac

d'Afrique et le principal réservoir de fleuve Nil.

Lolruck Mosses, haut responsable au sein de l'Autorité tanzanienne de gestion de la faune et de la flore (TAWA), a fait savoir que l'autorité avait lancé une campagne visant à sensibiliser les résidents à proximité du lac au danger de ces attaques dans le but de les éviter.

ESPAGNE

Trois morts dans l'incendie d'un immeuble dans le sud-est du pays

Trois personnes, dont un enfant, sont mortes dans la nuit de dimanche à lundi dans l'incendie d'un immeuble à Villajoyosa, près d'Alicante (sud-est

de l'Espagne), une dizaine de jours après un autre incendie meurtrier dans la même région, ont annoncé les autorités. Quatorze autres occupants de l'im-

meuble ont été évacués après avoir «inhale de la fumée» et ont été pris en charge, a indiqué une porte-parole des autorités sanitaires régionales, citée par

des médias. La porte-parole a ajouté que le feu s'était déclaré aux alentours de 02h15 (01H15 GMT), et était désormais maîtrisé.

TURQUIE

Un mort et trois blessés dans une explosion de camion-citerne à Istanbul

Une personne est morte et trois autres ont été blessées dans l'explosion d'un camion-citerne lundi à Istanbul, ont déclaré les autorités locales. Le camion-citerne était garé dans un centre de loisirs du dis-

trict d'Atasehir, sur la rive asiatique de la ville, lorsque l'incident s'est produit, a indiqué le bureau du gouverneur d'Istanbul dans un communiqué, ajoutant que des soudeurs travaillaient sur le camion au

moment de l'explosion, suivie par un incendie. Les services de santé et les pompiers se sont précipités sur place après l'explosion, dont la cause exacte fait toujours l'objet d'une enquête.

ITALIE

Plus de 4.500 personnes bloquées dans le nord-ouest à cause d'avalanches

Environ 4.500 personnes, dont des touristes, ont été coincées dans des localités dans les montagnes du nord-ouest de l'Italie, en Vallée d'Aoste, à cause d'avalanches, ont rapporté lundi des médias. Personne n'a été blessé à la suite de l'incident, a-t-on précisé. Selon la chaîne RAI News 24, une importante quantité de neige a bloqué le tunnel routier de l'autoroute principale reliant plusieurs localités. Actuellement, il y a un grand nombre de touristes de ski dans cette zone. Alors que la menace d'avalanches persiste, les écoles sont fermées dans la plupart des régions montagneuses. En une semaine, l'Italie a été frappée par un deuxième cyclone apportant de fortes chutes de neige dans les régions montagneuses et de fortes pluies dans le centre et les plaines.

CHINE

Un séisme de magnitude 5,3 secoue le Qinghai (nord-ouest)

Un séisme de magnitude 5,3 a secoué le district de Zadoi dans la province chinoise du Qinghai (nord-ouest), mardi à 10h07 (heure locale), selon le Centre du réseau sismique de Chine (CENC). L'épicentre a été localisé à 33,52 degrés de latitude nord et à 93,01 degrés de longitude est, avec une profondeur de 10 kilomètres, a annoncé le CENC. Aucune victime n'a été signalée pour l'instant. Les autorités ont affirmé qu'aucune secousse majeure n'avait été ressentie dans les zones urbaines du district de Zadoi.

ALLEMAGNE

Les conducteurs de train appelés à des «vagues de grèves»

Les conducteurs de train en Allemagne sont appelés à des «vagues de grèves» dès mercredi, dans un bras de fer prolongé sur les salaires et le temps de travail avec l'opérateur Deutsche Bahn (DB), a annoncé lundi le syndicat GDL. Avec des négociations au point mort, «nous déclençons (...) des vagues de grèves», a déclaré le président de GDL Claus Weselsky. La première grève durera 35 heures et débutera mercredi à 17h00 GMT pour le fret et jeudi à 01h00 GMT pour les voyageurs. Ces vagues d'arrêts de travail feront en sorte que «le chemin de fer ne (soit) plus un moyen de transport fiable», selon M. Weselsky. Recourir à l'avion ne sera probablement pas une solution pour de nombreux voyageurs: le syndicat Verdi appelle lui à une grève d'avertissement chez la compagnie allemande Lufthansa jeudi et vendredi. D'autres grèves suivront à la DB, et sans préavis de 48 heures comme à l'accoutumée, selon le responsable syndical. Son organisation a déjà initié quatre grèves dans ce conflit social, la dernière fin janvier ayant duré près de six jours, l'une des plus longues dans l'histoire du transport ferroviaire allemand. Lors de ces arrêts de travail, le trafic ferroviaire avait été paralysé dans tout le pays. Cette nouvelle grève «durera au total 35 heures (...) pour que tout le monde dans la République (fédérale) comprenne de quoi elle retourne: la semaine de 35 heures», contre 38 heures actuellement, a déclaré M.Weselsky, dont le syndicat réclame aussi des hausses de salaires pour compenser l'inflation.

CAP-VERT

Six morts et des disparus dans le naufrage d'une pirogue de migrants

Les autorités cap-verdiennes effectuaient des fouilles lundi pour retrouver des survivants d'une pirogue de migrants échouée la veille sur une île du nord-ouest de cet archipel de l'océan Atlantique, avec cinq personnes mortes à son bord, ont-elles indiqué.

Cinq survivants étaient sur le bateau au moment où il a été retrouvé, l'un d'entre eux est décédé à l'hôpital lundi, portant à six le nombre de victimes, a annoncé le délégué de la Santé de l'île de Sao Vicente, Elisio Silva, à la télévision cap-verdienne.

Selon le récit des quatre survivants, la pirogue comptait environ 65 personnes. «Dans les prochains jours, d'autres corps peuvent s'échouer sur la côte», a prévenu M. Silva. «Les survivants souffraient d'une grave déshydratation, mais sont désormais (dans un état) stable et pourront sortir de l'hôpital d'ici demain», a-t-il ajouté.

ETATS-UNIS

Cinq morts dans le crash d'un petit avion près d'une autoroute

Cinq personnes sont mortes lundi dans le crash d'un petit avion privé près d'une autoroute de Nashville, dans l'Etat américain du Tennessee (sud-est), a annoncé la police locale. «Cinq personnes à bord de l'avion ont péri dans l'accident», a indiqué la police métropolitaine de Nashville dans un message publié sur X (anciennement Twitter) mardi.

La police a également publié une photo montrant l'épave endommagée de l'avion monomoteur sur un espace ouvert, à la sortie de l'autoroute. De son côté, le Département des sapeurs-pompiers de Nashville a indiqué sur le même réseau social qu'un «incendie violent» était en cours lorsque ses hommes sont arrivés sur place.

Le pilote de l'avion avait signalé une panne de moteur et d'électricité vers 19h40 (heure locale), selon le porte-parole de la police de Nashville, Don Aaron, cité auparavant par les médias américains. Il a été autorisé à effectuer un atterrissage d'urgence à l'aéroport John C. Tune, mais il s'est écrasé à quelques kilomètres de là, a indiqué le porte-parole, annonçant l'ouverture d'une enquête.

ALLEMAGNE

Au moins 4 morts et 58 blessés dans l'incendie d'une maison de retraite

Au moins 4 personnes sont mortes et 58 ont été blessées dans l'incendie d'une maison de retraite dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en Allemagne, a rapporté la Radiodiffusion ouest-allemande Cologne (WDR).

Selon cette dernière, les pompiers sont arrivés sur les lieux vers 05h00 du matin (heure locale). A ce moment-là, le feu s'était tellement propagé qu'il était impossible d'entrer dans certaines parties du bâtiment, et les pompiers ont dû briser des fenêtres.

Plusieurs blessés ont été transportés à l'hôpital. Selon WDR, les causes de l'incendie restent encore à déterminer.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX Plus d'une douzaine d'interventions chirurgicales effectuées sur des patients souffrant de brûlures à El-Oued

Plus de douze (12) interventions chirurgicales de correction d'anciennes séquelles dues aux brûlures sont effectuées sur des enfants de la wilaya d'El-Oued dans le cadre du jumelage entre l'établissement hospitalier spécialisé «EHS-Bachir Benacer» d'El-Oued et le centre hospitalo-universitaire «Ibn-Sina» d'Annaba, ont indiqué lundi les organisateurs. Cette opération est menée par un staff médical composé de sept praticiens spécialistes, dont des chirurgiens pédiatres, cinq réanimateurs-anesthésistes, conduite par le Pr. Fadila Bouattou, chef de service de chirurgie plastique au CHU-Annaba. Ces interventions de deux jours sont destinées aux enfants âgés de six mois à 10 ans, issus des familles défavorisées porteurs de stigmates de brûlures, a indiqué le directeur de l'EHS d'El-Oued, Zakaria Naïboue. De même des enfants, issus de différents wilayas, ont bénéficié, dans le cadre de ce jumelage, de consultations médicales spécialisées préliminaires aux interventions déterminant les actes chirurgicaux. Cette action de jumelage qui a permis aux corps médicaux de l'EHS-El-Oued de tirer profit de formation et perfectionnement d'expériences sur le thème de correction des séquelles des brûlures, devra être reconduite à la satisfaction des enfants manifestant d'anciennes cicatrices. Par ailleurs, une unité de traitement des brûlés sera ouverte au niveau de la nouvelle structure hospitalière EHS-Bachir Benacer, et mise en service après l'achèvement de l'opération d'équipement.

Une équipe médicale de Mostaganem à l'hôpital de Oued R'hiou (Relizane)

Une équipe médicale spécialisée du Centre hospitalo-universitaire de Mostaganem a entamé, récemment, des consultations et des opérations chirurgicales au niveau de l'Etablissement public hospitalier «Ahmed Francis» de Oued R'hiou, dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DPS). La DPS a précisé que ces prestations médicales s'inscrivent dans le cadre d'une convention de jumelage entre le Centre hospitalo-universitaire «Bensmail Boumediene» de Mostaganem et l'Etablissement public hospitalier de la ville de Oued R'hiou, à la faveur de laquelle des consultations médicales et des opérations chirurgicales seront pratiquées au profit des malades admis à cet hôpital de la wilaya de Relizane. Cette action est conduite par une équipe médicale composée d'oncologues et de spécialistes en chirurgie laparoscopique, a fait savoir la même source, précisant que ces opérations, initiées régulièrement au profit des malades de la région et dans le même cadre, vise à rapprocher les infrastructures hospitalières des malades de la wilaya de Relizane, afin de leur épargner les désagréments liés au déplacement en dehors du territoire de leur région. Le programme de jumelage entre les deux établissements hospitaliers comporte également des sessions de formation au profit des médecins de l'hôpital «Ahmed Francis» destinées à créer un espace devant favoriser le contact des praticiens de l'hôpital de Oued R'hiou avec des médecins spécialistes et intensifier l'échange d'expériences entre les professionnels de la santé, a-t-on indiqué. Pour rappel, le staff médical du Centre hospitalo-universitaire de Mostaganem a réalisé, durant le mois de janvier dernier au niveau de l'hôpital de Oued R'hiou, des prestations médicales en oncologie, neurologie et les maladies thoraciques.

NÂAMA

Des structures de santé dotées de nouveaux équipements médicaux (DSP)

Les structures de santé de la wilaya de Nâama ont bénéficié, récemment, de nouveaux équipements médicaux pour lesquels une enveloppe financière de plus de 155 millions DA a été consacrée, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya. Ces opérations concernent le renouvellement des équipements du complexe technique de radiologie et du laboratoire pour un montant de 70 millions DA, en plus de l'acquisition d'équipements au profit de la polyclinique de haï 17 octobre à Aïn Sefra, d'une valeur de 40 millions DA, et 3 appareils de stérilisation et deux générateurs électriques, pour un montant financier de 45 millions DA, a indiqué le directeur du secteur de la santé de la wilaya, Talha Benaouda. Ces opérations visent également à améliorer le niveau des prestations médicales destinées aux malades, à travers la mise à disposition d'équipements et matériels médicaux et leur adaptation aux conditions exigées pour l'accueil des malades, et ce après le recrutement, au début du mois de mars en cours, d'une spécialiste en radiologie à l'hôpital «Les Frères Chenafa» à Mécheria, selon la même source. D'autre part, tout est à pied d'œuvre pour l'ouverture prochaine des services des urgences médicales au niveau de 9 polycliniques de la wilaya, qui travailleront 24h/24 et qui sont actuellement pourvues de médecins généralistes et spécialistes, selon M. Benaouda. Par ailleurs, le même responsable a souligné que le taux de numérisation des établissements de santé de la wilaya de Nâama dépasse actuellement les 90 pc, en attendant l'achèvement de cette opération au niveau des établissements qui font l'objet de réhabilitation et de restauration. Environ 104 établissements de santé, à l'instar des polycliniques, des centres de santé de proximité, de transfusion sanguine et des salles de soins, connaissent actuellement la mise en place d'un système sécurisé des informations du patient et des services informatiques du bureau d'accueil à l'entrée de ces structures de santé, ainsi que la numérisation des prescriptions médicales et des résultats d'analyses spécialisées dans la wilaya, en plus d'autres facilitations pour assurer le suivi en temps réel du dossier du malade. La direction de la santé de la wilaya prépare activement le projet de raccordement conjoint entre tous les établissements de santé de la wilaya au réseau de fibre optique, afin de permettre l'échange d'informations entre l'ensemble de ces structures pour fournir un service de qualité au malade.

ORAN

Réalisation de 5 interventions chirurgicales par cœlioscopie au profit de patients atteints d'hernie inguinale

Le service de chirurgie générale de l'Etablissement hospitalier «Dr Medjebeur Tami» d'Aïn El-Turck de la wilaya d'Oran a effectué des interventions chirurgicales pariétales par cœlioscopie en utilisant des plaques prothétiques pour cinq patients souffrant d'hernie inguinale, dans le cadre de l'amélioration des prestations, a-t-on appris, lundi, de cet établissement sanitaire.

Cette opération, première du genre effectuée par cet établissement hospitalier, a été réalisée en faveur de cinq malades (3 hommes et 2 femmes), sous la supervision du professeur Benhiziya et son staff médical et paramédical, a indiqué la cellule d'information et de communication de cet hôpital.

L'avantage de ce type de chirurgie est qu'il ne provoque pas de douleur significative après l'intervention, raccourcit

le séjour à l'hôpital et assure une récupération plus rapide aux patients, qui peuvent reprendre leur alimentation normale et pratiquer leurs activités quotidiennes le plus rapidement possible, selon la même source. Les cinq patients opérés sont en bonne santé, selon la même source, qui a affirmé que cette première opération sera suivie par d'autres opérations du même type et dans de multiples spécialités chirurgicales. Ce pro-



cessus s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des prestations de santé et de la prise en charge optimale des patients, a-t-on indiqué.

JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES À BISKRA

Des opérations neurochirurgicales gracieuses au profit de 27 patients (DSP)

Des opérations neuro-chirurgicales seront gracieusement effectuées au profit de 27 patients dans le cadre des journées médico-chirurgicales qui se tiennent depuis début cette semaine au 10 mars à l'établissement public hospitalier (EPH) Bachir Benacer de Biskra, a indiqué lundi le directeur de wilaya de la santé.

Dans une déclaration à l'APS, Abdelkader Aouini, a précisé que ces interventions seront effectuées par un staff médical de haute compétence dans le cadre d'une initiative de solidarité de l'Association amitié populaire franco-algérienne (APFA) ciblant, notamment les enfants atteints de cancers du cerveau.

Ces interventions «déliticas» seront réalisées par des médecins fran-

çais et algériens résidant en Europe en coordination avec des staffs médicaux et paramédicaux de l'EPH Bachir Benacer, a souligné le même responsable ajoutant que des interventions de chirurgie plastique seront également effectuées à des patientes atteintes de cancer du sein à l'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie et pédiatrie de la cité El-Allia.

Des sessions de formation seront parallèlement organisées par ces médecins spécialistes au profit des médecins et paramédicaux de l'unité de neuro-chirurgie pédiatrique du même établissement hospitalier et du CHU de Batna, a assuré le directeur de la santé.

Le Pr. Farid Farhi, spécialiste en chirurgie pulmonaire, représentant

de l'APFA, a indiqué que la présence de cette mission médicale en Algérie et à Biskra précisément vise à soulager des malades et leur éviter le déplacement à l'étranger.

Les opérations qui seront effectuées, a-t-il ajouté, soulageront certainement des malades et leurs proches surtout qu'elles sont effectuées dans des spécialités comme la neuro-chirurgie, la chirurgie plastique et la chirurgie réparatrice de brûlure qui exigent de hautes compétences et des coûts onéreux.

Ces journées médico-chirurgicales sont encadrées par cinq médecins spécialistes de l'APFA avec le concours de staffs locaux dans le cadre d'une initiative commune de la direction de wilaya de la santé et l'APFA.

SÉTIF

L'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie offre un don au CHU

L'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie a offert lundi un don comprenant des équipements médicaux au profit du centre hospitalo-universitaire CHU Abdenour Saâdna de Sétif pour des services et consultations médicales en gyné-

logie obstétrique. La cérémonie de remise de ces équipements médicaux a eu lieu au CHU, en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Li Jian et le directeur de wilaya de la santé, Ali Benkama en plus des cadres du secteur et le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hamza Belayat.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la «promotion de la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine médical, l'approfondissement des relations et la consolidation des liens d'amitié entre les deux peuples d'autant que les missions médicales chinoises viennent en Algérie de manière cyclique depuis plus de 60 ans», a indiqué l'ambassadeur qui supervisait l'opération d'octroi de don.

L'ambassadeur qui a reçu des explications sur les potentialités dont dispose la wilaya de Sétif dans divers domaines a précisé que «l'effort se poursuivra dans le futur pour développer et hisser le niveau de la coopération et de partenariat entre la République populaire de Chine et l'Algérie dans le domaine académique».

Par ailleurs, l'ambassadeur a indiqué que les relations algéro-chinoises dans les différents domaines, notamment économique constitue un modèle de coopération, précisant que 20 investisseurs chinois des secteurs public et privé participeront mardi au forum économique de Sétif pour étudier les moyens de coopération et d'échange dans ce domaine et faire sortir une vision sur les opportunités

d'investissement dans la région.

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie a évoqué également l'importance du secteur du tourisme dans le développement du partenariat entre les deux pays et le renforcement et l'approfondissement de la relation entre les peuples algérien et chinois, ajoutant que «2024 sera l'année de la découverte des potentialités touristiques dans la région de Sétif par le peuple chinois» notamment la région de Djemila à l'Est de Sétif qu'il a qualifiée de «perle touristique».

De son côté, directeur général du CHU Mohamed Abdenour Saâdna de Sétif, M. Abdelaziz Tifour a valorisé à cette occasion l'initiative, estimant qu'elle reflète la solidarité des relations entre l'Algérie et la République populaire de Chine.

Le don reçu par le CHU de Sétif est composé d'un équipement d'échographie, des appareils d'imagerie vasculaire et des injections électroniques pour faire passer le médicament. La 28^{ème} mission médicale chinoise exerce ses missions à l'hôpital mère-enfant El Bez à l'ouest de Sétif depuis le mois d'octobre dernier, a-t-on rappelé précisant qu'elle est composée de 5 médecins spécialistes en gynécologie obstétrique, 2 médecins spécialistes en réanimation, et 2 autres spécialistes en acupuncture chinoise, selon les explications données par la directrice des activités médicales et paramédicales au CHU de Sétif, DR. Feriel Saâda.

PALESTINE

Dix enfants morts de malnutrition dans un hôpital de Ghaza (OMS)

Une équipe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui s'est rendue ce week-end dans deux hôpitaux du nord de la bande de Ghaza, théâtre d'une sauvage agression sioniste, a décrit une situation «sinistre», avec dix enfants morts en martyrs de faim dans un des deux établissements, déclare lundi le chef de l'OMS.

L'équipe de l'OMS a visité les hôpitaux Kamal Adwane à Beit Lahia et al-Awda à Jabaliya. «Il s'agit de la première visite depuis le début du mois d'octobre 2023, en dépit de nos efforts pour avoir un accès régulier au nord de la bande de Ghaza», écrit Tedros Adhanom Ghebreyesus sur X.

Les conclusions de cette visite sont «sinistres», a-t-il poursuivi, décrivant une situation particulièrement épouvantable à al-Awda, dont l'un des bâtiments a été détruit.

L'hôpital Kamal Adwane, le seul hôpital pédiatrique du nord de l'enclave palestinienne, «déborde de patients». Le manque de nourriture a entraîné la mort de dix enfants en martyrs, poursuit-il. Au total, le ministre palestinien de la Santé fait état d'au moins 16 enfants morts en martyrs de malnutrition dans le nord de la bande de Ghaza. Selon l'ONU, 2,2 millions de personnes, soit l'immense majorité de la population, sont menacées de famine à Ghaza, en parti-

culier dans le nord où les destructions, les combats et les pillages rendent presque impossible l'acheminement de l'aide humanitaire. Une famine «est quasiment inévitable, si rien ne change», a de nouveau averti le 1er mars le porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), Jens Laerke.

Tedros Adhanom Ghebreyesus a également mis en garde contre «le manque d'électricité» qui «représente une grave menace» pour les

patients de l'hôpital Kamal Adwane en particulier en «néonatalogie».

Lors de cette mission, l'OMS a livré 9.500 litres de carburant à chacun des hôpitaux ainsi que du matériel médical d'urgence, a-t-il indiqué. Le bilan de l'agression lancée le 7 octobre dernier par l'armée de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, s'est alourdi lundi à au moins 30.534 martyrs et 71.920 blessés, a annoncé le ministère palestinien de la Santé.

Ghaza: 8.000 patients doivent être évacués, selon l'OMS

Environ 8.000 patients doivent être évacués de la bande de Ghaza, a déclaré mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), exprimant sa frustration de constater que peu d'entre eux ont jusqu'à présent été transférés hors du territoire ravagé par une guerre génocidaire sioniste.

L'OMS a déclaré que «le fait de déplacer ces patients hors de Ghaza allégerait une partie de la pression exercée sur les médecins et les hôpitaux qui luttent pour continuer à fonctionner dans une zone de guerre».

«Nous estimons que 8.000 personnes doivent être orientés hors de Ghaza», a déclaré Rik Peepkorn, le représentant de l'OMS dans les territoires palestiniens, lors d'un point de presse à Genève par liaison vidéo depuis El-Qods occupée. Parmi eux,

on estime que 6 000 sont liés au conflit, parmi lesquels des patients souffrant de multiples traumatismes, brûlures et amputations, a-t-il précisé.

Les 2 000 autres sont des patients réguliers, a-t-il expliqué. Il a indiqué que l'Égypte, d'autres pays du Moyen-Orient et certains pays d'Europe avaient proposé d'accueillir des patients et leurs accompagnants».

«Nous aimerions voir, et nous faisons pression pour, une évacuation sanitaire organisée et soutenue. Tout d'abord pour les patients qui en ont besoin et méritent de bénéficier d'un meilleur traitement», a déclaré Peepkorn. «Mais cela aiderait également à atténuer une partie de l'énorme stress que subissent ces services de santé en ruine à Ghaza», a-t-il ajouté.

Ghaza : près d'un million de cas de maladies infectieuses en l'absence de capacités médicales (ministère)

Le ministère palestinien de la Santé à Ghaza a fait état lundi de près d'un million de cas de maladies infectieuses détectés dans l'enclave palestinienne, qui abrite une population d'environ 2,3 millions de Palestiniens, alertant contre les répercussions d'une telle situation en l'absence de moyens médicaux nécessaires.

En ce 150ème jour de l'agression barbare menée par l'entité Sioniste contre Ghaza, depuis le 7 octobre dernier, le porte-parole du ministère, Ashraf Al-Qudra, a déclaré par voie de communiqué : «Nous avons détecté approximativement un million de cas de maladies infectieuses, et les moyens médicaux nécessaires ne sont pas disponibles pour y remédier».

«L'occupation sioniste a délibérément provoqué une catastrophe humanitaire et sanitaire indicible qui a contribué à la propagation des épidémies et des maladies infectieuses», a accusé Al-Qudra.

Le porte-parole du ministère a alerté contre une «situation sanitaire extrêmement catastrophique et indescriptible, qui ne cesse de s'aggraver et de se détériorer à cause de l'incapacité à four-

nir l'aide médicale nécessaire». Il a également rapporté que «l'agression sioniste a fait 364 martyrs parmi les cadres médicaux et ses forces ont arrêté 269 autres, dont les directeurs d'hôpitaux de Khan Younes (au sud de la bande de Ghaza) et celui du Nord de Ghaza».

«Les forces d'occupation ont détruit 155 établissements médicaux, mis 32 hôpitaux et 53 centres de soins hors service et pris pour cible 126 ambulances les mettant hors service», a détaillé le communiqué. Al-Qudra a aussi fait savoir que «Les habitants du Nord de Ghaza risquent la mort à cause de la famine qui a dépassé tous les niveaux mondiaux, en raison des pénuries d'eau potable et de nourriture, qui ont coûté la vie à des dizaines d'enfants, de femmes et des personnes âgées jusqu'à présent».

Suite à des opérations militaires meurtrières et à l'état de siège imposé par l'entité Sioniste, la population de la bande de Ghaza, et plus particulièrement celle des gouvernorats de Ghaza et du Nord, est en proie à la famine, compte tenu des graves pénuries de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant, le tout dans un contexte de déplacement forcé d'environ deux

millions d'habitants de l'enclave, soit environ 2,3 millions d'habitants.

Al-Qudra a appelé les Nations unies à «activer le droit international humanitaire pour protéger les civils, les institutions et les équipes médicales, et fournir des moyens de survie aux habitants de la bande de Ghaza afin de prévenir une catastrophe humanitaire». L'agression sioniste contre Ghaza a fait au moins 30 534 martyrs, dont la plupart sont des femmes et des enfants, ainsi qu'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'énormes destructions des infrastructures et des biens, selon les données palestiniennes et onusiennes.

Pour la première fois, l'entité Sioniste est accusé de génocide devant la Cour internationale de Justice (CIJ), la plus haute instance judiciaire des Nations unies, à cause de ses opérations militaires à Ghaza. Un arrêt rendu en janvier par la Cour a ordonné à l'occupant sioniste de prévenir la réalisation d'actes susceptibles d'être considérés comme génocidaires et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils de Ghaza.

Ghaza : les civils et les enfants ont besoin d'une aide immédiate (OMS)

Les civils, en particulier les enfants et les agents de santé de la bande de Ghaza, ravagée par une guerre génocidaire sioniste, ont besoin d'une aide immédiate», a déclaré lundi le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Dans un message publié sur son compte sur

la plateforme «X», Ghebreyesus a mis en garde contre des niveaux «graves» de malnutrition, des «enfants mourant de faim» et la destruction de bâtiments hospitaliers dans le nord de Ghaza.

Il a ajouté que les civils, en particulier les enfants et les agents de santé, ont besoin d'une aide immédiate». Le di-

recteur de l'OMS a qualifié la situation à l'hôpital Al Awda de Ghaza de particulièrement «horrible», car l'un des bâtiments a été détruit.

Le nombre d'enfants Palestiniens qui ont perdu la vie à cause de la malnutrition et le manque de soins appropriés, est passé à 16, après le constat de décès lundi d'un enfant à l'hô-

pital Abu Youssef Al-Najjar à Rafah. L'agression sioniste contre Ghaza a fait au moins 30 534 martyrs, dont la plupart sont des femmes et des enfants, et provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent et d'énormes destructions des infrastructures et des biens, selon les données palestiniennes et onusiennes.

HAÏTI

Le plus grand hôpital d'Haïti sur le point de fermer en raison des fusillades

L'hôpital général d'Haïti, le plus grand du pays, pourrait cesser de fonctionner de manière totale en raison de la poursuite des affrontements entre la police et les gangs. Les patients et une grande partie du personnel ont fui le centre médical de la capitale, dont la plupart est dans l'impossibilité de se déplacer en raison de leur maladie, a précisé le directeur de l'institution, Jude Milcé, cité par l'agence de presse cubaine.

«Nous avons 14 départements, et nous recevons généralement jusqu'à 5000 personnes par mois, et le nombre de cas d'urgence peut atteindre 50 par jour», a expliqué Milcé, soulignant l'importance du centre de soins. Les vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux montrent des fusillades dans des zones proches de l'hôpital, où on peut entendre les policiers donner des ordres, tirer des coups de feu et chercher à se protéger des balles des gangs. Le gouvernement haïtien a décrété dimanche l'état d'urgence et un couvre-feu pour reprendre le contrôle de la capitale Port-au-Prince, après l'évasion de plusieurs milliers de détenus d'un centre pénitentiaire attaqué par des gangs armés, lors de laquelle au moins douze personnes sont mortes.

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé à un soutien accru à une mission internationale visant à aider Haïti à lutter contre la violence endémique des gangs.

CORÉE DU SUD

Le gouvernement sud-coréen annonce suspendre les médecins en grève

Le gouvernement sud-coréen a indiqué lundi qu'il suspendrait les autorisations d'exercer des jeunes médecins démissionnaires s'ils ne reviennent pas travailler, dans un contexte de grèves massives en réaction à un projet de réforme des études de santé.

Environ 10.000 internes en médecine, soit 80,8% de la main-d'œuvre en formation, ont démissionné depuis deux semaines. Ils protestent contre le projet du gouvernement d'augmenter les admissions dans les facultés de médecine de 65% à partir de l'année prochaine pour lutter contre les pénuries et le vieillissement de la population. «À partir d'aujourd'hui, le gouvernement applique les mesures légales», a déclaré le deuxième vice-ministre de la Santé, Park Min-soo, lors d'une conférence de presse.

Les professionnels en grève ont poursuivi leur mouvement malgré la date limite du 29 février fixée par le gouvernement pour la reprise du travail et sont à ce titre passibles de poursuites judiciaires.

«S'ils violent l'ordre de reprise du travail du gouvernement, une suspension de trois mois est inévitable», a précisé M. Park, ajoutant que des inspections seront effectuées lundi pour déterminer qui est revenu travailler. Si l'absence des médecins est confirmée sur place, ils seront notifiés par le gouvernement des procédures de suspension de leur licence professionnelle.

Depuis le 23 février, la Corée du Sud a élevé son état d'alerte sanitaire au plus haut niveau après la vague de démissions massives des internes. Les médecins sont considérés comme des travailleurs essentiels en Corée du Sud et la loi les empêche de faire grève.

Selon le ministère de la Santé, environ la moitié des opérations chirurgicales prévues dans certains grands hôpitaux ont été annulées depuis la semaine dernière. Malgré les appels répétés du gouvernement, les retours au travail des internes sont restés «minimes», a précisé le n. 2 du ministère de la Santé.

Seoul est resté ferme sur son projet de réforme, affirmant avoir l'un des ratios médecins-patients les plus faibles parmi les pays développés. Les médecins démissionnaires soutiennent que cette réforme nuirait à la qualité des soins. Les partisans du projet estiment que les médecins sont surtout préoccupés par le fait que les réformes pourraient dégrader leurs salaires et leur statut social.

Selon les sondages, jusqu'à 75% de la population sud-coréenne soutient l'augmentation des admissions dans les écoles de médecine, les résidents de régions éloignées ayant du mal à accéder à des soins de qualité.

ACCIDENTS DOMESTIQUES Astuces pour un domicile sans danger

Brûlures, coupures, intoxications... Le confinement entraîne une hausse des accidents domestiques. Nos conseils pour ne pas attirer aux Urgences.

On le sait : le confinement (lié à l'épidémie de coronavirus Covid-19) est une épreuve psychologique pour les enfants comme pour les adultes. Mais le danger n'est pas seulement dans la tête : en effet, depuis le début du confinement, les accidents domestiques ont augmenté d'environ 50 %.

Brûlures, coupures, traumatismes... On recense actuellement environ 370 accidents par jour contre 374 cas quotidiens à la même période, en 2017. Quelques conseils pour éviter le pire :

BRÛLURE : IMMÉDIATEMENT REPRODUIRE L'EAU

À la maison, les causes de brûlures sont nombreuses : l'eau trop chaude (au robinet, dans la douche, dans la baignoire...), les solides trop chauds (plaque de cuisson, four, pierre, appareil à raclette...), les liquides trop chauds (huile de friture, boissons brûlantes...).

Que faire en cas de brûlure ? Si la brûlure est superficielle, avec une peau rouge sans lésions apparentes, il est nécessaire de refroidir illico la zone avec un filet d'eau froide pendant (au moins) 5 minutes.

Si la brûlure semble grave, avec des cloques, on refroidit également la zone sous l'eau froide pendant (au moins) 5 minutes puis on recouvre avec un pansement stérile. On alerte ensuite les pompiers en appelant le 18 ou le 112.

Attention ! Si la personne brûlée est un enfant ou un bébé, il est indispensable de prendre un avis médical en téléphonant au Samu (15).



poignées des casseroles. Installez une protection spécifique devant la porte du four.

COUPEUR : ÉVALUER LA GRAVITÉ DE LA BLESSURE
Entre les ciseaux, les couteaux de cuisine et les outils de jardinage, il est très facile de se couper à la maison.

Que faire en cas de coupe ? Premier réflexe : évaluer la gravité de la coupe. Si les deux bords sont proches et ne peuvent pas être écartés, si elle est nette, si elle atteint une personne en bonne santé, il s'agit probablement d'une coupe superficielle.

Si la plaie est largement ouverte, si elle est sale et/ou déchaînée, si elle touche une articulation, la tête, les mains ou les pieds, si elle atteint une personne immunodéprimée (diabète, par exemple) ou sous traitement anticoagulant, il s'agit d'une coupe grave.

En cas de coupe superficielle, on nettoie la plaie avec de l'eau et du savon. On stoppe le saignement en comprimant avec une compresse sèche ; on ne met aucune

applique une poche de glace sur la zone concernée - astuce : ça marche aussi avec des petits pois surgelés. Attention à ne pas appliquer la glace directement sur la peau ; on l'emballage dans un tissu fin, comme un t-shirt. En cas de douleur importante, un comprimé de paracétamol antalgique est conseillé.

Attention ! En cas d'hématome à la tête avec perte de connaissance, en cas de "bleu" avec de la fièvre et/ou une fatigue anormale, en cas d'ecchymoses qui apparaissent en l'absence de choc, en cas de "bleus" en forme de "lunettes" autour des yeux, en cas de "bleu" au niveau de l'oreille, du thorax, des testicules, des yeux... Il faut consulter en Urgence ou appeler le Samu (15).

Comment éviter les ecchymoses ? Porter des protections adaptées en cas d'activité sportive (casque, genouillères...). Ne courez pas dans les endroits exigus. Ne laissez pas les enfants jouer sans surveillance.

ÉLECTRISATION : TOUJOURS GRAVE, EN PARTICULIER CHEZ L'ENFANT
On parle d'électrisation lorsqu'un courant électrique traverse le corps. Cet accident domestique fréquent (un tiers des victimes sont des enfants) est toujours grave, même si les dégâts provoqués par l'électricité ne sont pas forcément visibles à l'œil nu.

Que faire en cas d'électrisation ? Une électrisation est toujours grave : la est indispensable d'appeler le Samu (15) ou les pompiers (18 ou 112) au plus vite. Si la victime ressent un engourdissement, des douleurs musculaires, des maux de tête, des problèmes de concentration, des difficultés à respirer, des battements de cœur anormaux... il faut agir de façon immédiate.

Attention ! Ne jamais toucher à mains nues une personne victime d'électrisation, au risque d'être soi-même victime ! Le meilleur réflexe : couper le courant à la maison à l'aide du disjoncteur.

Comment prévenir l'électrisation ? Utilisez des caches-prises si vous avez des enfants. Ne surchargez pas les multiprises. Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

INTOXICATION PAR VOIE ORALE : SURTOUT, NE PAS FAIRE VOMIR
Médicaments, produits ménagers, produits de bricolage / jardinage, cosmétiques... Une intoxication par voie orale est vite arrivée. Ce qu'il faut retenir : même en l'absence de symptômes, il est nécessaire de demander un avis médical.

Que faire en cas d'intoxication par voie orale ? Appelez le centre anti-poison le plus proche et décrivez très précisément la substance en cause - et ce, même si la personne concernée n'a aucun symptôme ! Des troubles du comportement, une perte de connaissance, des pupilles dilatées, des vomissements, de la diarrhée, un écoulement de salive par la bouche... sont des signes de gravité.

Attention ! Ne pas faire vomir la personne concernée, au risque de brûler l'œsophage et la bouche. Le lait est également une mauvaise idée puisqu'il facilite la diffusion du poison dans le corps.

Comment prévenir les intoxications par voie orale ? Gardez les produits toxiques hors de portée des enfants, si possible dans un placard qui ferme à clé. Ne transférez pas vos produits toxiques dans d'autres contenants.

ACCIDENTS DOMESTIQUES 5 conseils pour les éviter

Check-list des précautions à prendre pour aménager votre maison et éviter d'aller trop souvent aux urgences pédiatriques avec votre jeune casse-cou. Parce qu'avec un enfant il vaut mieux prévenir que guérir, faites-le tour de votre maison et réviser chacune des pièces en fonction du comportement potentiel de votre enfant. Vous éviterez ainsi vien des accidents domestiques.

Dans la cuisine
Jusqu'à 6 ans, les enfants ne devraient pas mettre les pieds sans être sous la surveillance d'un adulte ! Une consigne tellement respectée que chaque année, 1000 enfants de moins de 5 ans sont hospitalisés pour brûlure. Une seconde d'inattention et votre enfant pose la main sur la vitre teintée du four, attrape la casserole à l'eau bouillante... ces brûlures peu étendues sont souvent très profondes et peuvent être à l'origine d'un handicap à vie.

La mesure des précautions est de placer une barrière extensible à la porte de la cuisine et d'installer confortablement votre enfant de l'autre côté lorsque vous êtes aux fourneaux. Mettez aussi votre cuisinière hors d'atteinte en installant un rebord de protection et une barrière protectrice sur la porte du four (qui peut atteindre jusqu'à 130°C).

Les produits ménagers sont responsables de 25 % des intoxications accidentelles chez les enfants. Il va sans dire que tous ceux qui traitent dans votre cuisine doivent être rangés dans un placard rendu inviolable par un bloque-ports. Sachez que l'eau de javel diluée, le produit vaisselle et la lessive sont des substances irritantes et que les produits pour lave-vaisselle sont des produits caustiques qui peuvent être très dangereux si un enfant les avale.

Dans la salle de bain
Un enfant met trois fois plus de temps qu'un adulte à réagir et avoir le réflexe de retirer sa main ou son corps du flux d'eau bouillante. Or, quelques secondes sous une eau à 60°C et c'est la brûlure troisième degré.

La meilleure des préventions contre ce type de brûlure reste le mitigeur thermostatique réglé une fois pour toutes à 38°C. À défaut, vous pouvez adapter une sécurité anti-brûlure sur le robinet d'eau chaude : l'eau s'arrête de couler automatiquement dès que la température dépasse 44°C.

PLUS D'ACCIDENTS GRAVES CHEZ LES ENFANTS
Les accidents de la vie courante (AcVC), qui regroupent les accidents domestiques, les accidents de sports et de loisirs et les accidents survenant à l'école, sont à l'origine de 5 millions de recours aux urgences, plusieurs centaines de milliers d'hospitalisations, et plus de 20 000 décès en France chaque année. Si le recours aux urgences pour les accidents domestiques a beaucoup baissé, en passant de 15 881 à 7 115 entre 2019 et 2020 sur cette période de deux mois, les accidents domestiques n'ont pas disparu pour autant. Ils ont même continué à être plus sévères qu'à l'accoutumée.



les personnes âgées étaient parmi les plus vulnérables face au virus. Or, les aidants proches jouent un rôle très important dans le suivi et l'accompagnement des personnes dépendantes, encore à domicile.

Pendant le confinement, les Français qui le pouvaient en ont profité pour jardiner ! Ce qui a participé à faire bondir de 25 % les accidents sévères chez les plus de 45 ans. Une constante est observée : le taux d'hospitalisation après un passage aux urgences pour accident domestique a augmenté chez toutes les tranches d'âge : 18 % des 45-64 ans ont dû rester à l'hôpital (contre 11 % en 2019), 60 % des plus de 65 ans (contre 48 % l'année précédente).

Accidents domestiques : des risques sous-estimés

Un accident domestique grave se produit toutes les trois minutes en France. Ils tuent 20 000 personnes et en blessent 4,5 millions. Pourtant, les Français n'en perçoivent pas les risques et n'ont pas les bons réflexes ni pour les éviter, ni pour intervenir. Au constat de ces chiffres alarmants, GEMA Prévention s'est associé à l'Institut de sondage Opinion Way pour réaliser une étude sur les perceptions des accidents domestiques et les comportements des Français. Les accidents de la vie courante (AcVC) se répartissent entre les accidents domestiques, les accidents survenant à l'extérieur, les accidents de sport et les accidents de vacances. Mais une grande partie des mamans pensent aux accidents de la route quand on parle d'accidents domestiques !



Des risques sous-estimés ! Si les accidents de la route tuent 3 645 personnes en 2022, les AcVC ont provoqué la mort de près de 20 000 personnes. Ils représentent même la principale cause de décès chez les jeunes enfants, avec près de 500 victimes âgées de 1 à 15 ans chaque année, ce qui correspond à un chiffre deux à trois fois supérieur à celui des accidents de la route.

Dans les faits, les suffocations ou étouffements constituent la première cause de mortalité chez les enfants de moins de 1 an et tuent près de 3 000 personnes par an. Et chaque année, les électrocutions font 200 victimes et 230 enfants, dont 30 de moins de 15 ans tombent par la fenêtre, dont 30

Accidents de la vie courante : et si on montrait le bon exemple aux enfants ?

D'après une nouvelle étude, 90 % des parents ont déjà eu un « comportement inadéquat » en présence de leurs enfants : et si on montrait le bon exemple pour éviter les accidents ? Coupures, brûlures, chutes, intoxications... Chaque année, les accidents de la vie courante (AcVC) sont responsables de 20 000 décès en France : il s'agit même de la première cause de mortalité chez les enfants âgés de 1 à 14 ans.

ou manipulé des morceaux de verre sans protection, 57 % ont déjà marché sur un sol mouillé ou glissant, 48 % ont déjà changé une ampoule ou un fusible sans couper l'alimentation générale du disjoncteur et 28 % ont déjà manipulé des produits chimiques sans lire la notice et/ou sans protection. « Faites ce que je dis, pas ce que je fais » ? 6 parents sur 10 reconnaissent d'ailleurs avoir été victimes d'un accident de la vie courante au cours des 12 derniers mois : sans surprise, dans plus de la moitié des cas, c'est dans la cuisine que l'accident survient. L'accident de la vie courante le plus fréquent est la coupe (45 % des cas), puis arrivent la brûlure (31 % des cas) et les chutes (26 % des cas).

Si 79 % des enfants interrogés reconnaissent avoir reçu des consignes à appliquer en cas d'urgence (appeler un numéro de secours, effectuer des gestes spécifiques, se mettre à l'abri...), 42 % des jeunes répondants âgés de 6 à 12 ans ont déjà subi un accident domestique... Et si on montrait l'exemple ? Avec l'approche des fêtes de fin d'année, Attitude Prévention brava les projecteurs sur les risques inhérents à cette période de l'année : laisser les guirlandes du sapin allumées sans surveillance, accrocher des décorations sans sécuriser son appui, ouvrir des bouteilles avec un couteau pas adapté, laisser des bougies sans surveillance sur la table, ne pas sécuriser les multiprises... Prudence !

BURKINA FASO

170 personnes tuées dans des attaques terroristes la semaine dernière (officiel)

"Environ 170 personnes" ont été "exécutées" il y a une semaine lors "d'attaques meurtrières massives" de trois villages dans le nord du Burkina Faso, a annoncé le procureur de Ouahigouya (Nord) dans un communiqué rendu public dimanche.

Le procureur, Aly Benjamin Coulibaly, écrit avoir été informé le 25 février d'"attaques meurtrières massives (qui) auraient été commises dans les villages de Komsilga, Nodin et Soroe" dans la province du Yatenga de la région du Nord.

"Les mêmes sources indiquaient que le bilan provisoire d'ensemble s'établissait à environ 170 personnes exécutées, outre les personnes blessées et les divers autres dégâts matériels connexes", ajoute le procureur.

Il indique qu'"au regard de la

gravité et de la circonstance de toutes ces dénonciations et informations, mon parquet instruisait ses services de police judiciaire d'ouvrir une enquête aux fins d'élucider les faits". Il a lancé "un appel à toutes les personnes qui disposeraient d'éléments ou d'informations sur ces faits à les communiquer" au parquet et/ou à la police.

Par ailleurs, a-t-il souligné, une équipe d'enquêteurs s'est rendue le 29 février dans les différents villages concernés aux fins de "procéder à toutes les

constations et de recueillir tous les éléments de preuve". Selon des témoins sur place, "des dizaines de femmes et d'enfants en bas âge, figurent parmi les victimes".

Le Burkina Faso est confronté depuis 2015 à des violences terroristes attribuées à des mouvements armés affiliés à Al-Qaïda et au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) qui ont fait près de 200.000 morts et plus de deux millions de déplacés internes.

SÉNÉGAL

Les conclusions d'un "dialogue national" remises au président Macky Sall

Les conclusions d'un "dialogue national" préconisant d'organiser la présidentielle au Sénégal le 2 juin, deux mois après la fin du mandat du président Macky Sall, ont officiellement été remises au chef de l'Etat lundi.

"Le rapport du dialogue national a été remis au Président de la République ce lundi. Le chef de l'Etat a bien pris

note des recommandations de ces concertations avec toutes les forces vives de la Nation", indique la présidence dans un communiqué. Le président Sall a décidé le 3 février dernier du report du scrutin initialement prévu le 25 février.

Le Conseil constitutionnel a depuis mis son veto au report. Il a constaté l'impossibilité

de maintenir la présidentielle le 25 février et demandé aux autorités de l'organiser "dans les meilleurs délais". Le président Sall avait convoqué les 26 et 27 février un dialogue national, réunissant nombre d'acteurs sociaux et politiques. Les préconisations de ce dialogue sont déjà connues: l'élection se tiendrait le 2 juin et M. Sall resterait en fonc-

tion jusqu'à l'investiture du cinquième président du Sénégal. Le chef de l'Etat, élu en 2012 et réélu en 2019 mais non candidat en 2024, a indiqué qu'il allait demander l'avis du Conseil constitutionnel, ce que redit la présidence dans son communiqué lundi. Mais il a également affirmé à plusieurs reprises qu'il partirait le 2 avril.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Quatre pays africains sont d'accord pour fournir une aide militaire

Quatre pays africains ont conclu un accord avec le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) afin de coordonner leurs efforts pour fournir une assistance militaire à ce dernier dans sa lutte contre les rebelles dans l'est du pays, a rapporté la chaîne de télévision zimbabwéenne ZBC.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion de militaires haut gradés du Burundi, de la RDC, du Malawi, de la Tanzanie et de l'Afrique du Sud dans la ville de Goma, centre administratif de la province du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC. L'assistance concerne principalement la ville de Sake, dernière frontière avant Goma, contrôlée par le gouverne-

ment de la République démocratique du Congo.

Des troupes de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sont venues prêter main forte à l'armée congolaise.

C'est leur artillerie qui a permis de stopper l'avancée du Mouvement du 23 mars (M23), dont les actions ont intensifié le conflit dans l'est de la RDC et alimenté la crise humanitaire dans la région. Il contrôle plusieurs zones de la RDC et s'est emparé des hauteurs dominantes de Sake. Selon Bintou Keita, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, les affrontements dans la région de Goma "menacent de dégénérer en un conflit régional

de grande ampleur" et "la rencontre des militaires souligne la volonté régionale d'assurer la paix et la sécurité".

Fin 2023, les autorités de la RDC ont conclu un accord avec la SADC pour déployer une force communautaire dans l'est du pays afin de contrer les rebelles. La force de la SADC a pour mandat d'engager directement le combat. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a ordonné le déploiement de 2.900 soldats en RDC. Actuellement, la Tanzanie et le Malawi, qui font partie des forces de la SADC, sont déployés dans l'est de la RDC aux côtés des contingents sud-africains.

SOUDAN

Le président du Conseil souverain de transition appelle l'UA à pleinement réintégrer son pays

Le président du Conseil souverain de transition du Soudan, le général Abdel Fattah Al-Burhan, a déclaré dimanche que le Soudan avait pleinement confiance en l'Union africaine (UA), et a appelé celle-ci à pleinement réintégrer son pays au sein de l'organisation régionale.

M. Al-Burhan a tenu ces propos alors qu'il recevait une délégation du groupe de haut niveau de l'UA sur la résolution du conflit au Soudan dirigée par Mohamed Ibn Chambas. La délégation a été accueillie à Port-Soudan, la capitale de l'Etat de Mer Rouge, a indiqué le Conseil dans un communiqué.

"M. Al-Burhan a exprimé la confiance du Soudan dans l'Union africaine et dans les solutions qu'elle est susceptible d'offrir, à condition que le Soudan puisse traiter avec l'organisation en tant que membre à part entière", selon le communiqué. M. Al-Burhan a en outre souligné que toute solution devait être basée sur un retrait des Forces de soutien rapide (FSR) des villes et villages qu'elles occupent.

Pour sa part, M. Ibn Chambas a réaffirmé la nécessité de mettre fin au conflit et de rétablir la stabilité au Soudan pour le bien de son peuple, selon le communiqué. Il a souligné que le panel de haut niveau de l'UA était désireux de trouver des solutions à la crise, et avait écouté toutes les forces politiques en présence au Soudan.

CONGO

200 000 déplacés suite à des inondations "inédites" (OMS)

Des inondations dues à la montée des eaux du fleuve Congo ont touché plus de 200 000 personnes au Congo, ont indiqué lundi des sources onusiennes. "Nous avons déployé des équipes sur le terrain pour compter avec un maximum d'exactitude cette population déplacée. D'après des chiffres que nous avons, aujourd'hui, dans les 4 départements les plus affectés, il y a plus de 200 000 personnes qui ont été affectées", a déclaré dans une vidéo diffusée par l'OMS, Lucien Manga, représentant de l'agence onusienne au Congo.

"Le plus important pour l'OMS est de s'assurer que chaque individu peut continuer à avoir accès à un minimum de services de santé de base. Nous avons déployé des équipes sur le terrain, nous avons offert des médicaments", a-t-il ajouté. Il a souligné "travailler avec des ONGs pour assurer des cliniques mobiles".

Les inondations ont frappé les agglomérations situées le long du fleuve Congo comme la capitale Brazzaville où, en certains endroits, le fleuve est sorti de son lit.

Les autorités congolaises ont annoncé une flambée de cas de maladies hydriques après ces inondations qui ont également frappé la République démocratique du Congo voisine. Le fleuve Congo a atteint son niveau le plus élevé depuis plus de soixante ans, provoquant des inondations dans les pays voisins et tuant plus de 300 personnes au cours des derniers mois.

Les agences des Nations unies ont élaboré avec le gouvernement congolais un plan de réponse de 26 millions de dollars et décidé que les secteurs prioritaires comprennent, entre autres, le logement et l'assainissement.

COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

La Somalie achève son processus d'adhésion

La Somalie a déposé lundi son document de ratification du Traité d'adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), faisant d'elle officiellement le huitième pays membre de ce bloc régional.

Selon un communiqué publié lundi par le siège de la CAE, le secrétaire-général du bloc, Peter Mathuki, a déclaré la Somalie nouveau membre de cette organisation intergouvernementale régionale, conformément à la procédure d'admission de nouveaux membres du bloc.

Une délégation de haut niveau dirigée par le ministre somalien du Commerce et de l'Industrie, Jibril Abdirashid Haji Abdi, a déposé ce document auprès du secrétaire général de la CAE au siège du bloc à Arusha, ville du nord de la Tanzanie, selon ce communiqué.

Les sept autres pays membres de la CAE sont le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie.

TOGO

L'ex-Premier ministre Agbéyomé Kodjo est mort en exil

L'ex-Premier ministre Agbéyomé Kodjo, arrivé deuxième de la présidentielle de 2020, est mort dimanche en exil à 69 ans, a annoncé lundi l'un des responsables d'une coalition de partis d'opposition. "Agbéyomé Kodjo est décédé dans la journée de dimanche au Ghana, suite à un malaise", a déclaré à la presse Thomas

Kokou N'soukpoe, l'un des responsables de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK), une coalition de partis d'opposition qui avait soutenu le défunt à la présidentielle de 2020.

M. Kodjo avait obtenu 19,46% des suffrages à la présidentielle du 22 février 2020, contre 70,78% pour Faure Gnassingbé, selon les résultats officiels

qu'il a toujours contestés. En juillet 2020, l'opposant avait fui le Togo, à la suite d'une convocation de la justice et un mandat d'arrêt international à son encontre. Ancien Premier ministre au début des années 2000, Agbéyomé Kodjo a occupé plusieurs postes ministériels au temps du président Gnassingbé

Eyadéma. M. Kodjo avait été limogé en 2002 et incarcéré pendant quelques mois au Togo, avant de rejoindre l'opposition avec la création en 2008 de son parti l'Organisation pour bâtir dans l'Union un Togo solidaire (OBUTS), devenu en 2018 le Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD).

PALESTINE

L'AG de l'ONU tient une séance-débat sur le veto américain apposé au projet de résolution algérien de cessez-le-feu à Gaza

L'Assemblée générale (AG) de l'ONU tiendra, lundi, une séance-débat consacrée au veto américain apposé au projet de résolution présenté par l'Algérie, lequel appelle à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza.

Le 20 février 2024, les Etats-Unis avaient apposé leur veto à l'adoption d'une résolution au Conseil de sécurité sur la situation en Palestine. Cette séance se tient en application de la résolution 76/262 de l'AG intitulée "Man-

dat permanent permettant à l'Assemblée générale de tenir un débat en cas de recours au droit de veto au Conseil de sécurité", laquelle stipule que "le président de l'Assemblée générale convoque une séance dans les 10 jours

ouvrables suivant l'exercice du droit de veto par un ou plusieurs membres permanents du Conseil de sécurité, afin de tenir un débat sur la situation au sujet de laquelle le veto a été opposé".

L'UNRWA prépare un rapport sur les abus de l'entité sioniste sur les détenus palestiniens (presse)

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a compilé un rapport répertoriant des centaines de cas d'abus sionistes contre des Palestiniens détenus à Gaza depuis le début de l'agression le 7 octobre, rapporte le New York Times.

Selon le journal améri-

caïn, le rapport est basé sur les témoignages de plus de 100 des 1 002 détenus qui ont été relâchés à Gaza à la mi-février. Certains, selon le rapport, "sont morts en détention". Le document estime que 3 000 autres Palestiniens de Gaza restent détenus par l'entité sioniste, sans accès aux avocats. Selon la source, le

document comprend des récits de détenus qui ont déclaré "avoir été battus, déshabillés, soumis à des abus sexuels et privés d'accès à des avocats et à des médecins, souvent pendant plus d'un mois". Le projet de document décrit "une série de mauvais traitements utilisés pour obtenir des informations ou des

aveux, intimider, humilier et punir". Selon le rapport, certains détenus ont déclaré aux enquêteurs de l'UNRWA qu'ils avaient souvent été battus sur des blessures ouvertes, qu'ils avaient été maintenus pendant des heures dans des positions de stress douloureuses et qu'ils avaient été attaqués par des chiens".

Lazzarini à l'AG de l'ONU: "Démanteler l'UNRWA sacrifierait une génération entière d'enfants"

Le démantèlement de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) réclamé par l'entité sioniste, conduirait au sacrifice d'une génération entière d'enfants" et à "semer les graines" de futurs conflits, a averti lundi soir son patron devant l'Assemblée générale de l'ONU.

"Démanteler l'UNRWA est irréflectible. En le faisant, nous sacrifierons une génération entière d'enfants, semant les graines de la haine, du ressentiment et d'un futur conflit", a déclaré Philippe Lazzarini, estimant "naïf" de penser que la disparition de l'Agence pourrait se produire sans menacer la paix et la sécurité mondiales. Lazzarini a en outre dénoncé

une "campagne délibérée et concertée pour saper" les opérations de l'UNRWA, dans le but ultime d'y "mettre un terme". Une partie de cette campagne inclut d'inonder les donateurs avec de la désinformation destinée à nourrir la méfiance et ternir la réputation de l'Agence", a-t-il dit lors d'une session tenue par l'AG de l'ONU consacrée à l'UNRWA.

Evoquant par ailleurs la suspension par certains pays de leurs financements à l'Agence déjà sous-financée, Philippe Lazzarini, a mis en garde: "Laissez-moi vous dire ce qui est en jeu si aucune mesure significative n'est prise pour corriger (ce) cap catastrophique (...) A court

terme, la réponse humanitaire à Gaza s'effondrera totalement".

Dans la ville de Gaza assiégée par l'entité sioniste, 2,2 millions de personnes, soit l'immense majorité de la population, sont menacées de famine selon l'ONU, en particulier dans le nord où les destructions rendent presque impossible l'acheminement de l'aide.

Et d'après l'UNRWA, les besoins humanitaires sont "illimités" à Gaza. L'armée sioniste mène une agression meurtrière contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, qui a fait au moins 30.534 martyrs et 71.920 blessés, selon un bilan officiel provisoire donné lundi.

CROATIE

Le PM croate annonce la dissolution du Parlement d'ici le 22 mars

Le Premier ministre croate Andrej Plenkovic a annoncé lundi que le Parlement serait dissous au plus tard le 22 mars. M. Plenkovic, qui est également président de l'Union démocratique croate au pouvoir, a par ailleurs précisé que le président Zoran Milanovic pouvait convoquer des élections législatives dans les 30 à 60 jours suivant la dissolution. Selon le chef du gouvernement, qui a souligné que ces décisions avaient été approuvées par les partenaires de la coalition, les législatives auront lieu avant les élections du Parlement européen prévues du 6 au 9 juin. Andrej Plenkovic est Premier ministre depuis octobre 2016 et est devenu le Premier ministre croate ayant exercé ces fonctions le plus longtemps depuis les premières élections multipartites en 1990.

ETATS-UNIS

La Cour suprême juge que Trump peut participer à la primaire du Colorado

La Cour suprême américaine a jugé lundi à l'unanimité que l'ancien président Donald Trump pouvait rester en lice de la primaire républicaine du Colorado, rejetant ainsi la disqualification de l'Etat et établissant potentiellement des directives au niveau national.

Les neuf juges, trois libéraux et six conservateurs, se sont tous accordés sur ce jugement. En décidant que les Etats ne disposaient pas de l'autorité nécessaire pour retirer M. Trump du scrutin en raison de son implication dans les événements précédant l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021, la Cour suprême a accordé une victoire majeure à l'ancien président, qui est en tête de la course à la présidentielle dans le camp des républicains.

La Cour suprême des Etats-Unis a déclaré que la Cour suprême du Colorado avait fait la supposition erronée que les Etats disposaient de l'autorité nécessaire pour décider si un candidat à la présidentielle était disqualifié en vertu de la Section 3 du 14e Amendement de la Constitution, qui interdit aux individus ayant pris part à une insurrection d'exercer une fonction publique. Le jugement a été rendu à la veille du Super Tuesday, le jour du cycle des primaires présidentielles où un grand nombre d'Etats votent simultanément. Cette année, quelque 15 Etats et un territoire, dont le Colorado, voteront pour le Super Tuesday.

La Cour suprême suspend une loi controversée du Texas criminalisant l'immigration clandestine

La Cour suprême américaine a suspendu lundi l'entrée en vigueur d'une loi controversée promulguée par le Texas criminalisant l'entrée illégale dans cet Etat américain du Sud, frontalier du Mexique, une prérogative en principe réservée aux autorités fédérales. Cette loi, dite "SB 4" est désormais entre les mains de la plus haute juridiction américaine, qui a bloqué lundi son entrée en vigueur jusqu'au 13 mars, le temps d'examiner le dossier. Les autorités du Texas et le gouvernement fédéral s'opposent depuis des mois au sujet de l'immigration, dossier explosif au cœur de la campagne présidentielle. Le gouverneur républicain du Texas Greg Abbott, partisan déclaré de Donald Trump, défie depuis des mois l'autorité de l'administration du président démocrate Joe Biden, la taxant d'"inaction délibérée" face à l'afflux de migrants qu'il qualifie d'"invasion".

La loi "SB 4", qui devait initialement entrer en vigueur mardi, crée une "infraction pénale d'entrée illégale au Texas à partir d'un pays étranger" passible de six mois de prison, voire jusqu'à 20 ans en cas de récidive. Elle donne également aux autorités de l'Etat le pouvoir d'arrêter les migrants et de les expulser vers le Mexique, des prérogatives relevant en principe des autorités fédérales.

THAÏLANDE

L'ancienne Première ministre acquittée dans une affaire de corruption

L'ancienne Première ministre thaïlandaise, Yingluck Shinawatra, a été blanchie lundi par la justice dans l'une des affaires de corruption ayant trait à sa gestion controversée durant ses trois années au pouvoir, ont rapporté lundi, des médias.

La Cour suprême a acquitté, à l'unanimité, l'ancienne dirigeante, accusée de malversation dans un appel d'offres de 2013 au sujet d'un projet d'infrastructures évalué à 240 millions de bahts (6,2 M EUR). Mme Shinawatra n'a eu "aucune intention" de s'enrichir personnellement, ont estimé les neuf juges, cités dans un communiqué de la cour, relayé par des médias. Au pouvoir entre 2011 et 2014, l'ancienne Première ministre, 56 ans, vit à l'étranger depuis 2017 pour échapper à une condamnation de cinq ans de prison pour corruption. Elle est citée dans six autres affaires de corruption en lien avec l'époque où elle était cheffe du gouvernement.

APS

TURQUIE

Sept personnes arrêtées pour espionnage au profit de l'entité sioniste (médias)

Sept nouvelles personnes soupçonnées d'espionnage au profit de l'entité sioniste ont été arrêtées en Turquie, deux mois après un important coup de filet, ont rapporté mardi des médias locaux.

Les mêmes sources ont indiqué que "les suspects,

parmi lesquels figurent un détective privé et des fonctionnaires, sont accusés d'avoir fourni contre rémunération des informations sur des citoyens et entreprises du Moyen-Orient installés en Turquie".

Début janvier dernier, 34 personnes soupçonnées

notamment d'aider les services de renseignements sionistes à préparer des enlèvements sur le sol turc avaient été arrêtées à travers la Turquie. Le bureau du procureur d'Istanbul avait déclaré, à cette occasion, que "12 autres suspects, accusés des mêmes

faits, restaient recherchés".

Dans une déclaration au lendemain de cette opération, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, avait indiqué à l'adresse des sionistes que "ce n'est que le début... Vous allez apprendre à bien connaître la Turquie".

IRAN

Elections: le gouvernement annonce une participation de 41%

Le gouvernement iranien a annoncé lundi que le taux de participation aux élections du Parlement et de l'Assemblée des experts de vendredi s'était élevé à 41% des électeurs, contre 42,57% aux législatives de 2020.

Au total "25 millions" des 61 millions d'électeurs "ont participé, soit un taux de 41%", a déclaré le ministre de l'Intérieur Ahmad Vahidi au cours d'une conférence de presse. M. Vahidi s'est félicité qu'"en dépit de la propagande puissante et sans précédent des ennemis et du recours à tous les

outils pour dissuader les gens de voter, et malgré des problèmes économiques, le peuple a démontré une magnifique mobilisation".

Le ministre de l'Intérieur iranien a également mis en cause des forces "néfastes, dont des services de renseignement et des groupes terroristes" d'avoir tenté de "saper la sécurité" des élections sans y parvenir.

Près de 60 millions d'Iraniens ont été invités, vendredi, à choisir les 290 députés qui siègeront au Parlement pour un mandat de 4 ans. Les bureaux de vote pour les douzièmes

élections législatives iraniennes se sont ouverts à 08H00 locales (04H30 GMT), dans les 59.000 bureaux de vote répartis surtout dans des écoles ou des mosquées d'Iran.

Au total, 15.200 candidats ont été approuvés par le Conseil des gardiens de la Constitution. Les électeurs devaient aussi choisir les 88 membres de l'Assemblée des experts, un organe composé uniquement de religieux qui sont chargés de nommer et éventuellement de démettre le guide suprême. Pour ce scrutin, 144 candidats étaient en lice.

PAKISTAN

Shehbaz Sharif prête serment en tant que Premier ministre

Shehbaz Sharif a prêté serment lundi pour devenir officiellement Premier ministre du Pakistan pour la deuxième fois, près de qua-

tre semaines après des élections nationales, rapportent des médias. Sharif, 72 ans, a officiellement pris ses fonctions lors d'une cérémonie

d'investiture à Islamabad, un jour après que le Parlement l'a élu Premier ministre. Déjà chef du gouvernement d'avril 2022 à août 2023,

Shehbaz Sharif a été élu avec 201 voix contre 92 pour Omar Ayub Khan, le candidat soutenu par l'ex-Premier ministre Imran Khan.

OPÉRA D'ALGER

Projection en avant-première du long métrage "Larbi Ben M'hidi"

Le long-métrage "Larbi Ben M'hidi", réalisé par Bachir Derrais, retraçant le parcours militant du Chahid et figure emblématique de la Révolution algérienne, Larbi Ben M'hidi (1923-1957) a été projeté lundi à Alger en avant-première.

La projection qui a eu lieu à l'Opéra d'Alger Boualem-Bassaïh, a été marquée par la présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du conseiller du président de la République chargé de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Culture, Mohamed Seghir Saadaoui, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du ministre des Moudjahidine et Ayants droit, Laïd Rebiga et d'autres membres du gouvernement ainsi que des membres des deux chambres du Parlement, et la sœur du Chahid, Mme Drifa Ben M'hidi, des Moudjahidine, des artistes et l'équipe du film.

D'une durée d'1h 55 mn, cette œuvre historique retrace le parcours militant et biographique de Larbi Ben M'hidi, depuis son enfance à Douar El-Kouahî (Aïn M'lila) jusqu'à sa mort en martyr, mettant en lumière les principales étapes historiques de la Révolution ainsi que ses figures emblématiques.

Le film s'ouvre sur une scène poignante illustrant l'exécution de Larbi Ben M'hidi dans un centre de torture aux mains du bourreau français Marcel Bigard. Un flash back fait voyager le spectateur ensuite entre les différents événements du film, et le plongent d'abord dans l'enfance de Beni M'hidi qui nourrissait depuis son jeune âge un rejet total et profond du régime colonial oppresseur.

Les événements se succèdent au fur et à mesure, Ben M'hidi grandit, rejoint le Parti du Peuple algérien (PPA) et participe aux manifestations du 8 mai 1945 réclamant l'indépendance. Il est ensuite arrêté puis relâché. Les massacres suivant les manifestations le poussent à adopter des idées révolutionnaires ce qui le conduit à rejoindre l'Organisation spéciale (OS). Les événements s'enchaînent ensuite jusqu'au déclenchement de la Révolution en 1954 dont il est l'un des artisans. Le riche parcours de Ben M'hidi durant la guerre a été marqué par son rôle prépondérant dans plusieurs étapes charnières de la Révolution, notamment sa participation active au sein du Groupe



des 22, du Groupe des 6, son rôle au Congrès de la Soummam, à la bataille d'Alger et à la grève des huit jours.

Le film met également en lumière le parcours d'autres moudjahidine qui l'ont accompagné dans la lutte, tels que Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, Abane Ramdane, Krim Belkacem et Lakhdar Bentobbal.

Le film s'achève sur son arrestation à la fin du mois de février 1957. Le réalisateur a tenté de reproduire la célèbre scène où il apparaît souriant, indifférent à la mort, mains menottées, entouré de ses bourreaux, avant de faire un retour sur la scène de son exécution par pendaison, sans procès, dans la nuit du 3 au 4 mars 1957, après avoir subi les pires tortures.

Le film présente de nombreux moments émouvants de la vie de Ben M'hidi, tels que le martyr de son frère Mohamed

Taher et son attachement à l'indépendance de l'Algérie jusqu'à ses derniers instants, malgré la torture et les sévices subis.

Il reprend également des propos célèbres du héros tels que "Mettez la révolution dans la rue, le peuple s'en emparera" et "Donnez-nous vos avions, nous vous donnerons nos couffins".

Le scénario de ce film a été écrit par Abdelkrim Bahloul et le texte, rédigé par Mourad Bourboune. De nombreux acteurs y ont participé, dont Khaled Benaïssa dans le rôle de Ben M'hidi, ainsi que Mohamed Frimehdi, Youcef Sehairi, Fethi Nouri et Samir El Hakim, ainsi que Lydia Larini et feu Halim Zribi.

Après la projection du film, Derrais, Khaled Benaïssa, Mohamed Frimehdi, Fethi Nouri ont été honorés respectivement par le président du Conseil de la nation, la ministre de la Culture et des

Arts, le conseiller du président de la République, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit.

Toutes les actrices ayant participé à cette œuvre ont été distinguées par la sœur du chahid, Drifa Ben M'hidi, qui a elle-même été distinguée par Mme Soraya Mouloudji et M. Laïd Rebiga.

Mme Mouloudji s'est dite très contente d'assister à cette avant-première, soulignant que le film "met la lumière sur le martyr symbole Larbi Ben M'hidi, connu pour sa célèbre citation: "Mettez la révolution dans la rue, le peuple s'en emparera".

Elle a ajouté que son département "veillera à la distribution du film dans les salles de cinéma, en prévision de sa projection".

Qualifiant ce film qui retrace le parcours "d'une figure emblématique de la Glorieuse Révolution", "d'œuvre cinématographique historique", M. Rebiga a souligné "qu'il s'inscrit dans le cadre des programmes de célébration de la mémoire nationale".

Le film met en avant "les affres du colonialisme français en Algérie et l'oppression des civils innocents", a affirmé M. Derrais, assimilant ces faits à ce qui ce passe aujourd'hui en Palestine.

Pour sa part, Khaled Benaïssa a souligné qu'il appréhendait un peu d'interpréter le rôle de Ben M'hidi, "vu le poids de cette personnalité historique", ajoutant que ce rôle "l'a marqué sur les plans professionnel et personnel".

La sœur du Chahid, Mme Drifa Ben M'hidi s'est réjouie de cette production estimant que "le peuple algérien veut un amour et un respect intenses à Larbi Ben M'hidi".

Elle a souligné avoir été "très émue par les scènes où le Chahid se retrouvait avec son frère Mohamed Taher".

Le film, projeté en avant-première à l'occasion du centième anniversaire de la mort en martyr de Larbi Ben M'hidi, est une coproduction entre les ministères de la Culture et des Arts et des Moudjahidine et Ayants-droit, et la société de production cinématographique "Les Films de la Source", avec la participation du Centre algérien du développement du cinéma.

PATRIMOINE

La "Tchaâbina", une coutume solidement ancrée durant le mois précédant le Ramadhan à Jijel

La "Tchaâbina" qui tire son nom du mois de Chaâbane, est une coutume ancestrale que de nombreuses familles de Jijel n'abandonneraient pour rien au monde.

Selon des informations recueillies dans les milieux populaires de l'antique Igligill, la "Tchaâbina" est un grand regroupement familial qui suit une invitation à dîner (une "aâzouma" comme on dit ici) émise, dans la plupart des cas, par les mères de famille en direction de leurs filles mariées.

Le but est de susciter des réunions familiales, suivies d'un grand dîner, généralement copieux mais toujours préparé selon les traditions, dont la véritable finalité n'est pas de faire ripaille, mais plutôt de se retrouver dans une ambiance familiale, de bavarder et de se remémorer des souvenirs d'enfance et d'adolescence.

Pour Mme Aziza, une salariée cinquantenaire, la "Tchaâbina" est une tradition "bénie", héritée de mère en fille, que "l'on organise un jour du mois de Chaâbane en invitant les filles mariées dans la maison familiale, là où elles ont grandi, pour des retrouvailles chaleureuses, parfois après une absence plus ou moins longue, et des babillages à n'en plus finir, généralement centrés sur les souvenirs d'enfance".

Aziza ajoute que ces "assemblées", exclusivement féminines, tient-elle à préciser, sont "quelquefois encore plus sympathiques dans le cas où les voisines sont invitées". Cette dame considère, à ce propos, que "l'extension" de la réunion en dehors du seul cercle familial peut être, à certains égards, très "fructueuse" en cela qu'elle permet "d'aplanir certains différends de voisinage, ou de s'expliquer au sujet de malentendus antérieurs".

L'invitation pour une "Tchaâbina" est "attendue, chaque année, avec impatience, non seulement pour le dîner, mais aussi pour la gaité empreinte de convivialité qu'elle provoque", selon Mme Aziza qui précise que ces retrouvailles

"débutent souvent par le café de l'après-midi (Kahouat El aâsr) pour se poursuivre jusqu'aux agapes du soir et leur lot de mets préparés avec amour et avec le plus grand soin".

Le repas de fête servi à cette occasion, le soir, est invariablement puisé du patrimoine culinaire hérité des aïeux. Le menu se compose, généralement, d'une "douida" en guise d'entrée. La "douida" ou "dwidâ" est un plat typique de Jijel. A base de vermicelle (préparée, de préférence, à la maison) cuite à la vapeur puis mélangée à une sauce blanche, ce mets délicat est servi avec du poulet et des pois-chiches avant d'être décoré d'œufs durs.

La "douida" laisse ensuite la place au "roi" incontesté des plats algériens, le couscous en l'occurrence.

Pour cette occasion spéciale, il s'agit de "couscous bel osbane", ce terme désignant une préparation à base de panse de mouton farcie avec des abats de mouton finement découpés. Cependant, la "Tchaâbina" va bien au-delà des plaisirs de la table. Mme Samia, la soixantaine, femme au foyer et mère d'une famille nombreuse, explique que la "Tchaâbina" est une tradition qui vaut avant tout par son côté "rassembleur" recelant de nombreuses significations liées à la solidarité, à la tolérance et à la synergie entre les familles et les proches.

Le visage tout parcheminé mais toujours "bon pied bon œil", Samia tient à citer ce dicton que l'on entend souvent à Jijel durant le mois précédant le mois sacré de Ramadhan: "Fi Chaâbane, elli aândou hhib ibane", ce qui signifie, littéralement, "au mois de Chaâbane, quiconque a un être cher le verra apparaître".

De la maison familiale, la "Tchaâbina" se déplace vers les restaurants, voire les plages

Une tendance observée depuis peu, mais de plus en plus

répandue, fait que la "Tchaâbina" n'est plus la chasse gardée des demeures familiales. Elle s'est déplacée, assure-t-on à Jijel, vers les restaurants. Désireux de séduire une nouvelle clientèle, de nombreux restaurateurs y voient, en effet, une façon d'améliorer leur chiffre d'affaires.

L'un d'eux affirme même que cela peut impulser le tourisme en attirant des visiteurs souhaitant "faire connaissance" avec cette coutume ancienne, purement jijelienne. Autre preuve que la "Tchaâbina" n'est plus l'apanage des seules espaces familiaux, de nombreux jeunes de la ville s'invitent sur les plages pour une soirée festive, conviviale, agrémentée d'un dîner sous la belle étoile préparé, évidemment, à la maison par la maman d'un des commensaux en présence.

S'ensuivent, sur le sable, d'interminables débats passionnés où tout est passé en revue: le programme culturel du Ramadhan, "En-Nemra" (surnom de la JSD Jijel, club phare de la ville), l'équipe nationale de football, etc. Rencontre dans le centre de Jijel, Rabah, se présente comme le "précurseur" d'une "Tchaâbina" hors des murs de la maison familiale.

Il soutient avoir pris l'habitude, depuis quelques années, d'inviter, un jour du mois de Chaâbane, quelques amis à lui dans un des restaurants huppés de Jijel dont le chef est "orfèvre" en matière de préparation de plats traditionnels.

Rabah assure que "quelle que soit la qualité du dîner, ces soirées sont surtout des occasions de se retrouver entre amis, de tailler des bavettes, de se remémorer des souvenirs d'enfance, le tout dans une atmosphère simple et chaleureuse, en nous promettant de remettre cela l'année prochaine", histoire de perpétuer le noble héritage de la "Tchaâbina".

COUR D'ALGER

Journée d'étude sur "la cybercriminalité et les preuves électroniques"

Le thème de "la cybercriminalité et les preuves électroniques" a été au centre d'une journée d'étude organisée dimanche par la Cour d'Alger, lors de laquelle un appel a été lancé pour intensifier la coopération internationale en matière de lutte contre la cybercriminalité en tant que crime transfrontalier.

Dans son allocution à cette occasion, la présidente de la Cour d'Alger, Guellati Douniazad, a souligné l'importance de cette journée d'étude, au vu "des répercussions des crimes cybernétiques sur la vie privée des individus, leurs données personnelles, et sur les établissements notamment économiques".

Pour sa part, le procureur général près le pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), Mennai Hasni Sebati, a estimé que la lutte contre la cybercriminalité implique une "coopération internationale intense et efficace", car, a-t-il dit, il s'agit de "crimes

transfrontaliers dont l'identification des auteurs est difficile, notamment dans un contexte où les preuves électroniques peuvent facilement être effacées".

Après avoir rappelé les différents amendements opérés dans le système législatif en Algérie en introduisant des mesures et des dispositions adaptées à la nature des crimes électroniques, M. Hasni a précisé qu'en 2021, le pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux TIC a été créé pour faire face à ce type de crimes.

Dans le même ordre d'idées, le procureur de la République près le pôle économique et financier, Benboudiaf Mohamed Kamal, a indiqué que le législateur algérien

a établi un cadre de prévention contre les crimes liés aux TIC. De son côté, le président du Pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), Hamoud Belhaoua a rappelé les procédures d'enquête suivies en matière de cybercriminalité pour le constat des preuves numériques en recourant à des équipements sophistiqués. Dans son intervention, le Chef de Section de recherche de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Rais, lieutenant-colonel, Ali Boudjenifa a souligné le rôle de l'Institut National de Criminologique et de Criminologie de Bouchaoui (INCC-GN) en matière de lutte contre la cy-

bercriminalité, à travers le traitement et l'analyse de toutes les preuves numériques permettant d'élucider le crime.

Les participants ont recommandé de prendre en compte la nature du crime cybernétique lors de la collecte des preuves électroniques en faisant preuve de précision et de minutie, car étant étroitement liées à la vie privée des individus.

Les conférenciers ont appelé également à renforcer la coordination entre les autorités judiciaires, les services de la Police judiciaire (PJ) et l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées au TIC, soulignant l'importance de faire appel à des experts en la matière.

ATHLÉTISME

Un modèle mathématique pour optimiser les performances des coureurs (étude)

Des scientifiques ont mis au point un modèle mathématique qui promet d'optimiser l'entraînement pour les épreuves d'athlétisme, le 400 mètres et le 1.500 mètres, selon une étude parue mardi.

Ce modèle s'appuie sur les données des performances de Matthew Hudson-Smith (Royaume-Uni), Femke Bol (Pays-Bas), Jakob Ingebrigtsen (Norvège) aux championnats d'Europe de Munich de 2022, et de Gaia Sabbatini (Italie) aux championnats junior de Tallinn de 2021.

"On avait envie de comprendre ce qu'il se passait au niveau phy-

siologique sur un 400 mètres, qui est un sprint, et un 1.500 mètres, qui est la première course d'endurance", dit Amandine Aftalion, co-auteure de l'étude parue dans la revue Frontiers in Sports and Active Living.

Grâce à une nouvelle technologie de capteurs GPS disposés sous les maillots des sportifs, les chercheurs ont pu retracer de manière ultra-précise les vitesses de chaque athlète, avec leur position indiquée dix fois par seconde.

Ils y ont intégré des équations calculant des variables physiologiques: la dépense d'énergie durant l'effort, la consommation

maximale d'oxygène (VO2 max), l'économie de course et le contrôle moteur, c'est-à-dire le rôle du cerveau dans le processus du mouvement comme la motivation, qui joue sur le délai d'action.

Autant de données qu'il n'est pas possible de mesurer "in vivo" durant la course, mais auxquelles les calculs donnent accès, relève la mathématicienne, chercheuse au CNRS.

Les scientifiques ont ensuite fait varier ces paramètres et observé comment ils influencent les courbes de vitesse des champions.

"Grâce à la quantification des

coûts et des bénéfices, le modèle donne accès de manière instantanée à la meilleure stratégie pour que le coureur «performe» de manière optimisée", résume le CNRS dans un communiqué.

L'étude montre ainsi l'importance d'un départ rapide dans les 50 premiers mètres, pour des raisons liées à la vitesse de consommation d'oxygène, ou celle d'une moindre décélération à la fin d'un 400 mètres.

Les simulations expliquent notamment les performances du coureur du 1.500 mètres, Jakob Ingebrigtsen par sa capacité à atteindre rapidement sa

consommation maximale d'oxygène, et à la maintenir tout au long de la course.

Une particularité qui permet au champion olympique «de courir à un rythme plus important que ses concurrents sur l'ensemble de la course, alors qu'on le voit démarquer moins fort», décrit Amandine Aftalion.

Le modèle pourrait déboucher sur un logiciel d'aide à la performance pour que les entraîneurs puissent "affiner la stratégie de course par rapport au profil physiologique du coureur", conclut la chercheuse.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion & Gestion Immobilière de Blida
NIF : 0991 0901 9187 019
Concours national d'Architecture Restreint
N° / 2024
L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida lance un concours national d'architecture restreint pour la sélection d'un maître d'œuvre chargé de l'étude et suivi des travaux de réalisation:
* 150 Logements Promotionnels Aides y/c Locaux et Logements Promotionnels libres à Larbaa, wilaya de BLIDA.
Les Bureaux d'études intéressés par le présent concours, conformément aux dispositions de la loi N° 23/12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
Les Bureaux d'études peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction générale de l'O.P.G.I des de la wilaya de Blida, contre paiement de la somme de 5.000,00 DA représentant les frais de reproduction non remboursable.
Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.
Il s'agit d'un concours national d'architecture restreint, adressé aux architectes et bureaux d'études, répondant aux conditions suivantes:
a) Capacités professionnelles
Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
• Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.
b) Capacités techniques; disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes:
❖ Moyens humains : justifiés par des CV, les diplômes, attestation d'affiliation CNAS récentes (délivrée 2024) , CASNOS et les certificats ou attestations de travail. Il s'agit de:
❖ Un architecte ou Master ; ingénieur en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.
❖ Références professionnelles : Ayant déjà conçu et suivi, durant les 15 dernières années, au moins de logements collectifs Catégorie C et plus ou équipement Catégorie C et plus A. Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, etc).
NB: la mention « Catégorie C » n'est pas exigée sur les attestations de bonne exécution.
c) Capacités financières
"Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 5.000.000,00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire moyen des meilleurs 03 trois années des 05 cinq années (2018-2019-2020-2021-2022), joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents ou C20.
La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite, selon les phases suivantes:
• Pour le dossier de candidature, de : 15 jours, les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plus des dossiers de candidatures.
• Pour l'offre technique, de prestations et financière, de : 30 jours, à compter de la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière) portées dans l'avis de presse et la lettre d'invitation des candidats présélectionnés.
La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondant au dernier jour de la durée de leur préparation au plus tard à 12h00.
L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00h à la direction générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, les soumissionnaires sont invités à y assister.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.
Les offres seront déposées à la Direction générale de l'OPGI de Blida sis cité Sis au 02, Rue Mohamed BOUDHIAF, Blida.
Dans une première phase, à remettre uniquement les plus des dossiers de candidatures qui contiennent les pièces exigées dans le cahier des charges.
Tout pli non déposé au lieu, à la date et à l'heure de dépôt de l'offre fixés sur le concours, sera rejeté sans qu'il ne soit Ouvert.
La période de validité de l'offre est équivalente à (90) jours augmentée de la période de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة المسكن العمران والبلدية
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
مديرية الإسكان العمومية والبلدية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA
CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° 26/2024
Un Concours National Restreint D'architecture est lancé relatif à La Maîtrise D'œuvre «Etude et Suivi» pour «LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE (TYPE 01) EN REMPLACEMENT AU ZOUNINA A SEDDOUK»
CRITERES D'ELIGIBILITE :
Est habilité à participer à ce concours tout bureau d'études d'architecture, architecte ou groupement d'architectes nationaux répondant aux conditions d'exercice de la profession dûment agréé et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes ou tous bureaux d'études spécialisés ou pluridisciplinaires, agréés conformément à la législation en vigueur.
A. Capacité professionnelle:
• Pour les architectes agréés, justifier:
- De l'agrément de l'année en cours ;
- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).
B. Capacités financières :
Pour les candidats seuls :
Avoir cumulé un chiffre d'affaires lors des Trois (03) dernières années égal ou supérieur à : 900 000,00DA justifié par C20 délivré par les services des impôts.
Pour les candidats en groupement :
Le groupement dans son ensemble doit avoir cumulé un chiffre d'affaires calculé de la manière suivante :
Chaque membre du groupement se verra calculer le cumul de son chiffre d'affaires lors des Trois (03) dernières années.
Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés pour obtenir le chiffre d'affaires cumulé du groupement.
Le groupement dans son ensemble doit justifier un chiffre d'affaires égal ou supérieur à : 900 000,00DA
C.1 Références professionnelle :
Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude ou étude et suivi), d'un projet de catégorie « B » ou plus ou deux projets de catégorie « A »
C.2 Moyens humains :
Disposant d'un minimum de personnel soit :
❖ Un chef de projet (architecte ou ingénieur en génie civil) justifiant au moins Trois ans d'expérience au minimum.
❖ Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment justifiant Deux ans d'expérience au minimum.
C.3 Moyens Matériels :
Justifier l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte et ou du candidat (acte de propriété, contrat de location, ou tout autre document réglementaire justifiant l'adresse professionnelle, les PV des huissiers de justice ne sont pas pris en considération).
NB: Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
Les candidats peuvent retirer le cahier des charges (dossier de candidature+offre technique+offre financière) auprès de la direction des équipements publics « Bloc administratif 3^{ème} étage, cité Tobal ».
Les candidats sont invités à remettre uniquement leur dossier de candidature dans un délai Dixième (10) jours à compter la première date de parution de l'avis du concours national restreint d'architecture dans les quotidiens nationaux.
Dossier de candidature :
• Déclaration de candidature paraphée, datée, signée et cachetée (modèle ci-joint) ;
• Déclaration de probité paraphée, datée, signée et cachetée (modèle ci-joint) ;
• Tout document permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats tel que mentionné dans le cahier des charges
• Mémoire technique justificatif.
• Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides.
Déposés sous double enveloppes fermées et anonymes avec indication du projet et avec la précision à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (voir le cahier des charges).
A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA
(CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 26/2024
MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI)
«POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE (TYPE 01) EN REMPLACEMENT AU ZOUNINA A SEDDOUK»
- A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES -
L'ouverture des plis se fera en séance publique à 14h00 le Dixième jour (10ème) jour ouvrable à compter de la première date de la publication de l'avis du concours sur les quotidiens nationaux.

Programme de la soirée

TF1 21:10

L'affaire Jacob Barber

Saison 1 - Épisode 1



Le procureur adjoint Neal Loguidice interroge Andy Barber devant un grand jury. Dix mois plus tôt, Andy est lui-même un procureur adjoint respecté et mène une vie tranquille avec sa femme Laurie et leur fils Jacob, âgé de 14 ans, à Newton, dans le Massachusetts. Lorsqu'un camarade de classe de Jacob, Ben Rifkin, est retrouvé poignardé dans le parc près du collège, Andy se voit confier l'affaire, malgré les objections de Loguidice qui estime que sa présence pourrait présenter un conflit d'intérêts. Andy et Laurie parlent à Jacob mais il semble indifférent à ce qui est arrivé. Andy et l'inspecteur Pam Duffy interrogent les élèves de l'école, mais ne parviennent pas à trouver un mobile au meurtre.

France 2 21:10

A mon tour



Alors qu'il se présente à nouveau aux élections municipales, Félix de Ponte, le maire de Chateaufort-sur-Valone, est accusé de corruption et de malversation en couverture du journal local. Peu de temps après, une photo de l'élu embrassant sa maîtresse circule sur le net. Se sentant trahie et humiliée, Rose, son épouse, décide de se venger en se présentant contre lui aux prochaines élections de la commune. Malmené de toute part, Félix se retrouve à mener une campagne acharnée contre son ex-femme, déterminée plus que jamais. Dès lors, tous les coups sont permis.

France 3 21:10

Secrets d'histoire

Saison 18



Intronisé à 16 ans, il est le premier Bourbon roi d'Espagne. Mais derrière le monarque éclairé se dissimule un homme plutôt tourmenté, en proie à une mélancolie malade. Entre accès de violence et moments de grâce musicale auprès de son ami le castrat Farinelli, leur seul à réussir à atténuer les crises du roi, Philippe V mène une existence placée sous le signe des extrêmes. De longue date, les historiens s'interrogent sur la façon dont ce jeune prince français parvient à maintenir la grandeur de l'Espagne au siècle des Lumières, malgré ses démons intérieurs.

CANAL+ 21:00

Football : Ligue des champions



Battu (1-0) au match aller, Leipzig, emmené par Loïs Openda et Xavi Simons, va tenter de se refaire son retard face au Real Madrid. Une performance qui épouserait les formes d'un exploit contre les Madrilènes qui font partie des favoris pour le sacre européen. Pour cela, Marco Rose, le coach de l'équipe allemande, devra remporter la bataille tactique face à son homologue Carlo Ancelotti. La tâche s'annonce difficile. Avec Jude Bellingham, Toni Kroos, Eduardo Camavinga ou encore Vinicius Junior, les Merengues possèdent une collectif suffisamment expérimenté pour ne pas manquer une qualification qui leur tend les bras à domicile.

6 21:10

Qui veut être mon associé ?

Saison 4 - Émission 8



Des investisseurs, parmi lesquels l'ancien basketteur Tony Parker, découvrent huit nouveaux projets d'entrepreneurs. Après les avoir écoutés, ils doivent décider s'ils veulent leur apporter le soutien financier dont ils ont besoin. Ce soir, la première à se présenter devant eux, Marine, a mis au point une imprimante 3D pour faire de la pâtisserie, épaulée par Pierre Hermé. Se présentent ensuite Manon et César, qui avec Odace, veulent créer des diamants plus éthiques et écologiques. Laurence est quant à elle à la tête d'Horee, une marque de cosmétiques à base de fruits et de légumes.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2408

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4									7								
				2					7								
			5		3				1								
		6		4		9			2								
			4		7				8								
			1		5				8								
				6		8			3								
					7				3								
					8												
					5					2		3					5
								5		3		7					4
									7		8						9
									9		4						7
9									1		3		2				
					5				3							7	4
			8		6				5								
			1		6				2		8						
				7		1			9								
				8		7			9		1						
					5				2		1						
						9			6								
						7											

«Parler de ses peines, c'est déjà se consoler.»

Albert Camus



Mots croisés n°2408

- 1 - Etalon
2 - Réduirait en purée
3 - Silencieux - Onctueux
4 - Réactionnaire extrémiste - Contractés
5 - Cours turinois - Vieux kolkhose - Désinence verbale
6 - Similaire - Déchet sanguin - Accessoire de caviste
7 - Poufferas - Epoque géologique
8 - Très léger - Patronyme
9 - Canal de salin - Consortium
10 - Borné - Exercice de piété
- Horizontalement :
A - Rentrains en possession
B - Courant politique
C - Attrapa - Blocage
D - Il hâlait le fellah - Rouspétait
E - Prix de film - Voie lactée
F - Pli final - Pronom familial - Eclose
G - Organe de vessie - Début de fleuve
H - Lézard toujours dans le ton
I - Bien à toi - Vida la barque
J - Bureau de tabellion - Agitation
K - Couteau de vieux bandit - Sujet médicamenteux
L - Passages urbains - Hurler comme un tigre

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1108

dépôt d'alluvions mise en harmonie	hybrides équestres suites familiales	dite et redite déchiffrera	regardera de près remplacements	machine agricole siècle de société	mazout stand de foire	parties de siècle vieilles mœurs
débats de réunions inorganique				machin chute d'organe		très respectées
os de la main liques de poésies		mauvaise liaison faits avec rien			monnaie bulgare fleuve de France	personnel rapa
mot de bébé tétu captive	démonstratif magiciens de scène		argent du milieu bonnets antiques	crue bouts de bois		autrefois ladrerie
organe de vol nom royal égyptien		lieu de pacaque imitée			réfuter mouche d'Afrique	
peu employées grand chef		rassemblée tube d'évacuation		côté du front lanceuse d'Argane	mesure agraire noms	partie de squelette obligée
tordues après lavage	jours romains branches de vigne		livre de cartes percue			érotiques
biens pourvus	recueil amusant ventilera		moitié d'année aride	désert bonne anglaise	cable marin	
remarquable boeufs d'avant		bien rôti époque	partisan du passé dans	charges de baudes délicatesse	affirmation cobalt du chimiste	et parfois bécasse
risque un œil conduits sanguins				toile à matelas	sauveteur de bêtes début de compte	
donnent un bon coup					venues au monde	

Solution

Sudoku n° 2408

4	8	9	6	5	1	2	3	7
6	3	1	2	9	7	5	4	8
2	7	6	8	3	4	1	6	9
5	6	8	4	1	9	7	2	3
9	2	4	3	7	6	8	5	1
3	1	7	5	2	8	4	9	6
7	4	6	9	8	5	3	1	2
1	5	2	7	6	3	9	8	4
8	9	3	1	4	2	6	7	5

1	6	7	5	3	2	9	8	4
8	9	2	4	1	6	3	5	7
4	3	5	6	9	7	8	2	1
9	6	1	3	4	7	6	2	8
2	4	8	1	6	9	5	7	3
6	7	3	8	2	5	4	9	1
1	5	6	3	9	7	8	4	2
2	4	7	1	8	6	9	3	5
8	9	3	4	5	2	6	7	1

Mots Croisés n° 2408

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	E	P	R	O	D	U	C	T	E	U	R
2	E	C	R	A	S	E	R	A	I	T	U	
3	C	O	I		C	R	E	M	E	U	S	E
4	U	L	T	R	A		T	E	N	D	U	S
5	P	O		A	R	T	E	L		E	R	
6	E	G	A	L		U	R	E	E		I	F
7	R	I	R	A	S		E	O	C	E	N	E
8	A	E	R	I	E	N		N	O	M		U
9	I		E	T	I	E	R		P	O	O	L
10	S	O	T		N	E	U	V	A	I	N	E

Grille géante n° 1108

.	S	.	M	.	R	.	M	.	B	.	F	.	A		
R	E	G	U	L	A	R	E	M	S	A	T	I	O	N	S
D	E	L	I	B	A	L	A	R	E	R	E	L	E	S	.
M	I	N	E	T	A	C	H	A	R	A	T	T	R	E	.
V	M	E	R	S	.	C	E	E	.	O	S	E	L	L	E
A	T	T	I	L	E	.	P	R	E	.	E	L	L	E	.
P	T	I	O	L	E	.	M	I	T	A	.	N	E	L	.
B	O	N	S	.	I	D	E	S	.	S	A	T	I	O	.
E	S	.	S	O	R	A	I	S	.	S	A	T	I	O	.
G	A	R	N	A	I	S	.	S	E	N	U	.	S	.	
U	R	E	M	I	S	.	N	E	.	C	O	N	I	S	.
A	R	T	E	R	E	.	N	E	.	A	C	O	C	.	.
A	S	S	E	N	E	.	N	E	.	N	E	.	E	.	.

BOXE - JO 2024 - PREMIER TOURNOI MONDIAL DE QUALIFICATION

Elimination de l'Algérienne Abdelkader Hadjala (54 kg)



La boxeuse algérienne Fatma-Zohra Abdelkader Hadjala a été éliminée lundi matin du Premier Tournoi Mondial de Qualification aux Jeux Olympiques de Paris-2024, le "Busto Arsizio" actuellement en cours à Varèse (Italie), après sa défaite (4-1) au premier tour, contre l'Azérie Zeyneb Rahimova.

L'Algérienne avait écrasé défendu ses chances dans ce combat, qui fut âprement disputé à chacun des trois rounds, mais au décompte final, les cinq juges ont fini par donner Rahimova vainqueur, par décision unanime.

L'Algérie a engagé un total de cinq boxeurs dans ce tournoi qualificatif aux prochains Jeux olympiques d'été : trois messieurs et deux dames, et dont deux feront leur entrée en lice ce lundi soir, à partir de 20h00.

Il s'agit de Hicham Maouche, qui sera opposé à l'Irlandais Jude Gallagher dans la catégorie des 67 kilos, ainsi que Mohamed Houmri qui croisera les gants avec le Polonais Rafal Perczynski, chez les 80 kilos.

Les deux autres représentants algériens dans ce tournoi, Chahira Selmouni (57 kg) et Islam Yaïche (71 kg), feront leur entrée en lice ultérieurement, respectivement contre l'Allemande Nancy Canan et l'Ouzbek Asadkhuja Muydinkhujaev.

Outre l'Algérie, les organisateurs ont annoncé la participation de 115 pays, dont certaines nations arabes, comme l'Irak, la Tunisie, le Qatar, la Jordanie, la Palestine, Bahreïn et les Emirats arabes unis.

Au total, 633 athlètes (400 messieurs et 233 dames), venus des quatre coins du monde seront engagés dans cet événement, qui propose pas moins de 49 billets pour les olympiades parisiennes : 28 chez les messieurs et 21 chez les dames. Les pugilistes qui n'auront pas la chance de se qualifier à Varèse bénéficieront d'une ultime opportunité d'aller à Paris à travers le Deuxième Tournoi Mondial, prévu au mois de mai prochain à Bangkok, et qui mettra en jeu une cinquantaine de billets supplémentaires, entre messieurs et dames.

Possédant de réelles chances d'être médaillées à Paris, les boxeurs algériens ont déjà réussi à décrocher cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi pré-olympique disputé en septembre 2023 à Dakar (Sénégal). Il s'agit de Roumaissa Boualem (50 kg), Khelif Hadjila (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

PARA-ATHLÉTISME - GRAND-PRIX INTERNATIONAL DE TUNIS-2024

39 athlètes algériens engagés

Trente-neuf (39) athlètes dont onze filles représenteront l'Algérie au 13e Grand-Prix international de para-athlétisme, prévu à Tunis du 5 au 7 mars avec la participation de quelque 300 athlètes d'une trentaine de pays, selon les organisateurs.

Pour ce traditionnel rendez-vous, la fédération algérienne handisport (FAH), outre les champions du monde et paralympiques, a engagé des athlètes de l'équipe nationale "B", et d'autres jeunes talents qui possèdent un niveau technique très appréciable et un potentiel qui peuvent valoir au handisport algérien des satisfactions dans un proche futur.

L'événement qui sera un tremplin pour la plus part des athlètes participants, afin d'améliorer leurs chronos et métrages, en prévision du Championnat du monde de Kobe au Japon en mai prochain, et surtout réaliser des performances leur permettant d'arracher une qualification aux Jeux Paralympiques de Paris-2024.

Au-delà de l'aspect compétitif, l'occasion sera propice pour les pays présents afin de procéder à la classification de leurs nouveaux athlètes ou confirmer la classe des autres placés sous le signe "Review", afin qu'ils puissent être engagés facilement dans les compétitions internationales à venir et inscrites au programme du Comité international paralympique (IPC).

"La classification est l'objectif primordial des athlètes handisport car sans elle, aucun athlète ne peut prétendre à prendre part à une compétition internationale ho-



mologuée par l'instance internationale.

A partir de là, parmi les athlètes sélectionnés pour le meeting de Tunis, il y aura ceux qui devraient être classés pour la première fois et ceux qui sont inscrits en review (classification à revoir)", explique-t-on à la fédération. La délégation algérienne, composée de 54 personnes, s'est déplacée à Tunis il y a quelques jours afin de permettre aux athlètes de s'entraî-

ner sur place et ne pas rater les séances de classification programmées. Six compétitions et autant de concours ont été inscrits au programme du Grand-Prix, selon la Fédération tunisienne handisport, pour un total dépassant les 300 épreuves. Il est à rappeler que l'Algérie participe régulièrement aux rendez-vous tunisiens et à l'habitude de revenir avec une belle moisson de médailles et de bons résultats.

HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS)

Le MC Saïda s'accroche à la bataille du maintien

Le Mouloudia club de Saïda garde encore une chance pour se maintenir dans le championnat d'Excellence de handball (messieurs) et sauver une saison très compliquée que cette formation est en train de vivre.

Grâce à leur victoire, au cours de la précédente journée face à l'ES Arzew (22-21), un concurrent direct dans la bataille du maintien, les gars de Saïda s'accrochent désormais à l'espoir d'éviter la relégation.

Les joueurs du MCS étaient d'ailleurs unanimes, avant cette rencontre jouée à domicile et comptant pour la 16e journée du championnat (Gr.

A), à qualifier la partie de celle de "la dernière chance" dans la course au maintien.

Il a fallu attendre les derniers instants de la partie pour voir les locaux revenir de loin et faire la différence, après avoir été menés pratiquement dans tout le temps du match, dans une salle qui a connu, pour la première fois de cet



exercice, une affluence nombreuse.

"Ce fut le match de la dernière chance.

Une défaite allait nous condamner à la relégation prématurée, d'où l'obligation qui était pour nous de gagner afin de s'accrocher à l'espoir de se maintenir. C'est dire que la pression était énorme sur nos

épaules", a déclaré le joueur Ahmed Farhi. Et d'ajouter : "La présence en nombre de nos supporters a été pour nous un stimulant de taille pour revenir dans la partie, après avoir été longtemps menés à cause notamment de plusieurs erreurs commises. Nous souhaitons que notre public continue à nous soutenir, car nous

n'avons pas encore assuré notre maintien. Ce serait vraiment regrettable qu'un club aussi vieux comme le nôtre quitte l'élite". Le succès réalisé par les Saïdis dans le derby de l'Ouest leur a permis de se hisser à la 9e place avec 9 points, devant de deux unités leur adversaire du jour. Ils sont toutefois toujours dans la zone de relégables, vu qu'ils comptent deux unités de retard sur le 8e, le MB Batna (premier potentiel non relégable).

Le MCS, qui vit une saison compliquée en raison de ses interminables problèmes financiers, espère profiter de son succès pour enclencher un nouveau départ dans l'optique de réaliser son objectif avant six journées de la fin du championnat.

Pour rappel, les quatre derniers de chacun des deux groupes (A et B) quitteront l'élite à l'issue du championnat pour laisser place aux deux premiers de chacune des deux poules du deuxième palier.

ATHLÉTISME

Championnat de France en Salle - 400 mètres : l'Algérien Miloud Laredj prend la 2^e place

Le demi-fondiste algérien Miloud Laredj a décroché la médaille d'argent au Championnat de France en Salle, grâce à sa deuxième place sur 400 mètres, disputé dimanche soir, au Miramas Métropole Stadium.

La course a été remportée par le Français Paul-Auguste Aké, sociétaire de l'UC Amiens (47.90"), devant l'athlète algérien, ayant bouclé la distance en 48 secondes, au moment où un autre Français, Fabien Burgeat, de l'Athlétique Club 92, a complété le podium avec un chrono de 48.07".

Outre le titre de vice-champion de France sur 400 mètres pour son club, l'Athlétique Trois Tours, Laredj considère sa participation à cet évé-



nement comme une préparation en prévision d'autres importantes échéances, prévues en cette fin d'année 2024.

Mondiaux 2024 en Salle : l'Algérie termine en 20^e position avec une médaille d'argent

La sélection algérienne d'athlétisme a terminé à la 20e place au classement final des Mondiaux 2024 en salle, clôturés dimanche soir à Glasgow (Ecosse), avec une médaille d'argent, décrochée par Yasser Mohamed-Tahar Triki, au Triple-saut, avec un bond mesuré à 17,35 mètres.

L'athlète du CR Belouizdad avait terminé deuxième de ce concours, derrière le champion du monde en titre, le Burkinabé Hugues Fabrice Zango, ayant glané l'or, avec un saut à 17,53 mètres, tandis que le portugais Tiago Pereira avait complété le podium, avec un saut mesuré à 17,08 mètres.

La sélection algérienne aurait pu faire mieux dans ces Mondiaux en Salle, n'étant la blessure du demi-fondiste Mohamed Ali Gouaned, qui s'était retiré de la compé-

titution samedi, après sa blessure en demi-finale du 800 mètres.

L'enfant de Biskra s'était brillamment qualifié pour cette demi-finale, après avoir remporté haut la main sa série, mais une bousculade pendant cette deuxième course lui avait causé une sérieuse blessure, l'ayant contraint à abandonner. Gouaned, très en forme depuis son retour à la compétition, aurait pu offrir une deuxième médaille à l'Algérie et qui aurait probablement pesé très lourd dans le décompte final. Le troisième et dernier représentant algérien dans cette compétition, en l'occurrence, le hurdler Amine Bouanani, a été éliminé dès la première série du 60 mètres/haies. Il n'avait pas réussi à atteindre les demi-finales, terminant en 5e position, avec un chrono de 7.81". Avant la médaille d'argent

de Triki, l'Algérie ne comptait que deux médailles aux Championnats du monde en salle.

La première breloque était en bronze et elle a été décrochée par Othmane Belfaâ dans l'épreuve du saut en hauteur des Mondiaux de 1985 à Paris (France).

La deuxième médaille, elle, était en or, et elle a été décrochée par le champion olympique Nourredine Morceli, sur le 1500 mètres des Mondiaux de 1991 à Séville (Espagne). Cette édition 2024 des Championnats du monde en salle a été remportée par les Etats-Unis d'Amérique, devant la Belgique et la Nouvelle Zélande.

Grâce à sa 20e place au général, l'Algérie termine la compétition comme première nation arabe et troisième africaine.

EQUIPE NATIONALE

Petkovic : repartir "d'une manière positive"

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vladimir Petkovic a déclaré lundi à Alger qu'il comptait "repartir à zéro mais d'une manière positive" avec les "Verts" sans pour autant remettre en question "le bon travail" effectué par son prédécesseur Djamel Belmadi.

" Comme dans tout processus ça peut commencer par des succès et se terminer par des échecs. Le plus important est de fermer une porte et d'ouvrir une nouvelle par mon arrivée.

Il est important de repartir à zéro d'une manière positive et faire en sorte que les joueurs puissent être à la hauteur d'un public fier qui attend des résultats", a indiqué Petkovic lors d'une conférence de presse tenue au stade Nelson-Mandela de Baraki.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé jeudi la nomination de Vladimir Petkovic (60 ans) à la tête de la sélection algérienne, en remplacement de Djamel Belmadi.

Arrivé à Alger dans la nuit de dimanche à lundi, l'ancien sélectionneur de la Suisse a signé officiellement ce lundi un contrat d'objectifs jusqu'en juillet 2026, lors d'une cérémonie tenue au siège de la FAF à Dely-Brahim (Alger).

"Le premier objectif est de se qualifier pour la prochaine CAN-2025 et de voir plus haut par la suite.

Nous visons également la qualification au Mondial 2026 qui reste le principal objectif", a-t-il ajouté.

Pour Petkovic, " il faut se concentrer sur ce qui se présente aujourd'hui sans trop regarder ce qui s'est passé avant.

Ce que je peux dire, c'est que le travail fait avant moi était très bon, mon rôle est d'apporter une touche supplémentaire pour améliorer les choses.

Notre objectif est de redonner de la joie au peuple algérien".

Par ailleurs, l'ancien coach de la Suisse (2014-2021) a parlé de son premier contact avec le président de la FAF, Walid Sadi, et la raison qui l'a poussé à accepter



ce nouveau challenge. "Le premier contact avec le président de la FAF remonte à deux semaines.

Je suis venu ici pour gagner.

Dès notre première réunion j'étais très enchanté de venir travailler en Algérie.

Au départ, les contacts sont pris avec des pincettes, mais après deux ou trois rencontres, je me suis aperçu des possibilités et des objectifs à réaliser avec l'Algérie".

"Aucun joueur ne sera exclu du projet pour l'instant"

Concernant la composition avec laquelle il compte entamer ses fonctions, Petkovic ne compte pas chambouler l'effectif pour le moment. "Je vais faire jouer les meilleurs peu importe l'âge, j'espère que tout le monde sera en possession de toute sa forme pour pouvoir venir.

Pour l'instant, aucun joueur n'est exclu du projet. Parfois, en fonction des situations il faudra décider de qui devra rejoindre l'équipe", a-t-il assuré.

Et d'enchaîner: "Il y a une équipe bien soudée et qui a du grand potentiel. Je demeure très positif et je compte faire un grand travail et réaliser de bons résultats avec l'aide de tout le monde.

L'équipe a connu par le passé de grands succès, il est important maintenant de continuer dans cette lancée".

Réputé par sa rigueur et son sérieux, Petkovic a affirmé que, pour une première étape, "il est important de connaître les qualités de chaque joueur pour améliorer ce qu'il y a à améliorer.

Je dois fixer des règles qui sont les mêmes pour tous. Il existe un vrai potentiel, ce qui va nous aider à atteindre nos objectifs".

Interrogé sur le fait de travailler en Afrique pour la première fois, l'ancien coach de la Lazio de Rome (2012-2013) compte relever le "défi".

"C'est un défi de découvrir un nouveau continent mais je me suis renseigné.

En tant qu'entraîneur, j'ai eu affaire à beaucoup de joueurs africains.

Le football est un jeu international, ce n'est plus un problème que des joueurs évoluant en Europe viennent jouer en Afrique.

Je connais beaucoup de joueurs, j'ai suivi la dernière CAN-2023, mais avoir un contact direct avec les joueurs est une autre paire de manches", a-t-il souligné.

Le nouveau sélectionneur a dit connaître l'engouement qui existe en Algérie autour de l'équipe nationale, un élément qui constitue "une source de motivation", ajoutant que son objectif "est de faire bouger les choses autour de cette équipe où il y a beaucoup de satisfactions".

Le nouveau coach des "Verts" signera ses débuts durant ce mois mars à l'occasion du tournoi "FIFA Series 2024", au cours duquel, l'équipe nationale disputera deux matchs amicaux : le vendredi 22 mars face à la Bolivie au stade olympique du 5-juillet d'Alger (22h00) et le mardi 26 mars devant l'Afrique du Sud au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00).

LIGUE 1 - MC ORAN
Aucune démarche effectuée pour retourner au stade Miloud-Hadefi (direction)



Le MC Oran devrait terminer le championnat de Ligue 1 de football de cette saison au stade Ahmed-Zabana, vu qu'aucune demande n'a été formulée à la direction du stade Miloud-Hadefi pour y retourner, a-t-on appris, mardi, auprès de cette dernière.

Après avoir accueilli ses adversaires en début de saison, au niveau du stade Miloud-Hadefi, le MCO a été contraint de revenir "momentanément" dans son ancien jardin à Zabana en raison des travaux engagés au nouveau stade de la ville, sa pelouse naturelle ayant été affectée. Les travaux en question ont été achevés, il y a quelques semaines, mais les "Hammraoua" n'ont effectué aucune démarche pour rejoindre au stade Miloud-Hadefi, a-t-on précisé de même source.

En tout et pour tout, les Oranais se sont produits dans le nouveau Joyau du football algérien à trois reprises seulement, au cours desquelles ils ont remporté un match contre deux nuls.

Leur dernière apparition sur les lieux remonte à la sixième journée lorsqu'ils ont battu l'USM Khenchela (1-0), le 17 novembre 2023, pour le compte de la sixième journée. Au stade Zabana, la bande à l'entraîneur Youcef Bouzidi a joué, jusque-là, six rencontres pour quatre points obtenus (1 victoire, un nul et quatre défaites).

Après 19 journées de championnat, le MCO pointe à la 15e et avant dernière place au classement avec 15 points, synonyme de premier potentiel relégable, devancé d'une seule unité par l'ES Ben Aknoun (14e, 16 pts). Ce dernier vient d'obtenir le gain sur tapis vert de son précédent match sur le terrain de la lanterne rouge l'US Souf, un match arrêté à la mi-temps, rappelle-t-on.

LIGUE 1 MOBILIS (19^E JOURNÉE)

Belaïli (MCA) suspendu six matchs, l'US Souf perd son match par pénalité

Le joueur du MC Alger Youcef Belaïli, exclu lors du match perdu face à l'ES Sétif (1-0) samedi dernier, pour "cumul de cartons pour contestation de décision et comportement anti sportif envers un officiel de match, suivi d'un geste obscène envers le public", a été suspendu de six (06) matchs de suspension dont deux avec sursis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi soir sur son site officiel.

En cas de récidive, la suspension du milieu offensif du MCA sera doublée, affirme la même source.

Belaïli, devra en outre s'acquitter d'une amende de 100.000 DA.

De son côté, le MC Alger est condamné à payer une amende

de deux millions de dinars pour "Utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique".

L'ES Sétif a écopé pour sa part de deux amendes, la première de deux millions de dinars pour "Utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (4eme infraction) et la seconde de 300.000 DA pour absence de l'eau chaude dans les vestiaires.

D'autre part, la commission de discipline de la LFP, réunie lundi pour traiter les dossiers des rencontres de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a donné match perdu par pénalité pour le club l'US Souf pour attribuer la victoire à l'équipe de l'ES Ben Aknoun qui

marque 3-0 et trois points. L'US Souf est sanctionnée également d'une amende de 100.000 DA d'amende. Le club est privé de la quote-part due au titre des droits de télévision pour le match en question.

Le président de l'US Souf Sakhri Youcef, signalé par les officiels de matchs pour avoir "proféré des menaces et des insultes envers le trio arbitral, alors qu'il est sous le coup d'une suspension", écope de quatre ans de suspension fermes plus un million (1.000.000) DA d'amende pour le club USS.

La commission de discipline a proposé par ailleurs une radiation à vie pour le président de l'US Souf Sakhri Youcef.

Le NC Magra et le MC Oran ont écopé respectivement de



100.000 DA et 500.000 DA d'amendes pour "Jets de Projectiles sur le terrain sans dommage physique" (3eme infraction) et "Utilisation et jets de fumigènes et projectiles sur le terrain sans dommage phy-

sique" (2eme infraction). L'ASO a été sanctionnée d'une amende de cinq cents mille dinars pour "Utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (2eme infraction).

**COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE)
L'USM Alger fixée sur son adversaire le 12 mars (CAF)**



L'USM Alger sera fixée sur son prochain adversaire en quart de finale de la Coupe de la Confédération de football le mardi 12 mars à 13h00 (heures algériennes) à l'occasion du tirage au sort de la compétition prévu au Caire (Egypte).

"Le mardi 12 mars, à 14h00, heure locale (12h00 GMT), le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de la Confédération sera effectué au Caire, en Egypte.

Il sera suivi de celui de la Ligue des Champions, prévu à 15h00, heure locale (13h00 GMT)", indique un communiqué de l'instance africaine mardi.

Pour rappel, l'USM Alger (tenante du trophée) a bouclé la phase de poules de la Coupe de la Confédération en tête du groupe A avec 13 points devant la formation égyptienne de Modern Future FC (11 points).

Outre l'USM Alger, les sept autres équipes engagées pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération sont: Zamalek (Egypte), Dreams FC (Ghana), RS Berkane (Maroc), Modern Future (Egypte), Abu Salem (Libye), Rivers United (Nigeria), Stade Malien (Mali).

Les huit équipes qualifiées pour les quarts de finale de la Ligue des Champions sont : Al Ahly (Egypte-tenant), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Atlético Petroleos de Luanda (Angola), TP Mazembe (RD Congo), Simba SC (Tanzanie), Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Young Africans (Tanzanie).

**INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)
"Le projet sportif du WA Tlemcen s'étend au moins sur trois ans" (responsable)**

La direction du WA Tlemcen, qui a pris l'été dernier les commandes de ce club relégué en Inter-régions (Gr. Ouest), a tracé un projet sportif "qui s'étend au moins sur trois saisons", a indiqué, mardi, le directeur sportif de cette formation.

"Même si on ne venait pas à accéder en Ligue 2 en fin d'exercice en cours, cela ne chamboulera nullement nos plans, car la direction du club a concocté un projet sportif à moyen terme avec l'optique de le remettre sur rails", a déclaré à l'APS, Mohamed Djalti. La formation des "Zianides" reste sur deux relégations de suite, elle qui, il y a deux exercices, évoluait parmi l'élite.

Ses nouveaux dirigeants ont tablé carrément sur un retour rapide en Ligue 2 dès la fin de cet exercice, mais la mission s'annonce compliquée au regard du parcours des Bleu et Blanc jusque-là. Après 16 journées de compétition, le "Widad" pointe à la troisième place au classement de son groupe avec 33 points, accusant un retard de huit unités par le leader le MC Saïda.

"Le championnat est encore long. Il reste encore à jouer pas moins de 14 journées, pendant lesquelles tout peut arriver. En tout cas, tout le monde dans le club s'accroche à l'espoir d'accéder en fin de saison. Mais, si cet objectif n'est pas atteint, on continuera à travailler, car notre objectif majeur est de reconstruire une équipe solide et d'avenir", a précisé l'ancien attaquant international.

Le WAT s'est retrouvé dans cette situation, à cause de ses interminables problèmes financiers et administratifs qui ont marqué son quotidien au cours des dernières années, selon le même dirigeant sportif, qui a mis en valeur le travail réalisé, au cours de l'intersaison, par la nouvelle direction du club, à sa tête le président de la section football, Samir Kendouci.

"L'arrivée de Kendouci et le retour de Youcef Berrahal ont été tout simplement salutaires pour le WAT qui était menacé même dans son existence", a-t-il souligné. Sur un autre registre, cette formation s'apprête à accueillir, ce week-end, la JS Saoura (Ligue 1) dans le cadre des 16es de finale de la Coupe d'Algérie, un trophée auquel les Tlemceniens ont goûté à deux reprises (1998 et 2002). "Nous allons jouer à fond nos chances dans cette épreuve Coupe, mais le plus important est que le match se déroule dans le fair-play total", a encore dit Djalti.

APS

**LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 18^E J)
Le RC Kouba domine l'ASM Oran (3-1) et revient à hauteur de l'ES Mostaganem**

Le RC Kouba, large vainqueur devant l'ASM Oran (3-1) en clôture de la 18e journée de la Ligue 2 amateur de football, lundi, a rejoint l'ES Mostaganem en tête du classement de la poule Centre-Ouest, au moment où le NA Hussein-Dey a enchaîné avec un nouveau succès devant l'Olympique Médéa (1-0), lui permettant de s'éloigner de la zone de relégation.



À la faveur de cette large victoire, les Koubéens, qui sont sur une série de 13 matchs sans défaite (9 victoires, 4 nuls), recollent à l'ES Mostaganem (41 points), vainqueur vendredi devant son rival de toujours le WAM (1-0). De son côté, le NA Hussein-Dey a signé un deuxième succès de rang, qui

lui permet de remonter au 12e rang du classement avec 20 points, et ainsi s'éloigner de la zone de relégation, occupée désormais par l'Olympique Médéa (16e, 11 pts), la JS Guir Abadla (15e, 12 pts) et le RC Arbaâ (14e, 17 pts). Dans le groupe Centre-Est, l'USM El Harrach et l'IRB Ouargla se

sont quittés sur une score de parité (1-1) et restent scotchés à la 10e place avec 19 points. Dans la même poule, l'Olympique Akbou, leader incontesté avec 42 points, disputera son match en retard face CA Batna (3e, 33 pts), mardi à 14h00, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur.

LES RÉSULTATS COMPLETS ET CLASSEMENT

Gr. Centre-Ouest

Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 18e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, Groupe Centre-Ouest, disputés vendredi, samedi et lundi :

Vendredi :

WA Boufarik - JS Guir 2-1

Samedi :

SKAF Khemis Miliana - CR Témouchent 2-0

ES Mostaganem - WA Mostaganem 1-0

RC Arbaâ - MCB Oued Sly 1-1

SC Mecheria - GC Mascara 2-1

JSM Tiaret - ESM Koléa 4-1

Lundi :

NA Hussein Dey - Olympique Médéa 1-0

RC Kouba - ASM Oran 3-1

Classement :	Pts	J
1). RC Kouba	41	18
→). ES Mostaganem	41	18
3). GC Mascara	33	18
4). CR Témouchent	32	18
5). SKAF El Khemis	28	18
6). ESM Koléa	27	18
7). WA Mostaganem	26	18
8). MCB Oued Sly	22	18
→). JSM Tiaret	22	18
10). ASM Oran	21	18
→). WA Boufarik	21	18
12). NA Hussein Dey	20	18
13). SC Mecheria	18	18
14). RC Arbaâ	17	18
15). JS Guir Abadla	12	18
16). O Médéa	11	18.

Gr. Centre-Est

Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 18e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, Groupe Centre-Est, disputés vendredi et lundi :

Vendredi :

IB Khemis El Khechna - NRB Teleghma 1-0

E Sour Ghozlane - MC El Eulma 1-1

AS Khroub - MO Constantine 0-0

HB Chelghoum Laid - JS Bordj Menaël 0-0

Olympique Akbou - Olympique Magrane 3-0

CA Batna - USM Annaba 1-0

AS Ain M'lila - MSP Batna 1-4

Lundi :

USM El Harrach - IRB Ouargla 1-1

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	42	17
2). MSP Batna	38	18
3). CA Batna	33	17
4). JS Bordj Menaël	32	18
5). MO Constantine	25	18
→). IB Khemis Khechna	25	18
7). NRB Teleghma	24	18
→). HB Chelghoum Laïd	24	18
9). AS Khroub	23	18
10). IRB Ouargla	19	18
→). USM El Harrach	19	18
12). O. Magrane	18	18
13). AS Ain M'lila	17	18
14). USM Annaba	15	18
→). ES Ghozlane	15	18
16). MC El Eulma	11	18.

JUVENTUS : DES PISTES POUR RENFORCER LA DÉFENSE

Pas totalement satisfaite de sa défense cette saison, la Juventus Turin souhaite renforcer son arrière-garde l'été prochain. D'après La Gazzetta dello Sport, le club italien cible des défenseurs gauchers qui peuvent évoluer dans l'axe, dans une défense à trois ou à quatre, et au poste de latéral. Dans cette optique, la Vieille Dame a coché les noms de Riccardo Calafiori (Bologne), Reinildo Mandava (Atletico Madrid) et Lloyd Kelly (Bournemouth). Elle réfléchit également à l'intégration du jeune Dean Huijsen (18 ans), actuellement prêté à l'AS Rome.

MAN CITY KEANE TOTALEMENT FAN DE FODEN

Auteur d'un doublé, le milieu offensif de Manchester City Phil Foden (23 ans, 27 matchs et 11 buts en Premier League cette saison) a été excellent contre Manchester United (3-1) dimanche en Premier League. Impressionné par la forme de l'international anglais, l'ancien joueur des Red Devils Roy Keane a milité pour sa titularisation en équipe nationale. "Il y a une grande concurrence au sein de l'équipe d'Angleterre et Gareth Southgate a beaucoup de chance, mais Foden doit être dans le onze de départ. Il a été brillant dans son jeu vers l'avant, mais je veux surtout retenir le reste : son travail défensif et les efforts pour l'équipe. Pour moi, ce gamin est un véritable joueur d'équipe. Il doit faire partie de l'équipe d'Angleterre", a insisté le consultant de Sky Sports.

BARCELONE LE MESSAGE DE PEDRI APRÈS SA BLESSURE

Touché contre l'Athletic Bilbao (0-0) dimanche en Liga, le milieu barcelonais Pedri (21 ans, 24 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) souffre d'une blessure à la cuisse droite qui le tiendra éloigné des terrains durant cinq à six semaines. Un nouveau coup d'arrêt pour l'international espagnol qui, en larmes après avoir rejoint le banc, a posté un message touchant sur les réseaux sociaux. "Il est difficile de s'arrêter et de recommencer après tous les efforts et le travail que cela implique. Néanmoins, ne doutez pas que les larmes d'impuissance d'hier se transformeront très bientôt en larmes de bonheur. Il est impossible de ne pas être ému par tout l'amour qui m'a été envoyé ces dernières heures. Pour vous, pour le staff, pour tous ceux qui m'entourent et pour moi-même, il faut désormais regarder vers l'avenir. Nous avons encore beaucoup de moments de joie à partager", a écrit le Blaugrana. Pedri espère être de retour pour le Clásico contre le Real Madrid, le 21 avril.



CHELSEA 2 PISTES POUR REMPLACER POCHETTINO

Ozième de Premier League, Mauricio Pochettino reste soutenu par sa direction malgré la colère des supporters de Chelsea. Mais l'Argentin sera-t-il encore présent sur le banc des Blues la saison prochaine ? Rien n'est moins sûr, puisque la direction londonienne étudie déjà des pistes pour le remplacer en cas de départ. Selon le Guardian, Chelsea pense à Ruben Amorim (Sporting CP) et Roberto De Zerbi (Brighton), lequel est aussi dans les petits papiers du FC Barcelone, du Bayern Munich et de Manchester United.

INTER INZAGHI CONFIAIT POUR PROLONGER

En fin de contrat à l'issue de la saison prochaine, l'entraîneur de l'Inter Milan Simone Inzaghi s'est estimé confiant au sujet d'une éventuelle prolongation de son bail à la tête du leader de Serie A.

"Je suis heureux ici à l'Inter, je me sens bien avec la direction et les supporters. À propos de mon contrat, nous nous reverrons à la fin de la saison pour discuter de la prolongation, mais la relation est vraiment excellente. Les discussions seront bonnes", a avoué le coach des Nerazzurri en conférence de presse, bien parti pour décrocher son premier Scudetto.

Après avoir dominé le Genoa (2-1) lundi, les Lombards comptent 15 points d'avance en tête du classement par rapport à la Juventus Turin, leur poursuivant le plus proche.

BAYERN RUMMENIGGE NE CROIT PLUS AU TITRE

Pour Karl-Heinz Rummenigge, ancien attaquant du Bayern Munich et ex-patron du club bavarois, le titre n'est plus jouable en Bundesliga. Dans un entretien accordé à La Gazzetta dello Sport, "Kalle" estime que l'objectif du club bavarois doit se tourner vers la Ligue des Champions.

"Nous devons aller au prochain tour de la Ligue des Champions, c'est important. Parce que maintenant, c'est sûr que le Bayer Leverkusen va remporter la Bundesliga", a jugé l'ancien buteur de l'Allemagne de l'Ouest.

Avec 10 points de retard sur le Bayer à 10 journées du terme de la saison, il semble en effet probable que le Bayern cède son trône pour la première fois depuis 2012. En C1, le coup est rattrapable ce mardi (21h) malgré la défaite en 8es de finale aller (0-1) sur la pelouse de la Lazio Rome.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL DK NEWS

Gérant Fayçal Laouer

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie réaffirme son engagement à consacrer la qualité de membre à part entière de la Palestine à l'ONU

L'Algérie a affirmé, lundi à New York, que l'utilisation par les Etats-Unis du droit de veto contre le projet de résolution qu'elle a présenté devant le Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, était "totalement injustifié", lequel a accru les souffrances des Palestiniens, réaffirmant son engagement, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à consacrer la qualité de membre à part entière de la Palestine à l'ONU.

Lors de la 59^e séance-débat de l'Assemblée générale de l'ONU sur "le veto" américain, le diplomate à la Mission permanente de l'Algérie à New York, Ahmed Sahraoui, a précisé que le projet de résolution présenté par l'Algérie, "sur instructions des plus hautes autorités du pays et en concertation et coordination avec le groupe arabe à New York, était une demande claire aux objectifs évidents, conforme aux vibrants appels lancés par de millions de personnes à travers le monde pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza".

La demande de l'Algérie, ajoute-t-il, "revêtait une importance capitale, d'où l'impératif de la satisfaire, afin qu'elle trouve un écho au sein du Conseil de sécurité, pour préserver la crédibilité de l'ONU et ce qui reste d'humanité dans ce monde, une humanité qui s'effrite à chaque sensation de faim éprouvée par les enfants de Gaza, à chaque larme versée par une mère qui pleure son enfant, et à chaque soupir d'un père accablé par le chagrin et la douleur de la perte de son enfant à Gaza".

Le diplomate a, en outre, rappelé que l'Algérie "a essayé, lors des négociations, de prendre en compte les propositions des Etats, jusqu'à ce qu'elle parvienne à un texte qui était censé obtenir l'approbation de tous les Etats membres", mais malheureusement, a-t-il dit, "l'adoption du projet a été empêchée par l'utilisation du veto".

Il a en outre estimé que "le rejet de la demande de l'arrêt de l'agression à Gaza est totalement injustifié, car ayant exacerbé la souffrance des Palestiniens et le massacre de la Rue Al Rachid n'en est qu'un exemple édifiant", outre "la poursuite des meurtres et tueries qui a entravé la capacité de



la communauté internationale d'apporter le soutien en temps opportun, ce qui a été démontré dans les rapports qui affirment que le volume des aides fournies a baissé de moitié ce mois-ci".

Le rejet de l'arrêt de l'agression confirme "l'effet limité" des deux résolutions 2712 et 2720 qui doit être dépassé, d'une part, et montre la justesse de l'affirmation du Secrétaire général des Nations unies, lorsqu'il a déclaré que "le cessez-le-feu à des fins humanitaires est la seule voie pour commencer à satisfaire les besoins urgents des populations à Gaza", ce qui requiert aujourd'hui "du Conseil de sécurité d'imposer un cessez-le-feu sans délai".

Le diplomate algérien a indiqué que "depuis cinq mois, des êtres humains sont la cible de bombardements de toute part, ce qui constitue une punition collective imposée aux Palestiniens", mettant en garde contre les plans de l'occupant d'envahir la ville de Rafah, qui ne feront "qu'aggraver la situation".

Ahmed Sahraoui a souligné que la situation à Gaza "est désormais insupportable", d'autant plus que les Palestiniens sont mis devant le choix terrible d'une mort rapide par des armes sophistiquées qu'il importe d'ar-

rêter de fournir à l'occupant et une mort lente par la famine et la maladie, d'où l'impératif de la levée immédiate du blocus et de l'acheminement des aides nécessaires".

Il a affirmé que "cette situation catastrophique à laquelle nous sommes arrivés, qui est le résultat de l'impunité dont jouit l'occupant habitué au traitement de faveur de la part de la communauté internationale, et qui se croit à l'abri de toute reddition de comptes, appelle à une réflexion sérieuse, car ce que nous voyons aujourd'hui à Gaza, aura des conséquences susceptibles de générer un nouveau type de conflits, où les humains seront dépourvus de leur humanité et de leur moralité, pour reproduire des scènes choquantes et effrayantes, que nous pensions disparues du monde d'aujourd'hui".

Pour cela, "nous devons agir sans délai, pour imposer un cessez-le-feu immédiat", partant "de notre foi en les droits fondamentaux de l'homme, la dignité de l'individu et l'égalité des droits des hommes et des femmes et des Nations, les grandes comme les petites".

L'intervenant a réaffirmé que "la seule solution à la question palestinienne, passe par l'accès

des Palestiniens à leurs droits légitimes, en tête desquels, le droit à l'autodétermination et l'établissement de l'Etat palestinien indépendant, étant la solution approuvée par la communauté internationale, et qui doit être préservée, dans le contexte de la menace existentielle induite par les autorités d'occupation".

Cela ne peut se réaliser "qu'à travers la consécration de la qualité de membre à part entière de l'Etat de Palestine à l'ONU".

Ainsi, l'Algérie a réitéré son engagement exprimé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "d'œuvrer avec les frères dans le monde arabo-musulman et avec tous les Etats qui prônent la justice et la liberté dans le monde en vue de réaliser ce noble objectif".

La mission de l'Algérie a insisté sur "le droit imprescriptible des Palestiniens à leur terre, peu importe combien de temps cela prendra".

Depuis le début de l'occupation en Palestine, des petits enfants et des adultes ont été tués, mais aucun Palestinien n'oubliera son droit et sa terre, et personne n'oubliera car la mémoire des peuples vaillants ne connaît pas l'oubli", soulignant que "la machine de guerre barbare ne fera que renforcer la détermination des Palestiniens à établir leur état et à rester attachés à leur terre", et affirmant que "la stabilité dans la région ne peut se réaliser qu'en levant l'injustice historique dont le peuple palestinien est victime".

A cet effet, l'Algérie a appelé "la communauté internationale à agir rapidement et sans délai, en commençant par le cessez-le-feu à Gaza et en balisant la voie pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec El-Qods Echarif comme capitale".

ALGÉRIE - OMAN

Boughali rencontre, à Abidjan, le président du Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a rencontré, lundi à Abidjan (Côte d'Ivoire), le président du Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman, Cheikh Khalid Ben Hilal Bin Nasser Al-Maouli, indique un communiqué de l'APN.

La rencontre a eu lieu en marge des travaux de la 18^e Conférence de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), selon la même source.

"Les deux parties ont passé en revue la situation en Palestine occupée, ainsi que la souffrance quotidienne du peuple palestinien suite aux violations barbares commises par l'occupant sioniste contre les civils depuis près de cinq mois", a précisé la Chambre basse du Parlement.

Les deux parties ont convenu de "la nécessité de mettre en place un mécanisme juridique au niveau de l'Union interparlementaire (UIP) qui tiendra ses réunions dans les prochains jours, l'objectif étant de sanctionner l'entité sioniste l'amenant à se retirer de la bande de Gaza et à y faire cesser son génocide".

MM. Boughali et Al-Maouli ont affirmé, par la même, que "les condamnations s'avèrent inutiles face à cette agression ignoble, car l'oppression a atteint son paroxysme".

Par ailleurs, les deux parties ont évoqué "les relations historiques, fraternelles et distinguées unissant l'Algérie et le Sultanat d'Oman", s'engageant à "œuvrer de concert pour le renforcement des relations au mieux des intérêts des deux pays et deux peuples", lit-on encore dans le communiqué.

Pour leur part, les députés de l'APN ont pris part aux réunions tenues en marge de la Conférence dont les travaux des quatre commissions permanentes de l'UIP.

Dans leurs interventions, les députés ont abordé "la situation tragique en Palestine suites aux violations récurrentes commises par l'entité sioniste et aux graves dépassements que subissent les familles à Gaza".

La cause palestinienne était au cœur de l'ensemble des interventions, bien que la 18^e Conférence de l'UPCI avait choisi comme slogan "Pays de l'Union: faire face aux défis des changements climatiques dans le monde".

ALGÉRIE - QATAR

Le Général d'Armée Chanegriha prend part à Doha à la 8^e édition de "DIMDEX-2024"

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a pris part, lundi à Doha, à la cérémonie d'ouverture de la 8^e édition de l'exposition et la conférence internationale de défense maritime de Doha "DIMDEX-2024", indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Durant le deuxième jour de sa visite à l'Etat frère du Qatar, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a pris part aujourd'hui, 4 mars 2024, à la cérémonie d'ouverture de la 8^e Edition de l'exposition et la conférence internationale de défense maritime de Doha "DIMDEX-2024", précise la même source.

"A l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de cet événement mondial, qui s'est déroulé sous la supervision du Vice-émir du Qatar, Son Altesse le Cheikh Abdullah Ben Hamad Al Thani, Monsieur le Général d'Armée a visité, avec la délégation qui l'accompagne, quelques stands de l'exposition, à commencer par le pavillon qatari, où il s'est enquis du matériel et de l'équipement exposés, à l'instar des armes et des systèmes d'armes de haute technologie et a suivi avec attention les explications détaillées et les présentations fournies par les responsables du pavillon qatari", note le communiqué.

Le Général d'Armée a également eu une rencontre fraternelle avec le Général de Corps d'Armée, Salem Ben Hamed Al-Nabit, Chef d'Etat-major des Forces armées qataries, au cours de laquelle les deux parties ont évoqué "l'état de la coopération militaire entre les armées des deux pays et les moyens de la por-

ter à la hauteur des excellentes relations qu'entreprennent l'Algérie et le Qatar, et au niveau des aspirations des dirigeants des deux pays frères".

A cette occasion, le Chef d'Etat-Major de l'ANP a prononcé une allocution à travers laquelle il a exprimé "sa gratitude envers la partie qatarie pour l'invitation qui lui a été adressée de visiter l'Etat du Qatar.

Une visite qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaissent les relations bilatérales entre les deux parties", a-t-il souligné.

"En premier lieu, je tiens à exprimer mes sincères remerciements pour l'invitation que vous nous avez adressée pour assister à la 8^e édition de l'exposition et la conférence internationale de défense maritime de Doha (DIMDEX-2024) et pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité que vous nous avez réservés depuis notre arrivée au Qatar", a-t-il ajouté.

"En Algérie, nous considérons le Qatar comme un pays frère et un partenaire fiable et nous attachons une grande importance au renforcement de nos relations de coopération bilatérale dans divers domaines, ainsi qu'à l'échange des points de vue sur les questions d'intérêt commun et au maintien d'une coordination permanente", a-t-il poursuivi.

"Cette visite s'inscrit dans la dynamique des visites que j'ai effectuées au Qatar en 2022 et celle que vous avez effectuée en Algérie l'année dernière.

Elle constitue une nouvelle occasion de travailler ensemble pour réaliser les aspirations de nos deux pays et de concrétiser

une coopération militaire multidimensionnelle profitable pour nos armées respectives, notamment en ce qui concerne l'échange d'expériences et de pratiques professionnelles dans les domaines de la sécurité et de la défense", a-t-il soutenu.

Le Général d'Armée a également exprimé la volonté de l'ANP de "renforcer les liens de coopération avec les Forces armées qataries", souhaitant tout le succès et la réussite de l'exposition.

"En conclusion, je tiens à vous remercier à nouveau pour votre aimable invitation à assister à la 8^e édition de cet événement international prestigieux que je souhaite voir couronné de succès, à l'instar des éditions précédentes", a-t-il dit.

"Je voudrais conclure en vous assurant, à nouveau, de notre disposition, au sein de l'Armée nationale populaire, à avancer aux côtés de nos frères des Forces armées qataries sur la voie du renforcement des liens de coopération dans le cadre de la convergence multidimensionnelle que connaissons nos deux pays", a-t-il mentionné.

De son côté, le Chef d'Etat-major des Forces armées qataries, le Général de Corps d'Armée Salem Ben Hamed Al-Nabit, a salué "le niveau des relations de coopération militaire bilatérale entre les deux pays frères", exprimant sa "gratitude à Monsieur le Général d'Armée pour avoir répondu présent à l'invitation".

A l'issue, les deux parties ont échangé des présents symboliques, conclut le communiqué.